



## Portrait

Anne-Marie  
Langeard-Duvivier

**Maître  
à l'écoute**

## Actualités

**Quelle éthique des  
ressources humaines  
pour l'enseignement  
catholique ?**



## Initiatives

**Un collège  
qui a  
la pêche !**

## Formation

**La religion...  
du corps**

**Culture**  
Histoire  
Livres  
et  
Multimédia

[www.scolanet.org](http://www.scolanet.org)

# Enseignement catholique

**ACTUALITÉS**

Numéro 291, février 2005, 4,50 €

DOSSIER

# Vivre, c'est choisir !

**Rentrée 2005 :  
plus d'élèves,  
moins de postes !  
p. 5**



## Pour le bien-être de votre famille

La Mutuelle Saint-Christophe assurances : une référence dans l'Enseignement catholique, un gage de sérieux pour vous.

Elle vous propose une réponse à vos besoins quotidiens et exceptionnels à partir d'une large gamme de produits-services performants, pour vous accompagner dans le sens que vous donnez à votre vie.

**Santé, automobile, habitation, protection de vos proches...**

Pour en savoir plus : [www.msc-assurance.fr](http://www.msc-assurance.fr)

MUTUELLE  
*Saint-Christophe*  
ASSURANCES

277, rue Saint-Jacques 75256 Paris Cedex 05 Tél : 01 56 24 76 00 Fax : 01 56 24 76 27  
site : [www.msc-assurance.fr](http://www.msc-assurance.fr)



## Éditorial

**Rentrée 2005 : plus d'élèves, moins de postes !** 5

## Actualités

**Enseignement catholique** 6  
**Éducation** 15  
**Religion** 18  
**Revue Express/Agenda/BO** 20

## Portrait

**Anne-Marie Langeard-Duvivier**  
**Docteur ès écoute** 34

■ Musicienne, psychologue et musicothérapeute, Anne-Marie Langeard-Duvivier fait découvrir aux enseignants pourquoi les oreilles de leurs élèves ne leur sont pas toujours acquises...

## Initiatives

**Alternance**  
**Un grand pas vers l'entreprise** 36

■ Avec un enseignement adapté et individualisé, le centre Alter/Pro a remis sur la voie de la formation professionnelle des élèves déscolarisés.

**Collège**  
**Un collège qui a la pêche !** 38

■ La pêche à la ligne est, mine de rien, une école de concentration, de minutie et de curiosité ! Bref, un facteur d'équilibre. Visite au collège Jeanne-d'Arc de Fougères (Ille-et-Vilaine).

## Gestion

**Les garanties de prévoyance consolidées** 40

■ Depuis le début de l'année 2005, un tiers des personnels œuvrant dans l'enseignement catholique a changé d'organisme de prévoyance, et la remise en ordre du système va se poursuivre.

## Formation

**La religion... du corps** 42

■ Incomprises ou rejetées, les diversités culturelles et religieuses pèsent sur bien des relations, en milieu scolaire notamment. Un nouveau cycle de formation de l'Ifer permet de confronter questions et expériences.

## Paroles d'élèves

**Michael Jackson, la guerre du pétrole, la religion et moi** 44

■ Heure de culture religieuse pour les élèves juifs, musulmans et bouddhistes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> du collège épiscopal Saint-Etienne à Strasbourg.



Couverture : D.R., M.-C. Jeannot. Sommaire : S. Bizouard

## Dossier

**Vivre, c'est choisir !** 22

Et si l'orientation était d'abord une affaire de confiance ? Dans un monde où l'ins-tantanéité a remplacé la durée, où les modèles et les références se multiplient, peut-on demander à un adolescent de s'engager dans une filière en vue d'un métier ? Lui apprendre à discerner ce qu'il aime, à mettre des mots sur son trajet, voilà le rôle de l'école. L'épauler pour qu'il croie en lui, voilà la tâche de l'éducateur.

## Réflexion

**Le redoublement au cours préparatoire** 46

■ Une nouvelle étude montre que le redoublement concerne un élève sur 20 au cours préparatoire. En dépit des nombreux travaux qui mettent en évidence le caractère contre-productif du redoublement à ce stade de la scolarité, les enseignants restent attachés à cette mesure.

**DRH pour « développeurs de la richesse humaine »** 48

■ Geneviève Iacono, universitaire spécialiste de la gestion des ressources humaines, s'est penchée sur le « cas » de l'enseignement catholique. Pas trop grave docteur ? Non, si les chefs d'établissement relèvent quatre défis pour accompagner la carrière de leur personnel.

## Outils

**Le fait religieux au lycée professionnel** 50

■ Saint Luc, mais aussi Voltaire, Martin Luther King ou Jean-Claude Carrière permettent au professeur de lettres, « professeur de tous les textes et de tous les discours », d'aborder le fait religieux en respectant et les programmes et les convictions de ses élèves.

## Culture

**Histoire** ■ « Un pont plus loin » : monument remarquable, le Pont du Gard, qui attire un million de visiteurs par an, était menacé de dégradation. Son nouvel aménagement environnemental remet le site en valeur et offre, à travers quatre espaces muséographiques, une redécouverte de la civilisation gallo-romaine. 53

**Livres** ■ Une sélection de 15 titres. 54

**Multimédia** ■ Livres-CD, CD, cédérom et télévision. 57





## Rentrée 2005 : plus d'élèves, moins de postes !

→ La décision vient de nous être confirmée : l'enseignement catholique français devra effectuer la prochaine rentrée scolaire avec 532 emplois en moins et, selon les prévisions du ministère de l'Éducation nationale, avec 3 500 élèves en plus. Le paradoxe saute aux yeux : plus nous avons d'élèves moins nous avons de postes.

Pourtant l'enseignement catholique, bien conscient de l'effort de rigueur budgétaire demandé à l'enseignement public, avait fait une contre-proposition d'une réduction de 200 postes, seuil au-dessous duquel la rentrée ne pourra pas s'effectuer dans des conditions raisonnables pour un certain nombre d'académies.

Au-delà des aspects arithmétiques cette situation prouve que la révision des règles de répartition devient d'une urgente actualité. Notre demande est toute simple : que la dotation horaire attribuée aux établissements d'enseignement public soit calculée en fonction du nombre d'élèves accueillis dans ces établissements ; de même, que la dotation horaire attribuée aux établissements d'enseignement privé sous contrat soit calculée en fonction du nombre d'élèves accueillis dans ces établissements.

Ainsi serions-nous assurés de l'équité en matière de répartition des postes et du respect vis-à-vis des choix des familles. En effet, si l'enseignement catholique ne cherche pas à tout prix à augmenter ses « parts de marché », il se doit, au nom du contrat avec l'État et au nom du principe de liberté de choix des familles, reconnu par la Constitution, d'accueillir tous ceux qui en font la demande. Refuser de plus en plus d'élèves en certaines régions n'est plus seulement un problème pour nous ; c'est aussi un problème de société. C'est à ce titre qu'il deviendrait incompréhensible que la situation actuelle reste bloquée.



© G. Brouillet

**Paul Malartre**  
Secrétaire général  
de l'enseignement catholique

« [...] que la dotation horaire attribuée aux établissements d'enseignement privé sous contrat soit calculée en fonction du nombre d'élèves accueillis dans ces établissements. »

# Quelle éthique des ressources humaines pour l'enseignement catholique ?

Les 6 et 7 janvier dernier s'est tenue à Paris la deuxième biennale de la formation, du recrutement et des ressources humaines. Échos des propos échangés sur le thème de « la personne dans l'enseignement catholique : pour une approche éthique de notre gestion des ressources humaines ».



À l'écoute. De gauche à droite : Bruno-Marie Duffé, maître de conférences à l'université catholique de Lyon, M<sup>gr</sup> Gérard Defois, archevêque de Lille, André Blandin, secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique. (Photo : M. Mathgen)

**E**n mai 2002, l'enseignement catholique organisait une première biennale de la formation et du recrutement à Antony (Hauts-de-Seine). Après un audit réalisé par Christian Harzo, directeur de l'observatoire social de Lyon, et les conclusions tirées

de ces journées, le secrétariat général de l'enseignement catholique demandait que soit repensée l'architecture d'ensemble du système de formation. Une nouvelle charte de la formation a été élaborée depuis et approuvée par le Comité national de l'ensei-

gnement catholique en mars 2004.

« Cette charte doit être complétée par un volet sur le recrutement et la gestion des ressources humaines qui sera validé par le Comité national de mars 2006 », a expliqué André Blandin, secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique, en ouvrant la deuxième biennale. Trois cent quatre-vingts participants, tous acteurs de la formation à différents niveaux, étaient venus débattre les 6 et 7 janvier 2005 à Paris sur « la personne dans l'enseignement catholique : pour une approche éthique de

notre gestion des ressources humaines ». Le sujet choisi indiquait qu'il s'agissait de mener une réflexion « sur le fond », destinée à nourrir le nouveau texte, et non de prendre des décisions opérationnelles qui, elles, relèveront du Comité national.

## Problèmes transposables

Les intervenants ont été nombreux à se succéder, apportant chacun un regard différent. Et tout d'abord, on était invité à un pas de côté, avec le témoignage de responsables d'en-

### Savoir +

→ La biennale s'est déroulée au Centre Chaillot-Galliera, à Paris, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement. Elle était organisée, à la demande du secrétariat général de l'enseignement catholique, par le groupe « partenariat animation et formation », coordonné par Monique Lafont de l'Unapec. Les actes de la biennale seront prochainement disponibles sur internet, à l'adresse : [www.assises.scolanet.org](http://www.assises.scolanet.org)

treprises et d'associations extérieures à l'enseignement catholique.

## « Nous avons le choix entre le fauteuil et le vélo. »

Parmi eux, Bruno Frappat, l'un des directeurs du groupe Bayard Presse – qui emploie 2 400 personnes. Venu en tant que « praticien de la gestion des ressources humaines », le directeur de *La Croix* n'avait pas choisi la langue de bois. « Quel est l'objectif premier d'une entreprise de presse ? », a-t-il demandé. « Faire vivre ses salariés ? Assurer une bonne rémunération au capital ? Exercer un pouvoir d'influence ? Cela dépend. Aux yeux de TF1, la légitimité ne se situe pas au même niveau que chez nous. À Bayard, notre but n'est pas de mettre les salariés bien au chaud ni de faire un profit maximum, mais de défendre une certaine idée de la presse. » Et il a ajouté : « De même que l'école n'est pas faite pour les enseignants mais pour les élèves, un journal n'est pas fait pour les journalistes mais pour les lecteurs ! » Les problèmes rencontrés à Bayard étaient facilement transposables à l'enseignement catholique. Celui du recrutement par exemple. « Nous n'exigeons pas de certificat de baptême. Ce serait anticonstitutionnel car nous ferions de la ségrégation. Mais il y a une manière plus subtile de procéder : le dialogue approfondi... » Quand le directeur précise à un candidat que « La Croix a des liens avec l'Église » et que ce dernier répond : « Cela ne me dérange pas ! », l'affaire est entendue. « Il nous faut des journalistes 100 % professionnels et 100 % engagés. Le journal *L'Équipe* emploierait-il quelqu'un qui déteste le sport ? » Se pose aussi la question de l'évaluation des salariés. « L'Évangile nous invite à "ne pas juger pour ne pas être jugé", mais c'est pourtant notre rôle », explique le directeur de *La Croix* qui sait « tempêter quand un article est approximatif » mais aussi se séparer d'un collaborateur

incompétent. Et de confier : « Je ne connais pas de méthode chrétienne pour dire à un salarié qu'il est viré. Si on écoute son cœur, on donne une troisième chance. Il faut sortir de soi-même, accepter d'incarner l'entreprise et être intraitable. » Enfin il conclut : « Je suis bourré de satisfactions et bourlé de remords. » Dans la salle, les propos du patron de presse ont séduit ou irrité, c'est selon.

## Rapport à l'autre

Autre point de vue que celui de M<sup>gr</sup> Defois, archevêque de Lille. La question des ressources humaines doit être abordée « à l'intérieur même de la culture d'entreprise de l'enseignement catholique », a-t-il expliqué. Puis : « L'Évangile nous apporte un éclairage neuf à réactiver, sans quoi nos idées ne seront pas différentes de celles qui circulent. » Quand on gère des personnels, tout se joue dans le rapport à l'autre qui est « constitutif de l'expérience chrétienne [...]»

*L'Évangile est un programme relationnel. Il remet en cause les interdits pour établir une relation filiale avec Dieu, c'est-à-dire une relation fraternelle entre les hommes. L'éthique chrétienne nous conduit ainsi à repérer des exigences pour que l'autre se réalise dans un projet commun.* » Mais M<sup>gr</sup> Defois sait d'expérience que « la prise en compte de la personne conduit à un déséquilibre et n'exclut pas les crises ». Nous avons le choix « entre le fauteuil et le vélo, a-t-il déclaré avec humour. *Le fauteuil est stable... mais il ne bouge pas.* » Pour cet évêque qui gère les prêtres de son diocèse, il faut trouver pour chacun un juste équilibre entre « servir et s'épanouir ». « Si on choisit la mission, on broie des personnes Si on met l'épanouissement avant tout, on n'y arrive pas », a-t-il affirmé, réaliste. Il n'y a pas, selon lui, de réponse unique, les choix se font en tenant compte de l'histoire de chacun, à travers une relation personnelle.

M<sup>gr</sup> Jaeger a invité lui aussi l'assemblée à nourrir son éthique de l'Évangile : « C'est à travers le Christ que nous découvrons le sens de la personne humaine et cela nous mène très, très loin. Si je vous rappelle que Jésus-Christ a donné sa vie pour ses frères, vous me direz, cher Père, vous délirez ! » Et il a poursuivi : « Cette approche relève de la mission impossible comme était impossible la mission du Christ », avant de préciser qu'il s'agissait pour les établissements « d'accueillir tout le monde » et « de travailler avec les personnalités présentes ». L'évêque d'Arras et président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire (Cemsu) s'est ensuite déclaré « émerveillé par ces jeunes directeurs qui consacrent un temps énorme à leur mission ». Et il a insisté sur l'importance de leur formation qui doit permettre « de structurer leur personnalité et de leur donner leur assise professionnelle, humaine et spirituelle ».

## La VAE, une révolution !



© M. Mathieu

→ « L'homme est un être inachevé, en devenir, que la conscience de son imperfection mobilise vers un perfectionnement », a déclaré Luc Pasquier (notre photo), en citant le pédagogue brésilien Paulo Freire. Une façon pour le vice-recteur de l'université catholique de l'Ouest d'humaniser le sujet dont il devait traiter à la biennale de la formation : la validation des acquis de l'expérience (VAE). Et c'est un plaidoyer bien argumenté en faveur de cette validation qu'il a prononcé le 6 janvier 2005 à Paris. Sujet d'actualité s'il en est, au moment où l'enseignement catholique élabore un titre de formateur de cadres et d'enseignants. Au moment aussi où le ministère de l'Éducation nationale a demandé à l'Udesca\* de mettre en place la VAE dans les universités catholiques. Deux chantiers dans lesquels Luc Pasquier est investi. Mais de quoi est-il question ? D'une « révolution anthropologique », affirme Anne-Marie Charaud de la commission nationale des certifications professionnelles. Il s'agit de créer, à côté des cursus de formation traditionnels, une deuxième voie d'accès à une certification en « évaluant des personnes qui sont passées à l'acte », explique Luc Pasquier\*\*. Et de rappeler que « depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, toute personne a le droit de faire valider les acquis de son expérience en vue de l'acquisition, en totalité ou en partie, d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle ». Ce dispositif suscite bien des grincements de dents dans le monde académique, « construit essentiellement sur un paradigme privilégiant un certain type de savoir, organisé dans un cadre temporel qu'est le cursus de formation, et dans l'idée qu'un diplôme n'est crédible que s'il y a formation », a-t-il souligné. La VAE offre justement une formidable occasion de réinterroger ce paradigme. « Penser la certification, l'évaluation, l'attribution d'un diplôme à partir d'un référentiel d'activités qui lui-même permettra d'activer un référentiel de compétences facilitant la mise en place d'un référentiel de formation, c'est tout l'intérêt de cette démarche. » Un travail que réalise actuellement l'enseignement catholique pour sortir du schéma trop normatif : formation égale diplôme. ■ SH

\* Union des établissements d'enseignement supérieur catholique.

\*\* Vous trouverez l'intégralité de l'intervention de Luc Pasquier sur le site [www.assises.scolanet.org](http://www.assises.scolanet.org)



En écho, Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a formulé un vœu : « *Que notre gestion des ressources humaines soit en adéquation avec notre discours et notre vision de l'homme.* » Au centre de ses préoccupations : l'évaluation des élèves et des personnels qui est à revoir. C'est en effet le thème qui a émergé lors de la deuxième phase des assises qui portait sur la personne (cf. ECA 290, pp.17 à 28). Autre point de vigilance : faire connaître le projet de l'enseignement catholique aux nouvelles « recrues ». « *On ne doit plus entendre de futurs enseignants déclarer qu'ils ne savent pas ce qu'est notre caractère propre.* » Et Paul Malartre a invité les centres de formation à s'inspirer davantage des orientations prises lors des assises pour élaborer leur programme. « *Si nous avons progressé en matière de "culture d'entreprise", il*

*nous reste beaucoup à faire pour développer le sentiment d'appartenance, qui n'est pas le sentiment d'embrigadement !* » Le secrétaire général a poursuivi : « *Nous ne voulons pas faire l'école du Parti. La nouvelle formation des cadres qui a ouvert à la rentrée entend simplement présenter notre projet.* » Dans son tour d'horizon de ce qui doit changer, Paul Malartre a évoqué la mobilité (cf. encadré ci-dessous). « *Nous ne sommes pas très bons sur la gestion des carrières et la mobilité.* » Et il a regretté que les professeurs du privé en souffrance ne puissent poursuivre leur carrière autrement que devant des élèves.

Bruno-Marie Duffé, maître de conférences à l'université catholique de Lyon, et fil rouge de ces deux jours, a résumé l'ensemble des débats autour de quatre idées-forces. Il s'agit tout d'abord de mettre en tension projet commu-

nautaire et épanouissement de la personne ; puis de se rappeler que dans le cœur de notre culture commune, il y a le principe de la dignité inaliénable de la personne. Le troisième point porte sur la parole. Il n'y a pas d'éthique sans parole, de parole sans écoute. Enfin, nous sommes dans un cadre où se jouent un certain nombre d'attentes. Attentes des parents vis-à-vis de l'école, attentes différentes des élèves... « *Et si pour la gestion des ressources humaines, nous procédions comme nous voudrions qu'on procède avec nous ?* », s'est-il interrogé.

## Rendez-vous en mars 2006

Une question que Geneviève Iacono, maître de conférences à Lyon 2 (cf. un extrait de son intervention pp. 48-49) a voulu creuser. Cette dernière a en effet invité l'enseignement catholique à être « *un labora-*

*toire social du XXI<sup>e</sup> siècle* » et à jouer « *le rôle de locomotive de bonnes pratiques sociales* ». Son projet n'est pas des moindres : « *Faire de ce chantier, non pas un copié/collé mal ficelé de ce qui se vit dans l'entreprise mais prendre la mesure de la spécificité de l'enseignement catholique pour diffuser la culture de la confiance, de la reconnaissance, de l'espérance comme point de repère de la gestion des ressources humaines.* » Une invitation jugée stimulante par Paul Malartre parce qu'elle conduit chacun à réinterroger ses pratiques.

Et à ceux que le projet de charte de la formation, du recrutement et des ressources humaines inquiète, le secrétaire général répond : « *Fait-on le choix du fauteuil très stable ou du vélo qui avance ? Nous disons non à la frilosité !* » Rendez-vous est pris pour mars 2006... à bicyclette.

■ SYLVIE HORGUELIN

## Quelle mobilité dans l'enseignement catholique ?



**Travail en atelier.** Mobilité choisie ? Mobilité subie ? À l'institution de répondre en proposant des parcours possibles. (Photo : S. Horguelin)

➔ Nous sommes à la bien-nale de la formation, dans un des dix ateliers où l'on débat en petits groupes de la gestion des ressources humaines. Ici, on échange sur la mobilité interne et externe dans l'enseignement catholique. Un sujet qui fait mal. Témoignage. Enseignante d'an-

glais durant 28 ans, Maryse connaît tout à coup de graves problèmes de santé. De retour d'un congé de longue durée, elle n'a plus la force de tenir devant une classe et doit se reconverter. Mais à quelle porte frapper ? Celle du rectorat ? Une femme très humaine la reçoit mais les

informations qu'elle lui donne ne valent que pour les profs du public. Celle des syndicats ? Les renseignements sont flous. Celle de l'Arpec\* ? Peut-être... C'est là qu'on envisage avec elle la possibilité de devenir documentaliste mais il lui faut lutter pour tout... Elle prépare le Cafep\*\* interne de documentation sur ses fonds propres, sans savoir si son obtention est indispensable. Recalée à l'oral, la direction diocésaine lui propose un mi-temps dans cette discipline. « *Cela tenait du miracle* », explique-t-elle. Et de s'interroger : « *L'enseignement catholique ne devrait-il pas mieux informer les professeurs des passerelles possibles ?* » Que la mobilité soit subie (maladie, fermeture de poste, mutation du conjoint...) ou choisie (envie de bouger) peu importe, l'institution se doit d'exposer à chacun les parcours possibles, ont reconnu les participants à l'atelier. Car de la même façon, les personnels salariés des Ogec\*\*\* ont bien du mal à passer d'une école à une autre, chaque struc-

ture étant indépendante. Consciente du problème, l'Arpec Ile-de-France a ouvert un « point-carrière » depuis trois ans. Chantal Alavoine, un ancien chef d'établissement, y rencontre au cours d'un entretien des professeurs en difficulté (majoritairement du 1<sup>er</sup> degré) ou qui souhaitent changer de métier. D'autres régions – Bretagne, Picardie, Rhône-Alpes – ont mis sur pied de façon expérimentale des dispositifs ressemblants. Mais bien des questions se posent. Quelle équité garantit-on sur tout le territoire en terme d'accompagnement ? Est-ce aux Arpec de remplir cette fonction ? Et qui accompagne la carrière des personnels Ogec ? Tout reste à bâtir dans l'enseignement catholique pour sortir de la mobilité réduite. ■ SH

\* Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

\*\* Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé du second degré sous contrat.

\*\*\* Organisme de gestion de l'enseignement catholique.



# Moisson d'assises

Plus qu'un succès, le temps des assises a été celui d'une identité éclairée de l'enseignement catholique. La « journée bilan » du 22 janvier 2005 témoignait de l'espérance, de l'engagement et de la certitude que ces assises ne seront pas une parenthèse dans la vie des établissements.



« Échos de temps d'assises ». Ce thème a réuni (de g. à d.) : Laurence Macaigne, directrice du collège de Moka (Saint-Malo, 35), Marie Bussièrès, directrice de l'école Sainte-Thérèse (Lunel, 34), Jacky Prêt, animateur-formateur (direction diocésaine de Poitiers, 86), Dominique Marcoux, directeur interdiocésain de Franche-Comté, Gilles du Retail, directeur de l'information de l'enseignement catholique. (Photo : Y. Mariani)

La « grande classe » de l'enseignement catholique était quelque peu dissipée en ce frisquet matin du 22 janvier dernier. Et tardait à rejoindre le somptueux amphithéâtre du lycée Saint-Michel-de-Picpus, à Paris, où l'attendaient vidéos et tables rondes.

**La graine de l'attention aux relations vécues entre les personnes est désormais sûrement bien semée.**

De groupe en groupe, parmi les quelque 250 directeurs diocésains, présidents de Codiec<sup>1</sup>, membres des groupes de pilotage et autorités du Cnec<sup>2</sup>, une phrase revenait : « *Finale-ment... elles se sont plutôt bien passées ces assises !* »

Un souriant bonheur, mieux qu'un *satisfecit*, se lisait sur les visages. « *Finale-ment* »... plus de 5 000 engagements<sup>3</sup> très concrets ont été pris par la grande communauté de l'enseignement catholique, élèves y compris, annonçait en ouverture Gilles du Retail. Ils témoignent que « *c'est aussi dans les gestes modestes de tous les jours*

*que se joue et se noue l'avenir de l'école* », et donc de chacune des « personnes » qu'elle accueille.

Il y a quelques mois, ce n'était pourtant pas gagné... « *Je ne voyais pas très bien ce que j'allais faire. Et l'accueil des profs a d'abord été plutôt froid* », confie ainsi une directrice d'établissement. « *On y est venu presque à reculons, reconnaît un enseignant. C'est que, "Grandir par l'intériorité", cela ne nous parlait pas trop... Puis, l'un a dit : "Moi, j'aimerais qu'ici les élèves soient plus heureux..."* » Le débat était lancé.

« *Même si, au début, la parole*

*libérée, cela fait un peu peur, reconnaissait Gabriel Godin, directeur diocésain du Morbihan, depuis on nous dit : "Alors, quand est-ce que l'on recommence ?"* »

Et au fait, l'intériorité ? À la « surprise » de Christiane Durand, de l'observatoire national de pédagogie – qui a lu puis classé tous les engagements reçus –, il en a été beaucoup question. Du besoin de temps de silence, notamment, demandés par les élèves eux-mêmes, jusqu'au « *temps gratuit* », à la fin du dernier cours du soir par exemple.

## Focale

De l'intériorité à la... spiritualité ? Il y a en revanche ce fossé, que déplorait dans un témoignage vidéo les établissements d'Aquitaine, « *d'une pastorale qui est souvent le parent pauvre et se réduit au mieux, à une catéchèse* ». D'où leur engagement à « *mettre en place un conseil pastoral dans chaque établissement* » et à « *proposer des temps de réflexion et de formation pour tous les personnels, afin de mieux comprendre le rôle éducatif de leur fonction* ». Cette interrogation n'existe pas qu'en Aquitaine, devait préciser Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie : « *Beaucoup de travail reste à faire, tant est apparu un grand flou sur la dimension pastorale de l'enseignement en établissement catholique.* »

Ouvrant plus encore la focale, le père Hugues Derycke, secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique, affirmait la nécessité de « *renforcer et de mieux articuler les liens entre communauté éducative et communauté paroissiale* ». Et puisqu'il est question, dans les pas de ces



assises, « d'oser l'inattendu de la personne », il convient déjà « d'oser laisser le Christ être pour nous un inattendu », afin, « comme le disait l'apôtre Pierre aux premières communautés chrétiennes déjà un peu frileuses, d'oser risquer l'espérance qui est en nous ».

Une espérance qui a en tout cas été exprimée dans les engagements. Même si certains ont pu surprendre Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, qui relevait que « lorsqu'on lit comme engagement que ce serait mieux si on se disait bonjour le matin..., c'est effectivement qu'il y a des progrès à faire ! ».

Et comme bilan satisfaisant ne signifie pas pour autant aveugle béatitude, Christiane Durand relevait aussi qu'au regard des attentes relevées dans de nombreux messages « la communauté éducative n'existe pas encore vraiment dans bien des établissements ». Tandis qu'Yves Mariani avertissait : « Il y a eu beaucoup d'émotion. Encore faut-il savoir passer de l'émotion à l'action. » Pourtant, la graine de l'attention aux relations vécues entre les personnes est désormais sûrement bien semée.

## Espérance et confiance

Comment ne pas entendre, de fait, les 500 à 600 messages recensés par Christiane Durand, qui explicitent des paroles d'élèves du primaire sur la violence entre eux : violences physiques mais aussi de parole, de mépris..., en récréation, dans les couloirs, dans les bus, à la cantine... là, où il n'y a pas d'enseignants. Un « immense chantier nous attend, celui de la cour de récréation, celui des interstices éducatifs », devait alerter Yves Mariani, avant de souligner que « le mot "adulte" est bien souvent revenu dans les attentes des enfants ».

Et tous de souhaiter que ce soit bien en « adultes » que soient illustrés ces engagements, que l'on acquière les moyens et les compétences pour mettre en œuvre le tutorat, les réseaux,

les conseils d'élèves, la médiation... « sans tomber dans des effets de "mode" décevants pour les équipes », a relevé Christiane Durand.

Espérance donc et... confiance dans la promesse de tel chef d'établissement qui allait désormais « rencontrer une fois par trimestre chaque famille, et à l'heure qui lui convient, même si tout va bien pour leur enfant ». Ou dans ces parents qui, à Poitiers, « se sont engagés à remplacer une fois par mois la dame qui garde les élèves, afin qu'elle puisse elle aussi réfléchir avec les enseignants sur son métier et sa mission ». Confiance aussi dans l'accueil qui sera fait à cette demande de catéchistes de « pouvoir participer aux conseils de classe... et de se sentir "accueillis" en salle des profs » !

Adressant un message aux quelques établissements qui avaient choisi cette fois de « zapper » ce temps de réflexion sur la place de la personne dans l'établissement, Philippe Degrey du collège Sacré-Cœur d'Annonay (Ardèche), témoignait que l'on « ne sort pas indemne des assises ». « Ça ne change rien... et ça change tout », s'efforçait d'expliquer Dominique Marcoux, directeur interdiocésain de Franche-Comté. « Mais certainement, ces assises ont renforcé le sentiment d'appartenance à l'enseignement catholique. Et nous nous sommes déjà donné rendez-vous le 3 décembre 2005, pour le bilan de nos engagements. »

En attendant, cette journée de janvier aura illuminé le visage de Gabriel Godin qui déclarait : « Ces assises auront été un des plus beaux week-ends de ma vie professionnelle. »

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Comités diocésains de l'enseignement catholique.
2. Comité national de l'enseignement catholique.
3. Un numéro spécial hors série d'ECA, à paraître en avril, rendra compte de cette moisson d'assises et des perspectives ainsi ouvertes à l'enseignement catholique pour toujours mieux vivre sa mission. En développant aussi les « conséquences des engagements sur des points clefs de l'animation institutionnelle » – formation, pastorale et catéchèse, tutelle, associations de parents d'élèves... – abordées lors des tables rondes de ce bilan d'assises, et dont nous n'avons pu ici rendre pleinement compte.

## Les grands chantiers de l'enseignement catholique

En clôture de ce bilan d'assises et de rappel des engagements nationaux, Paul Malartre s'est lui aussi donné un calendrier mobilisateur pour tous.

● Chaque année, à une même date (le premier vendredi du mois de décembre), un grand rendez-vous national intitulé « La journée des communautés éducatives » sera désormais un symbole fort de l'enseignement catholique, exprimant ses valeurs communes mises en œuvre dans les établissements et permettant de « faire le bilan des engagements qui auront tenu dans la durée ».

● D'ici là, le 24 mai 2005, les responsables des groupes de pilotage diocésains des assises seront réunis à Paris pour recevoir un nouveau hors-série d'Enseignement catholique actualités – témoignage et mémoire des assises 2004, et pour examiner les suites et les accompagnements à réaliser.

Reprenant ensuite les trois engagements nationaux des assises, Paul Malartre les a ainsi illustrés :

### Risquer la communauté éducative

● « Il y a bien une manière chrétienne de gérer. » Le Cnec\* va élaborer d'ici un an un texte destiné à préciser la participation des gestionnaires à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement.

● « Confirmés comme agents publics, les maîtres n'en continuent pas moins à travailler sous l'autorité des chefs d'établissement » : d'ici un an aussi, un texte éclairera ce que l'enseignement catholique attend de ses enseignants, ainsi que la place de l'engagement dans le projet d'établissement.

● Il s'agira aussi de « prolonger le travail sur la place faite aux parents\*\* », tout autant que « sur la connaissance mutuelle de tous les acteurs de la communauté éducative », en veillant à ce « qu'aucun de ces partenaires n'imagine son rôle en terme de pouvoir ».

### Risquer la différence

● « Attention, en cette période de pénurie de postes, au choix des élèves accueillis. Il serait grave que les "pas comme les autres" en pâtissent. » Tout comme il faut « ouvrir l'accueil d'enfants de tous les milieux sociaux, en y faisant face par une solidarité financière interétablissements et la généralisation des grilles de frais de scolarité selon les ressources des familles ».

● « Les conseils de discipline devront se refuser à exclure un élève sans proposer de solution. »

### Risquer l'inattendu de la personne

● Les questions que pose l'évaluation furent nombreuses à l'occasion de ce temps d'assises. Paul Malartre estime donc nécessaire que ce thème soit particulièrement travaillé dès cette année. « Des États généraux de l'évaluation, avec une question clef : "Qu'est-ce qu'un élève, un chef d'établissement, un enseignant, un animateur en pastorale, un gestionnaire... qui réussit ? ", se tiendront lors du premier semestre 2006. »

● Une « charte du recrutement, de la formation et des ressources humaines » sera votée par le Cnec en mars 2006.

● Une « meilleure reconnaissance des animateurs en pastorale scolaire » doit être assurée par l'enseignement catholique.

● Doivent être « relancés, au niveau académique, les observatoires sociaux ».

■ JLBB

\* Cf. note 2 ci-contre.

\*\* Le rôle des parents dans les conseils d'établissement, de classe, de discipline, devait préciser Elisabeth Saunier, membre du bureau national de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre est précisément à l'ordre du jour du prochain congrès de l'Unapel qui se tiendra à Nantes en 2006.

# Des grands témoins porteurs de sens

Juge, haut fonctionnaire, journaliste, élu, médecin, ils sont venus témoigner de la réalité de leur action et du sens de leur travail devant le congrès du Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre (Snceel). Un grand moment de partage, complété par la présentation de la loi organique relative aux lois de finances.

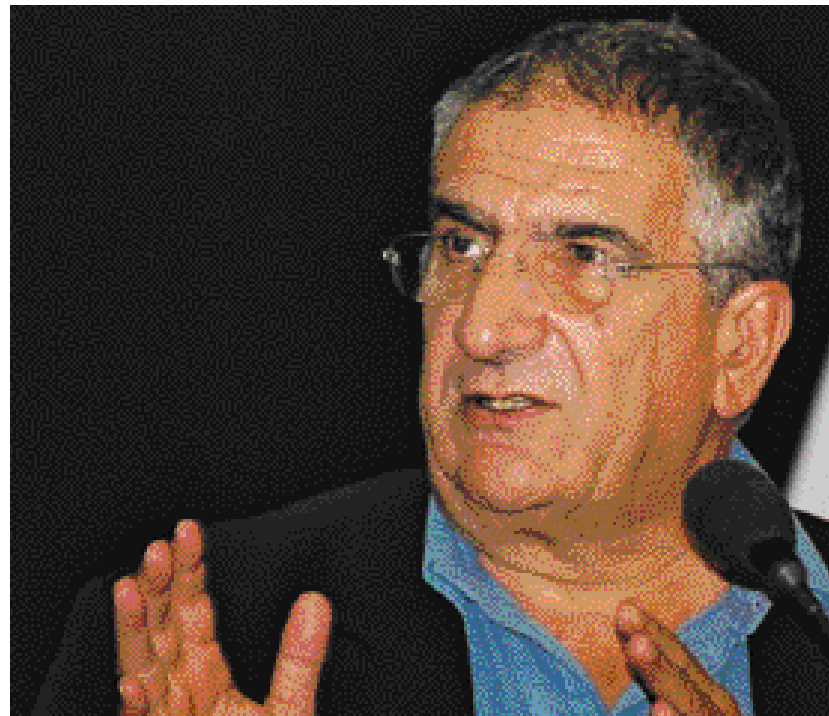
**P**orteur d'un dessein, d'un projet personnel, professionnel, le sens est au cœur de la construction de la personne. D'où la thématique du congrès qui réunissait les chefs d'établissement du Snceel, à l'issue de leur assemblée générale, à Issy-les-Moulineaux les 20 et 21 janvier 2005 : « Chefs d'établissement, hommes de

**La loi organique relative aux lois de finances donne plus de responsabilité et d'autonomie budgétaire aux chefs d'établissement.**

sens ». Plutôt que de se tourner vers eux-mêmes, les responsables avaient choisi l'ouverture à d'autres professionnels « dont les valeurs traversent des missions analogues à celles de chefs d'établissement ». Et pas n'importe qui, des vedettes dans leur domaine,

connues pour leur travail et leurs engagements : Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des Finances, le juge Philippe Courroye, premier juge d'instruction au pôle financier du tribunal de grande instance de Paris, Patrick de Carolis, directeur-adjoint de la rédaction de *France 3* et producteur de l'émission *Des racines et des ailes*, Étienne Pinte, député-maire de Versailles, et Xavier Emmanuelli, médecin urgentiste, ancien secrétaire d'État chargé de l'Action humanitaire d'urgence, fondateur du Samu social et cofondateur de Médecins sans frontières.

« Si on parle du sens, c'est qu'il y a un déficit, constatait tout d'abord, Jean-Baptiste de Foucauld. *Il n'y a plus d'idéologie claire qui anime nos sociétés et on constate une baisse de capacité éthique de la classe dirigeante.* » Pour le haut fonctionnaire, très engagé dans le combat social, président de Solidarités nouvelles face au chômage, c'est que la notion de travail prend



**Xavier Emmanuelli.** Pour le fondateur du Samu social, il faut faire acquiescer à l'homme et de l'autre. (Photo : B. Grelon)

trop d'importance par rapport à la dimension relation et à la dimension spirituelle. « Il faut construire un développement humain et solidaire, ajoutait-il, et travailler sur un plan concret contre l'exclusion. »

Ne se considérant pas comme un censeur mais comme le défenseur d'une certaine morale, le juge Philippe Courroye a expliqué qu'il faisait son travail en luttant contre l'inhumain. Évitant de basculer dans l'hypertechnicité ou dans trop d'humanité, l'homme de loi estime qu'il exerce un métier de sens et qu'il doit d'abord douter. « Notre fonction est assez proche de celle des professeurs, il faut réfléchir, prendre ses distances et garder son impartialité. Mais

la pédagogie de notre décision est essentielle. Elle fait passer le sens de notre action. »

## Le sens du désir

Patrick de Carolis, lui, se veut un homme de questionnement. « La vérité est sur le chemin des autres et la quête d'identité est d'aller vers l'autre, vers l'écoute. Il y a ceux qui pensent que la question est plus importante que la réponse et les autres qui pensent l'inverse. Moi je fais partie de la deuxième catégorie. » Passant rapidement sur les difficultés du métier, les tentations et les conflits de devoir, le journaliste concluait : « Je plaide pour le beau, c'est une expérience de bonheur. Si l'on mettait un peu plus de beau dans nos enfants, il y aurait moins de casse. »

## Le nouveau président du Snceel



© R. Mees

→ Louis Lacome, directeur de l'ensemble scolaire Robin - Saint-Vincent-de-Paul à Vienne (Isère), a été élu à la présidence du Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre (Snceel) lors de l'assemblée générale des 20 et 21 janvier 2005 (lire notre article). Né le 19 mai 1952 à Asque (Hautes-Pyrénées), Louis Lacome a fait ses études primaires et secondaires dans ce département où il commencera, en 1976, sa carrière d'enseignant, puis de chef d'établissement, au collège Notre-Dame-de-Garaison à Monléon-Magnoac. Entre autres responsabilités, il a également exercé celles d'administrateur et vice-président du Snceel de 1995 à 2002. Il succède à François David qui a été chaleureusement remercié et ovationné par l'ensemble des participants à l'assemblée générale. ■



Quant à l'homme de la cité, l'élu, il est allé chercher la clef du sens dans ses racines, dans le vécu de l'enfance. « *En fonction de mon passé, je suis lié par solidarité à tous ceux qui sont réfugiés.* » Étienne Pinte – naturalisé Français – qui a lutté contre la double peine et contre l'interdiction du territoire français (ITF), estime que le législateur « *ne doit pas en rajouter une louche* » et qu'il faut tenir compte de l'humain : on ne sépare pas les familles. Le poli-



e qui les a perdus, les codes du temps, de l'espa-

tique qui sait utiliser la médiation pour sensibiliser la population française et qui insiste sur le rôle essentiel de la pédagogie, avoue qu'il trou-

ve sa motivation fondamentale dans le fait d'être chrétien : « *C'est un faire-valoir auquel je crois, c'est un plus formidable.* » Après les conclusions de la matinée tirées par M<sup>gr</sup> Jean-Paul Jaeger<sup>1</sup>, il revenait à Xavier Emmanuelli d'expliquer la nuance entre les mots anglais « *cure* » et « *care* », et le médecin urgentiste de parler non de « *guérissants* » mais de « *soignants* », d'accompagnateurs. « *Mais il ne faut pas donner n'importe comment, il faut de la distance pour mieux transmettre.* » C'est pourquoi dans cette société qui a perdu ses bornes et ses valeurs, analysait-il encore, il faut faire acquérir à l'homme qui les a perdus, les codes du temps, de l'espace et de l'autre. « *Il faut essayer d'introduire du sens et du désir dans une vie qui n'en a plus, redonner à l'homme son libre arbitre.* » Son humanité, la puissance de ses mots, le sens de son engagement ont valu à Xavier Emmanuelli une longue, une très longue *standing ovation*.

Concrète conclusion de Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique : « *Le chef d'établissement est un homme de sens car artisan de la cohérence entre le discours et la pratique, et le fondement de ce sens, c'est l'Évangile.* »

### Un programme pour l'enseignement privé<sup>2</sup>

Autre temps fort de cette assemblée générale du Snceel : la présentation par Michel Dellacasagrande des conséquences de la loi organique

relative aux lois de finances (LOLF) pour l'enseignement privé sous contrat. Le directeur des affaires financières au ministère de l'Éducation nationale a notamment tenu à préciser que cette loi applicable avec la loi de finances 2006 donnait plus de responsabilité et d'autonomie budgétaire aux chefs d'établissement. Pour être encore plus précis, Michel Dellacasagrande a indiqué que si « *le budget de l'Éducation nationale était jusqu'à présent réparti en 45 chapitres budgétaires* », la LOLF introduit une réorganisation en cinq programmes à l'intérieur desquels tous les crédits sont « *fongibles* », c'est-à-dire qu'ils peuvent être transférés d'un poste à l'autre.

« *En élaborant ces cinq programmes, ajoutait-il, nous nous sommes bien sûr posé la question de l'enseignement privé. Nous pouvions regrouper l'enseignement public et l'enseignement privé dans un même programme. Mais ce choix avait un inconvénient majeur : il faisait exploser le principe de la loi Debré en permettant de retirer des crédits au public pour les attribuer au privé, et inversement. Nous avons donc privilégié la création d'un programme consacré à l'enseignement privé.* » L'attribution d'un programme à l'enseignement privé entraîne donc une fongibilité totale des crédits entre l'enseignement privé du premier degré et celui du second degré, a ajouté Michel Dellacasagrande.

Le programme budgétaire « *enseignement privé* » sera

donc divisé en douze actions : l'enseignement primaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement général et technologique en lycée, l'enseignement professionnel en statut scolaire, l'enseignement post-baccalauréat, les dispositifs spécialisés de scolarisation, l'action sociale en faveur des élèves, les crédits consacrés au fonctionnement des établissements (forfaits d'externat, crédits pédagogiques...), la formation initiale et continue des enseignants, les remplacements, les retraites ainsi que l'indemnisation du chômage. Le principe de la LOLF étant celui d'une « *totale liberté* », les crédits pourront être réorientés d'une action à l'autre. Toutefois, note Michel Dellacasagrande : « *Si les économies sur les dépenses de personnels sont transférables sur des dépenses de nature différente, l'inverse n'est pas possible.* » En conséquence, la LOLF exigera de rendre compte de l'utilisation des crédits devant le directeur de la Desco<sup>3</sup> et instaurera un interlocuteur unique : le chef d'établissement. En contrepartie de cette « *liberté* » d'utilisation des crédits, le responsable du programme « *s'engagera sur des résultats* » à partir d'objectifs quantifiés.

■ BRUNO GRELON  
ET GILLES DU RETAIL

1. Évêque d'Arras et président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire (Cemsu).

2. Cette partie de l'article a été rédigée d'après une dépêche de l'AEF.

3. Direction de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale.

## Petit précoce deviendra grand !

**S**i l'on en juge par le développement de l'association Prékos<sup>1</sup> – dix mois d'existence et 48 établissements adhérents –, les réticences agacées que suscitaient les enfants intellectuellement précoces (EIP), commencent à tomber. Derrière « *le surdoué* » se dessine une personne qui peut être en souffrance profonde. Dans les pages du rapport d'activité qu'elle vient de présenter au cours de sa pre-

mière assemblée générale ordinaire, un an après sa création<sup>2</sup> (le 10 mars 2004), Prékos insiste sur sa volonté de promouvoir les projets pédagogiques spécifiques et d'aider les éducateurs responsables de ces enfants intellectuellement précoces à se former. Le 3 février, l'association a proposé une journée de travail avec une spécialiste<sup>3</sup> sur les difficultés du passage à l'écrit des EIP. Elle s'est aussi dotée d'un jour-

nal, *Prekos Infos* (transmis par e-mail) et d'un site internet<sup>4</sup> pour mutualiser les expériences et répondre aux questions des adhérents. « *C'est un gros effort de mutualisation des expériences et d'information entre établissements*, apprécie André Blandin, secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique, qui assistait à l'assemblée générale. *Quelque chose démarre là – ajustements pédagogiques, ouverture sur l'ex-*

*térieur, lien avec d'autres associations – qui se situe dans la ligne des recherches faites pour faire vivre une école de toutes les intelligences qui respecte la personne.* » ■ MCG

1. Contact : Guy Pican, collège Saint-Vincent-Providence, 57 et 75 rue de Paris, CS 46430 - 35064 Rennes Cedex. Tél. : 02 99 84 81 00.

2. Cf. ECA 283, p. 12.

3. Jeanne Siaud-Facchin, psychologue clinicienne, auteur de *L'enfant surdoué* (Odile Jacob, 2002).

4. Actuellement en construction, il devrait ouvrir en mars.



## Class Open : une confiance justifiée

**P**artenaire associé privilégié de l'enseignement catholique, Class Open a présenté le 12 janvier à l'occasion de ses vœux, son bilan de l'année 2004 et ses objectifs pour 2005.

Pour cette structure qui propose aux familles des séjours éducatifs durant les périodes de vacances, l'année 2004 a été marquée par une reconnaissance non seulement de l'ensemble des instances de l'enseignement catholique mais aussi du ministère de la Jeunesse et des Sports qui lui a accordé un numéro d'agrément.

Mais plus précisément cette même année a suscité des interrogations, des espoirs et des déceptions. Interrogations devant les difficultés rencontrées lors de l'intégration de jeunes des OAA<sup>1</sup>, qui vont jusqu'à rendre les responsables de l'association perplexes quant à leur engagement. Mais dans le même temps, satisfaction d'avoir envoyé en formation Bafa<sup>2</sup> huit



de ces jeunes reconnus dans leur qualité puis intégrés dans les équipes d'animation de l'association ; satisfaction également d'avoir accueilli des jeunes handicapés qui ont prouvé qu'ils étaient capables de vivre pleinement des activités et d'être en harmonie avec les autres, et réciproquement. Déception, en revanche, pour le projet « Langues et sports en Angleterre ». Tout était fait pour une réussite optimale mais les séjours se

sont avérés décevants par manque d'organisation et de pédagogie. Un dossier à revoir entièrement, confiait Maryse Hemmer, présidente de Class Open, qui ajoutait : « Nos projets doivent être, sans cesse, innovants et performants sur un marché ouvert et sujet à la baisse avec 30 % de jeunes en moins cet été dans les centres de vacances. » Les projets de classes découverte ou transplantées, à des prix défiant tou-

te concurrence ont constitué par ailleurs de nouvelles perspectives. Reste à les faire connaître et à montrer que l'enseignement catholique est capable de faire mieux que les sociétés mercantiles qui existent sur ce marché. Autre motif d'espoir : les séjours sur un week-end prolongé qui permettront d'accueillir de jeunes Anglais et leurs enseignants dès le mois de mars 2005. Class Open ne manque ni de savoir-faire ni d'idées, mais connaît encore un déficit de promotion auprès des établissements et des parents.

■ GDR

1. Orphelins apprentis d'Auteuil.
2. Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs.

### Savoir +

→ **Class Open est sur internet :**

[www.sauumur.net/classopen](http://www.sauumur.net/classopen)

Tél. : 06 72 28 44 09.

E-mail :

[classopen@wanadoo.fr](mailto:classopen@wanadoo.fr)

## La décentralisation, au centre des préoccupations



Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France, a récemment éclairci différents points de la récente loi relative aux libertés et responsabilités locales, tandis que professionnels de la formation et de l'éducation partageaient leurs expériences et évoquaient leurs attentes sur ces nouvelles mesures.

Il s'agit de l'investissement par les collectivités des régions de la construction et de la rénovation des lycées. Autre exemple de subvention, l'équipement en matériel informatique – dont le taux en Ile-de-France a progressé jusqu'à un ordinateur pour quatre élèves – a été cité à plusieurs reprises, pour être aussitôt mis en regard avec le problème prégnant du manque de per-

sonnel qualifié pour assurer la maintenance (plus de 100 000 machines pour cette même région...). Ce personnel compte d'ailleurs parmi les Tos<sup>3</sup> (ceux-ci assument également les tâches inhérentes aux services de restauration, d'hébergement et d'entretien) dont la question du transfert de l'Éducation nationale aux régions – avec le changement de statut qui s'ensuit – était sur toutes les lèvres.

Soucieux de rassurer son auditoire, Laurent Hénart a précisé les deux principes de la loi du 13 août 2004. Celui de « compensation » avec le respect de l'autonomie financière des collectivités locales : « *L'État ne peut pas transférer de compétences ou créer des postes nouveaux dans les collectivités locales sans leur donner de compensations en rapport avec le coût que cela représente.* » Et celui de

« péréquation » : des lois de finances devraient permettre de rééquilibrer les éventuelles inégalités de richesse des collectivités.

Lors d'une table ronde autour de la formation professionnelle, des acteurs de terrain ont formulé des difficultés concrètes, rencontrées au quotidien, telles que le recrutement pour les employeurs, la sélection à l'entrée des CFA<sup>4</sup>, la discrimination raciale lors de la recherche d'une place d'apprenti, le logement et le transport des jeunes dont les lieux de formation et d'apprentissage sont parfois très éloignés l'un de l'autre...

■ SOPHIE BIZOUARD

L'AFDET<sup>1</sup> et l'AMEF<sup>2</sup> organisaient à Paris un colloque sur le thème : « La décentralisation, un espoir pour le système éducatif et la formation professionnelle ? ». Responsables politiques locaux et nationaux, au nombre desquels Laurent Hénart, secrétaire d'État à l'insertion professionnelle des jeunes, et Jean-

1. Association française pour le développement de l'enseignement technique.
2. Association métiers, entreprises et formations.
3. Personnels techniciens, ouvriers et de service.
4. Centres de formation d'apprentis.



# Soutenir la création de journaux lycéens

**Journalistes lycéens :**

**connaissez-vous vos droits et devoirs ?**

Une brochure complète est à votre disposition sur le site :

[www.obs-presse-lyceenne.org](http://www.obs-presse-lyceenne.org)

Brochure éditée par l'Observatoire national des pratiques de presse lycéenne

**Observatoire**

**E**st-il possible de parler de tout dans une publication lycéenne ? Qui est responsable ? Qu'est-ce que l'on considère comme un « délit de presse » ? Où trouver de l'aide, des conseils, une formation ?... sont autant de questions que se posent les lycéens qui décident de créer un journal. Pour connaître leurs droits et leurs responsabilités en matière de presse lycéenne et favoriser les liens et les contacts qui leur paraissent nécessaires, un site (cf. « Savoir+ ») s'est ouvert

le 3 février 2005 à l'initiative de l'observatoire des pratiques de presse lycéenne<sup>1</sup>.

Animé par l'association Jets d'encre (cf. « Savoir+ »), ce site présente notamment la circulaire n° 91-051 du 6 mars 1991, modifiée en 2002, qui fixe les conditions dans lesquelles peut s'exercer la presse lycéenne dans les établissements scolaires publics. Bien que non concernés par l'application de cette circulaire, puisque cette dernière porte sur un aspect de la vie scolaire, les lycées sous contrat avec l'État peuvent s'en inspirer pour fixer le cadre d'édition et de diffusion des journaux proposés par leurs élèves.

Si la volonté de voir se développer une presse lycéenne est bien présente dans de nombreux établissements, il convient cependant de constater que le nombre de titres décroît. Ainsi seuls 127 titres de journaux lycéens ont été recensés par le Clemi pour l'année 2003-2004, contre 480 en 2001-2002. Pourtant, la production de supports d'information gérés directement par les lycéens paraît essentielle pour leur permettre d'expri-

mer leur citoyenneté, d'apprendre à se saisir de l'actualité, d'exercer leur capacité de réflexion et d'enrichir la communauté éducative de leurs regards originaux sur le monde et la société.

Nous sommes convaincus qu'en soutenant la presse lycéenne chaque éducateur accompagne les lycéens dans un apprentissage de la liberté et de la responsabilité qui est une véritable exigence pour aujourd'hui et demain. Et nous aimerions émettre deux souhaits : que chaque lycée soit informé de l'ouverture de ce site et que les moments de dialogue entre les élèves et leurs enseignants soient l'occasion d'un échange sur la pertinence

de supports d'actualités réalisés par les lycéens.

**■ GILLES DU RETAIL**

1. Membres de l'Observatoire national des pratiques de presse lycéenne : Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI-Éducation nationale) ; Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) ; Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FEP) ; Fédération des syndicats généraux de l'Éducation nationale et de la Recherche publique (SGEN-CFDT) ; Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FDL) ; Fédération des syndicats unitaire (FSU) ; Formation et enseignement privés (FEP-CFDT) ; Jets d'encre - Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune ; Ligue de l'enseignement ; Ligue des droits de l'homme (LDH) ; Reporters sans frontières (RSF) ; Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC) ; Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) ; Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN) ; Union nationale des syndicats autonomes (UNSA Éducation) ; Union nationale lycéenne (UNL).

## Savoir +

→ **Jets d'encre - association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune. Président : Armand Gosme. Tél. : 06 79 63 48 57.**

**E-mail : [contacts-jetsdencre@club-internet.fr](mailto:contacts-jetsdencre@club-internet.fr)**

**- Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - Éducation nationale). Contact : Pascal Famery. Tél. : 01 53 68 71 13.**

**- Site internet dédié à la presse lycéenne : [www.obs-presse-lyceenne.org](http://www.obs-presse-lyceenne.org)**

Portraits  
Actualités  
Initiative  
Formation  
Culture

**Enseignement catholique**  
ACTUALITÉS

Numéro 291, février 2005, 450 €

**DOSSIER**  
**Vivre, c'est choisir !**

## ECA continue sur internet

Pour aller sur **ECA+**, rendez-vous sur [www.scolanet.org](http://www.scolanet.org) puis cliquez sur la couverture du numéro d' *Enseignement catholique actualités*



## Les parents font leur(s) devoir(s)



D.R.

**L**es devoirs scolaires sont aussi l'affaire des parents. Ceux-ci, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), consacrent en moyenne quinze heures par mois à aider leurs enfants – qu'ils soient écoliers, collégiens ou lycéens – à faire leurs devoirs<sup>1</sup>.

Quels que soient le milieu social et le niveau scolaire des élèves, ce sont les mères qui s'investissent le plus, « y passant en moyenne plus du double de temps que les pères ». Selon l'Insee, la différence atteint son maximum chez les indépendants et les ouvriers, elle ne s'atténue que dans les familles où le père est enseignant. Par ailleurs, les mères suivent leurs enfants plus longtemps : c'est ainsi que « 90 % des mères d'enfant en 4<sup>e</sup> signale s'occuper de ses devoirs ; en 1992, cette proportion était atteinte jusqu'en classe de 6<sup>e</sup> seulement ». Les pères sont toutefois plus présents aujourd'hui qu'il y a dix ans : ils étaient 70 % à aider leurs enfants en 2003 contre 60 % en 1992.

L'investissement parental, souligne l'Insee, diminue au fur et à mesure que l'enfant avance dans sa scolarité, passant de 19 heures à l'école élémentaire à 14 heures en collège et à 5 heures en LEGT<sup>2</sup>.

Autre enseignement de l'étude : « L'aide aux devoirs a d'autant plus de chances de se poursuivre tard dans la scolarité que les parents ont eux-mêmes suivi des études. » Reste que les mères peu diplômées consacrent plus de temps aux devoirs de leurs enfants dans les premières années de la scolarité – 15 heures par mois pour les mères qui ne sont pas bacheliers contre 13 heures pour celles qui ont un niveau équivalent ou supérieur au bac –, ce rapport s'inversant à partir du collège.

Enfin, quel que soit le temps qu'ils y consacrent, les parents se déclarent, pour les trois quarts d'entre eux, satisfaits du soutien qu'ils apportent à leurs enfants. Beaucoup néanmoins se sentent dépassés, estimant ne pas avoir les connaissances nécessaires pour aider leurs enfants. Un sentiment d'incompétence lié à leur propre niveau d'études. C'est ainsi que « plus de la moitié des mères sans diplôme, ou avec le seul certificat d'études primaires, déclarent avoir assez souvent ou très souvent, le sentiment de manquer des connaissances nécessaires pour aider leur enfant dans le primaire, cette part tombant à 5 % seulement chez les femmes diplômées du supérieur ».

Toutefois, même s'ils se sentent dépassés, les parents, et particulièrement les mères, persévèrent et décrochent moins rapidement qu'il y a dix ans.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. « Années scolaires 1991-1992 et 2002-2003 – l'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n° 996 (décembre 2004). Note disponible en deux versions (lecture sur écran et format PDF) sur le site de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
2. Lycée d'enseignement général et technologique.

## Intervida contre la misère

**ASSOCIATION INTERVIDA**

**CLIQUEZ ICI**  
OU APPELEZ AU 08.1000.2000


**QUI SOMMES-NOUS?** PROJETS CAMPAGNES ACTUALITES

**Qui sommes-nous?**

Association Loi 1901, Intervida est une organisation de développement apolitique, non confessionnelle et indépendante constituée le 21 octobre 2003.

Nous travaillons afin d'améliorer les conditions de vie de milliers d'enfants et de leurs familles dans les pays les plus défavorisés du Tiers Monde.

Grâce aux 350 000 parrains en Europe qui nous soutiennent en parrainant des enfants, nous aidons aujourd'hui plus de 3 millions de personnes.



**D**ans le « District IV », bidonville des faubourgs de Managua (Nicaragua), s'entassent 300 000 personnes. L'association Intervida veut aider 125 000 d'entre elles en construisant des logements et des équipements sanitaires et scolaires. Ce « Projet Managua » est l'un des premiers lancés par la toute jeune section française d'Intervida. Qui partage avec les autres l'objectif de « soulager la souffrance et d'améliorer les conditions de vie de milliers d'enfants et de leurs familles ».

Les actions s'organisent essentiellement autour du parrainage. Pour les découvrir : deux moyens. La revue *Intervida*, tout d'abord, qui peut être obtenue en appelant le 08 1000 2000<sup>1</sup>. Pour une connaissance plus complète de l'histoire, des objectifs et de l'actualité d'Intervida – notamment à Muttom, ville d'Inde du Sud, touchée par le tsunami du 26 décembre 2004 –, on consultera la site [www.associationintervida.org](http://www.associationintervida.org) ■

1. Coût d'un appel local.

## Jeu-concours Kangourou : on se dépêche !



**P**uisqu'il s'agit de maths, commençons par les chiffres 2004. L'année dernière, le jeu-concours Kangourou des mathématiques (cf. *ECA* 288, p. 32) a réuni quelque 3 200 000 participants, dont plus de 400 000 en France. Le 17 mars 2005, pour son quinzième anniversaire, la « plus grande inter-versaire, la « plus grande inter-versaire écrite du monde » fera-t-elle mieux ? La réponse est dans le camp des écoliers, collégiens et lycéens qui doivent s'inscrire avant le 28 février 2005. ■

Savoir +



**Association Kangourou sans frontières, 12 rue de l'Épée-de-Bois, 75005 Paris. Tél. : 01 43 31 40 30. Internet : [www.mathkang.org](http://www.mathkang.org)**

### Rectificatif

Deux changements successifs dans la pagination de notre numéro 290 ont entraîné quelques confusions dans les notes de l'article « Créer pendant et après la Shoah ». Page 48, dans l'encadré, il fallait lire : « (cf. note 1, p. 47) », puis « (cf. note 2, p. 47) ». Page 49, note 3 (concernant Charlotte Delbo), il fallait lire : « Cf. note 4, p. 47 ».



# Une école pour l'Europe ?

Le 17 janvier dernier, une journée d'étude a réuni au Sénat des enseignants et des chefs d'établissement, membres de l'association Éducation et Devenir<sup>1</sup>.

Thème de ce rassemblement annuel : l'Europe.

Fondamentale, mais sous-terrainne : ainsi serait-on tenté de résumer la place de l'éducation dans la construction européenne, au terme d'une journée de présentation d'enjeux qui restent mal connus. D'emblée, José Fouque, président de l'association Éducation et Devenir, mettait « les pieds dans le plat » : « Pourquoi les Européens n'ont-ils pas défini un bien commun en matière d'éducation ? La notion de socle commun<sup>2</sup> [qui agite la France en ce moment, ndlr] a-t-elle un sens en Europe ? » Jean-Richard Cyterman, professeur associé à l'École des hautes études en sciences sociales, le soulignait : « Le rôle de l'Europe en matière d'éducation reste subsidiaire. »

## Comment vibrer ensemble, plus et mieux, en rêvant à une éducation plus ouverte ?

L'éducation n'est pas inscrite dans les objectifs du traité de Rome et les ministres de l'Éducation ne se sont rencontrés, pour la première fois, qu'en 1971, animés, surtout par une vision économique de la question. Mais les « vraies » questions de fond, sur le sens et le socle de l'école ne sont pas mentionnées jusqu'au préambule du traité de Maastricht qui dit que l'éducation doit permettre l'épanouissement de tous. Le principe de « subsidiarité » (chacun est maître de ses décisions en son royaume ou république) empêche de pousser plus avant la réflexion sur l'art d'y parvenir...

En mars 2000, la réunion de Lisbonne fixe pour objectif à l'Union européenne de devenir la première économie de la



Trois Européens. De g. à d. : l'Italien Adriano Colombo, professeur d'université, le Français Olivier Masson, professeur d'histoire et membre des « Cahiers pédagogiques », et le Hongrois Toth Barnabas, professeur de latin à la faculté de médecine de Budapest. (Photo : J.-F. Launay/EDV)

connaissance du monde. À Barcelone, en 2002, les ministres soulignent à nouveau l'importance de la formation de l'éducation et de la recherche. Mais les syndicalistes (l'institut de recherches de la FSU<sup>3</sup> notamment) s'inquiètent de la création d'un « nouvel ordre éducatif mondial ». Et de fait, la connotation managériale, sinon libérale, des rapports de la Commission européenne n'est pas de nature à éveiller les passions dans le cœur des enseignants, a souligné Jean-Richard Cyterman, avant d'ajouter : « Je trouve cette méfiance excessive : employabilité et citoyenneté ne sont pas antinomiques ! » D'autant moins que la loi (française) de 1989 précise que « la formation scolaire favorise l'épanouissement de l'élève et le prépare à la vie professionnelle ». Vieilles lunes ? Elles sont débattues, sans fin, chez nos voisins comme chez nous. Et chacun s'efforce de garder l'équilibre entre les deux pôles : éducation et formation à l'emploi.

Triste, tout cela ? Non. Les débats ont tout de même dégagé des points positifs : le développement important des échanges entre étudiants, « facteurs d'enrichissement individuel », ainsi qu'« un intérêt collectif croissant pour les systèmes éducatifs étrangers ». Grâce notamment aux recherches comparées dont le développement contribue à créer une culture européenne : les enquêtes Pisa<sup>4</sup>, par exemple, qui peuvent être considérées comme un instrument de mesure de l'efficacité respective des différents systèmes. Et qui, par contrecoup, attirent de nombreux visiteurs en Finlande, la championne toutes catégories...

## Timides

Autre « bonne » nouvelle : la plupart des pays européens doivent affronter les mêmes problèmes : limitation des dépenses publiques, stagnation du nombre d'élèves, nécessité de renouveler le corps enseignant, de développer l'attractivité du

métier et, pour les élèves, celle des filières scientifiques.

Pour le reste ? L'Allemagne a entrepris, avec courage, de s'approprier ses mauvais résultats aux enquêtes Pisa et se demande comment améliorer son système éducatif qui n'est plus, loin de là, un modèle pour ses voisins. Le projet de loi d'orientation de François Fillon, fait, pour la première fois, référence à l'Europe. Mais les objectifs affirmés au sommet de Lisbonne, semblent encore bien timides : élever la qualité, faciliter l'accès de tous aux différentes formations et ouvrir les systèmes d'éducation et de formation au monde extérieur en facilitant les échanges. Pour le moment Erasmus ne touche que 120 000 jeunes, Leonardo (pour les étudiants travailleurs), 40 000. Et seuls 55 000 enseignants ont bénéficié d'une bourse de mobilité.

Comment vibrer ensemble, plus et mieux, en rêvant à une éducation plus ouverte ? En éveillant davantage le désir d'Europe chez les jeunes, a souligné Luce Pépin, représentante de la Commission européenne.

## ■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Éducation et Devenir est une association intercatégorielle qui fêtera ses vingt ans en 2006. Elle réunit pour des travaux de réflexion et d'analyse divers personnels de l'Éducation nationale qui veulent contribuer à la justice sociale et à la cohésion nationale. La Ligue de l'enseignement, les Cahiers pédagogiques, les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa), la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep) sont ses partenaires. Elle est associée à l'Agence Éducation Formation (AEF). Secrétariat général : Tél. : 04 91 08 20 50. Internet : <http://education.devenir.free.fr>

2. Grande « rescapée » des travaux de la commission Thélot, la notion de socle commun de connaissances est actuellement travaillée au sein d'une mission parlementaire qui élabore un cahier des charges avant présentation et vote de la loi Fillon.

3. Fédération syndicale unitaire.

4. Cf. ECA 290, p. 12.

## Non aux spams... religieux !

Les spams (publicités non sollicitées) envahissent nombre de nos boîtes aux lettres électroniques, signale l'Acnav<sup>1</sup> dans sa lettre en ligne de janvier 2005.

Le plus souvent rédigés en anglais, ces messages proposent des produits de contrefaçon, des médicaments sans ordonnance, voire des offres plus scabreuses... Les systèmes de filtrage installés sur nos machines ou proposés par les fournisseurs d'accès en limitent les inconvénients mais ne les suppriment pas...

Depuis quelque temps, apparaît une nouvelle forme d'en-

vahissement. Des groupes religieux collectent des adresses électroniques et font appel à leurs membres pour leur en procurer de nouvelles.

Récemment, l'un de ces groupes qualifiait de « miracle » le fait d'avoir ainsi recueilli plus de 20 000 adresses !

Or, quelles qu'en soient les motivations, même non commerciales, une telle pratique frise l'illégalité, car la collecte et l'utilisation d'adresses électroniques aux fins de diffusion nécessite le consentement préalable des personnes concernées... Et l'on s'étonne de voir des groupes chrétiens utiliser

massivement ce genre de méthode.

Comment réagir ?

1. D'abord, ne jamais communiquer l'adresse d'un tiers pour une liste de diffusion. Si vous pensez que telle ou telle de vos relations peut être intéressée par un document que vous avez reçu, transmettez-le-lui, invitez-la à s'inscrire, mais ne le faites pas à sa place.

2. N'utilisez pas l'adresse de désabonnement automatique souvent indiquée en fin de message. Car si c'est un « robot » qui diffuse le courrier, il en conclura que votre adresse

e-mail est valable et il pourra la récupérer à d'autres fins.

3. Écrivez pour protester à l'adresse de contact du groupe concerné. On trouve généralement cette adresse sur le site web du groupe diffuseur.

4. Enfin, en cas de récurrence (car certains de ces diffuseurs peuvent être de bonne foi), envoyez votre protestation avec la copie du message reçu à *abuse@*(nom du fournisseur d'accès).

5. Conseils et adresses utiles sur le site internet : <http://acnav.net> (rubrique : « Outils »).

■ GDR

1. Association catéchétique nationale pour l'audiovisuel.

## Visages de la foi en Espagne



Calanda, midi. Cinq mille tambours sur la place de la mairie.

À première vue, la vidéo intitulée *Semana Santa* peut faire émerger un sentiment de méfiance, dû aux photos de la jaquette. Elles montrent en effet de façon très figuratives la Passion vécue par le Christ et les visages cachés de pénitents. Mais après visionnage des 8 séquences tournées dans 8 villes ou villages d'Espagne et un entretien avec le réalisateur, Patrick Piton, l'objectif de ces documents se précise et révèle la véritable intention de l'auteur : aller à la rencontre d'une culture étrangère, laisser parler les mythes et les coutumes, écouter les mots, les expressions et les chants, découvrir l'Espagne au travers de sa sensibilité religieuse. Il fallait oser cette

entreprise. Mais le pari est tenu puisque Patrick Piton a déjà présenté ses films à des centaines d'élèves et à leurs professeurs qui ont reconnu leur pertinence. Peut-être ont-ils aussi été curieux de comprendre le regard du réalisateur sur les événements qu'il présente et met, parfois, en scène.

Les vidéos sont complétées par des outils pédagogiques en français et en espagnol – commentaires, questionnaires pour les élèves, interviews<sup>1</sup>...

Les 8 séquences :

– « L'indulgence » : libération d'un prisonnier à Zaragoza par la confrérie de la Piedad...

– « Romper la Hora » à Andorra : des milliers de tambours se réunissent à minuit sur la

place du village pour une procession...

– « Romper la Hora » à Calanda, le seul village à réunir à midi 5 000 tambours.

– « Nuit Sainte à Cordoue » : nombreuses processions, ambiances dans les rues...

– « Jeudi Saint à Séville » : processions, ambiances, bars à tapas, origines des confréries...

– « Los Picaos » : inédit - Des pénitents enchaînés se flagellent !

– « Le drame de la Croix » : insolite - Passion du Christ avec des centaines de Romains...

– « La passion du Christ » de nuit, à Chinchon...

■ GDR

1. Le package est vendu 80 €. Renseignement : Galaxy Production, 99 chemin de la Valcaude, 34200 Sète. Tél. : 04 99 57 22 11.

E-mail : [galaxyproduction@wanadoo.fr](mailto:galaxyproduction@wanadoo.fr)

## La Bible en jouant



Guider les enfants de 3 à 8 ans dans l'apprentissage de la Bible et de la foi chrétienne via des activités tout à la fois ludiques et éducatives : tel est l'objectif visé par le cédérom interactif *Timy-Clic*<sup>1</sup>. Les enfants sont invités

à aider le bon berger à retrouver la brebis égarée. Dans l'atelier des personnages, c'est avec l'histoire de Joseph, de Moïse, et du roi David qu'ils se familiariseront, tout en dessinant des personnages et animaux tous plus farfelus les uns que

les autres. Avec *L'arche de Noé*, *David et Goliath*, *La pêche miraculeuse*, *La brebis égarée*, *Jéricho* et d'autres chansons, ils découvriront l'histoire de la Bible.

Les plus jeunes pourront aussi écouter des histoires. Ainsi, celle de Millefeuilles l'écureuil radin et égoïste qui se plaît à ramasser toutes les noisettes de la forêt, mais qui apprendra des autres animaux les vertus du partage et de l'attention à l'autre. Telles sont quelques-unes des activités proposées

par ce cédérom qui a été pensé par une équipe de pédagogues chrétiens regroupés dans l'association « Éveil à la foi<sup>2</sup> ».

■ VG

1. Le cédérom peut être commandé à l'adresse suivante : Trilogie Studio Multimédia, 6 allée des Astoin, 83160 La Valette-du-Var ou via le site : <http://www.tsm-internet.com> Prix : 29,50 €.

2. L'association « Éveil à la foi » qui a pour objectif l'enseignement de la foi chrétienne est composée de membres qui travaillent bénévolement pour la réalisation de contenus et de concepts utilisant les nouvelles technologies pour l'éducation et l'évangélisation des enfants ».



**Journe nationale des assises  
du 4 dcembre 2004**

**LES ENGAGEMENTS NATIONAUX  
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

**Risquer la communauté éducative  
et ses lieux de parole**

Que la place de chacun soit reconnue

- Nous nous engageons à ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories de personnels, les parents, les gestionnaires et les élèves.
- Nous engageons les partenaires de la communauté éducative à ne pas chercher à prendre le pouvoir mais à participer à la mission de l'enseignement catholique sous la responsabilité de ceux qui ont reçu mission d'Eglise.

Si non nous ne serions pas l'enseignement catholique mais un enseignement privé.

**Risquer la différence**

Que « l'enseignement catholique ouvert à tous »

- Nous nous engageons, en réseaux d'établissements, à ne pas exclure les « pas comme les autres » et à rattraper notre retard dans leur accueil et leur accompagnement.
- Nous invitons les réseaux d'établissements à faire en sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui scolarisent les élèves en grande difficulté.
- Nous engageons les réseaux d'établissements à imaginer sur le plan financier des mutualisations ou péréquations, notamment pour ceux qui ont besoin d'un internat, dans l'objectif de n'exclure aucune famille et aucun élève pour des raisons d'argent.

**Risquer l'inattendu de la Personne**

Que l'élève ne soit pas considéré comme un individu conditionné et programmé, et que toute personne, quelle que soit sa fonction dans l'établissement, ait même dignité et même reconnaissance.

- Nous nous engageons à ne pas enfermer l'élève dans son histoire antérieure, dans ses résultats, dans ses comportements mais à lui ouvrir un espace de confiance.
- Nous engageons les conseils d'école et les conseils de classe à toujours dégager dans leurs appréciations des éléments positifs et à repenser l'évaluation.
- Nous nous engageons à casser les fausses hiérarchies : entre le personnel enseignant et les autres personnels, entre les enseignants, les éducateurs et les parents, entre le secondaire et le primaire, entre l'enseignement général, l'enseignement professionnel et l'enseignement agricole, entre les grands et les petits établissements.

Ce qui fait la taille d'un établissement, c'est la qualité de ce qu'il vit. Il est toujours possible et passionnant d'éduquer

« Des messages ont manifesté des souffrances dues à la difficulté de faire équipe, au sentiment de solitude, à la complexité croissante du rôle d'éducateur et du métier d'enseignant. Mais les engagements viennent nous redire qu'il est toujours possible et passionnant d'éduquer. Parce qu'au nom de l'Evangile toute Personne est Espérance incarnée et signe de vie, nous invitons tout l'enseignement catholique français à avoir le courage de l'avenir. »

Paul Malartre  
Secrétaire général de l'enseignement catholique



(Re) vivez  
les assises...  
La  
deuxième  
phase des assises  
a aussi  
son affiche



Commandez-la  
dès maintenant !

**AFFICHES ASSISES  
DÉCEMBRE 2004**

12 € les 2 exemplaires (FRAIS DE PORT COMPRIS)  
25 € les 5 exemplaires (frais de port compris)  
45 € les 10 exemplaires (frais de port compris)

Nom/Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires. Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75



## Dimensions de la sanction

« L'idée de sanction revient à l'ordre du jour et occupe une place centrale dans le discours politico-médiatique, éducatif et psychologique, tout particulièrement à propos des jeunes », rappellent Maryvonne Barraband et Bruno Deswaene en introduction au numéro que **La Lettre de l'enfance et de l'adolescence** consacre à la sanction<sup>1</sup>.

« Qu'est-ce qu'une sanction éducative ? », s'interroge Eirick Prairat<sup>2</sup>. Pour l'auteur, la sanction, pour être éducative, doit poursuivre une triple fin. Une fin politique en ce sens où « la sanction vise à rappeler la primauté de la loi et non la prééminence des adultes » ; une fin éthique, car elle « est un moyen de promouvoir un sujet responsable en lui imputant la responsabilité de ses actes » ; une fin sociale, enfin, en tant que coup d'arrêt à des pratiques prohibées. La sanction, poursuit l'auteur, doit s'adresser à un sujet, porter sur des actes, supprimer des droits ou des avantages, et enfin appeler à réparation à l'attention de la victime ou du groupe : il y a là autant de principes structurants « qui dessinent la figure d'une sanction éducative ». Enfin, pour penser la sanction dans un champ éducatif, il convient de rompre avec un mode de pensée, le comportementalisme, et avec un héritage qui fait la part belle à la conception expiatoire confondant sanction et punition.

Olivier Cadot est éducateur spécialisé dans un foyer éducatif. Son expérience l'a amené à travailler sur la distinction entre punition et sanction<sup>3</sup>. « La question de la sanction, écrit-il, est au cœur de la relation éducative. » La sanction, en effet, « signifie à l'individu qu'il est l'auteur de son acte », elle lui permet « une élaboration du sens et des conséquences [de son acte] ». C'est en ce sens qu'elle est éducative et se distingue de la punition qui « cible l'indignité de l'être et relève du dressage par la contrainte ».

La fonction de surveillance dans un établissement scolaire ne saurait aujourd'hui être réduite à l'enregistrement des absences et autres tâches administratives, et au maintien de la discipline. « Le surveillant est amené à recourir à l'observation et à l'analyse comportementale, à l'écoute et au dialogue. Il doit anticiper et désamorcer les crises qui peuvent survenir. Son attitude doit relever non pas du répressif mais de la communication. Elle doit être non pas celle du gendarme mais du communicant bienveillant qui écoute, comprend, dialogue et qui apporte son assistance. » Reste que ces activités de communication, d'écoute, de médiation, de régulation, qui, au dire des surveillants, « constituent la substance actuelle de leurs implications professionnelles », demeurent le plus souvent occultées dans les établissements et bien souvent ignorées des personnels en charge de l'enseignement et de l'éducation, faisant des surveillants « les parents pauvres et le maillon faible du système éducatif ». C'est cet écart entre une certaine représentation du métier de surveillant – maintien de la discipline – et sa réalité effective au sein des établissements scolaires que Morad Amrouche interroge<sup>4</sup>. Maria Renato Prado s'est intéressée pour sa part à l'école maternelle<sup>5</sup>. Sa contribution vise à montrer comment se redéfinit dans « cette école [dont l'objectif est de permettre les premiers apprentissages des règles et interdits qui serviront à la bonne adaptation de l'enfant à son entrée dans le primaire] l'exercice de la sanction envers le jeune enfant scolarisé ».

La Lettre de l'enfance et de l'adolescence, Éditions Érès, Service abonnements, BP 65116 - 35151 Fenouillet Cedex. Prix au numéro : 13 €.

1. N° 57, septembre 2004.
2. « Réflexions sur la sanction dans le champ de l'éducation ».
3. « Sanction et processus éducatif ».
4. « La fonction de surveillance et le maintien de la discipline dans les lycées ».
5. « École maternelle : éduquer ou encadrer ? ».

■ VÉRONIQUE GLINEUR

## Conférences de Carême

PARIS (75)  
Du 13 février au 20 mars 2005  
Notre-Dame-de-Paris

Le 13 février, sur le thème « Foi et Raison », Jean-Luc Marion, philosophe et enseignant à Paris-V et Chicago, éclairera la démarche des quatre conférences qui suivront. Inspirées, dans le fond comme dans la forme par la nécessité pour l'Église d'« établir un dialogue conduit par le seul amour de la Vérité », elles réuniront un théologien de la faculté de théologie Notre-Dame de l'École Cathédrale et une personnalité significative de la pensée contemporaine. Ainsi, le 13 mars, le père Patrick Faure et Jean-Louis Chrétien, philosophe, professeur à Paris-V, pour « Lire la Bible aujourd'hui ». Le cycle se refermera le 20 mars avec le cardinal Georges Cottier qui recueillera dans une réflexion conclusive les conférences précédentes et proposera des jalons pour l'avenir.

Programme complet sur : <http://catholique-paris.cef.fr>  
Toutes les conférences ont lieu à 16 h 30.

## Semaine de la Passion

ANTIBES (06)  
Du 6 au 13 mars 2005  
Cathédrale, librairie La Procure...

Citons deux des spectacles programmés cette année. *La Passion*, interprétée par 70 hommes, femmes et enfants d'Antibes qui mêlent leurs nationalités, leurs croyances et leurs personnalités et renouent avec la tradition du Moyen Âge où la foule, sur les parvis des cathédrales, revivait le calvaire de Jésus. Et *L'Évangile de Jean sur scène*, par Jean-Marie Despeyroux qui avait fait les beaux soirs du premier Festival de la Bible de Bordeaux (cf. *ECA 280*, pp. 38-39). Également au programme : café-poésie, exposition de dessins d'enfants sur le thème de la Croix...

Programme détaillé sur : [www.antibes-art-passion.com](http://www.antibes-art-passion.com)

## Semaine du Marais chrétien

PARIS (75)  
Du 11 au 20 mars 2005  
Quartier du Marais

Conférences, spectacles de danse ou de théâtre, films, expositions... Les 40 et quelques manifestations de la Semaine du Marais chrétien s'organisent cette année autour du thème « Tous différents, tous frères ». Cette 8<sup>e</sup> édition, comme les précédentes, rassemblera dans un esprit œcuménique et interreligieux, juifs, chrétiens et musulmans, et s'attachera à établir par l'art et la culture un dialogue entre croyants et non-croyants.

Programme détaillé sur : <http://maraischretien.free.fr>

## Congrès national de Pax Christi

PARIS (75)  
13 mars 2005  
Institut catholique de Paris

Cette journée sur le thème « L'Europe interpellée par l'Afrique, Le Proche-Orient, les États-Unis » accueillera Pascal Lamy, ancien commissaire européen, président du groupe d'études et de recherches « Notre Europe », M<sup>gr</sup> Sanon, archevêque de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, Joseph Maïla, recteur de l'Institut catholique de Paris, et Marie Dennis (États-Unis), vice-présidente de Pax christi International.

Contact : 01 44 49 06 36 - Internet : <http://paxchristi.cef.fr>

## « La Passion du Christ »

PARIS (75)  
15 mars 2005  
Église Saint-Étienne-du-Mont, 75005, 20 h 30

Cette *Passion du Christ* inaugure une série de concerts spirituels intitulée « Cent minutes pour expliquer la Bible ». Ces rencontres entre les prêtres de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont et des musiciens professionnels lors de chaque

événement important du calendrier liturgique (Carême, Pâques, Pentecôte, Toussaint, Noël) offriront autant d'occasions « de revenir à la source d'un monument littéraire et de faire entendre aux plus jeunes les beautés d'un art sacré universel ».

Soulignons qu'il s'agit de « concerts par souscription ». Le prix de la place est fixé à 20 €, mais il existe des tarifs « de groupe », « soutien » ou « bienfaiteur ». La souscription est close dix jours avant chaque concert.

Renseignements par téléphone auprès du secrétariat de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont : 01 43 54 11 79 (du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h) ; par e-mail auprès de l'association Lyre et Muses : asso.lyre-muses@wanadoo.fr

## Semaine de la langue française et de la francophonie

10<sup>e</sup> ÉDITION

Du 17 au 24 mars 2005

En France et dans le monde francophone

La Semaine de la langue française et de la francophonie fête ses dix ans l'année où l'on célèbre le centième anniversaire de la mort de Jules Verne. Belle occasion pour la première de saluer la mémoire du second en choisissant pour thème : « Le français, langue de l'aventure scientifique ».

Ateliers, spectacles, expositions, conférences... Comme toujours, toutes les initiatives sont les bienvenues. Et comme toujours, des associations aux institutions en passant par les personnalités et les anonymes, on est prêt à s'investir pour le plaisir de redécouvrir sa langue, de se l'approprier, de la partager...

Site internet : [www.dgffif.culture.gouv.fr](http://www.dgffif.culture.gouv.fr)

### À vos dates...

→ Pour une parution dans le numéro 292 d'Enseignement catholique actualités, (mars 2005), vos dates doivent nous parvenir avant le 22 février prochain.

## Portes ouvertes à l'Ileps

CERGY-PONTOISE (95)

19 mars 2005

13 boulevard de l'Hautil

L'Institut libre d'éducation physique supérieure (Ileps) ouvrira ses portes de 13 heures à 17 heures à tous ceux qui s'interrogent sur :

- le métier de professeur d'éducation physique et sportive ;
- les métiers du sport ;
- les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à l'Ileps à l'heure du Licence-Master-Doctorat (LMD).

Contact : 01 30 75 60 50.

## Rencontres de la Fondation d'Auteuil

JOUY-EN-JOSAS (78)

6 et 7 avril 2005

Campus d'HEC

Ces rencontres sur le thème « Garçons et filles en difficulté : quelle mixité ? » se veulent un « laboratoire d'idées », une étape dans l'élaboration d'une position sur la mixité que la direction de la Fondation d'Auteuil devrait prendre dans le courant de cette année. Il s'agit pour ses membres de recueillir des avis et d'échanger avec les participants. Parmi les animateurs des forums : le père Jean-Marie Petitclerc, directeur du « Valdocco » à Argenteuil, Hélène Renard, présidente des Scouts et Guides de France, et Yves Mariani de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique.

Contact : 01 44 14 75 36.

## Formations médicales et paramédicales

PARIS (75)

10 avril 2005

Maison de la Mutualité

Le temps de ce Salon d'un jour, bacheliers et étudiants de niveau bac à bac + 5 se ren-

## Pour vous guider dans le BO

décembre 2004 - janvier 2005 (nos 47 à 3)

Cette rubrique vous signale les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Pour en savoir plus, consultez le site : [www.education.gouv.fr/bo](http://www.education.gouv.fr/bo)

### BO 47

#### À propos du baccalauréat

Liste des morceaux pour les épreuves du baccalauréat technologique « techniques de la musique et de la danse ».

#### Semaine de la langue française et de la francophonie

(Lire « Agenda », ci-contre).

### BO 1

#### Toujours à propos du bac

Suppression de l'épreuve des travaux personnels encadrés à l'examen du baccalauréat.

#### Création et abrogation

Création de la mention complémentaire « vendeur spécialisé en produits techniques pour l'habitat », avec définition et conditions de délivrance de ce nouveau diplôme. Dans le même temps, abrogation de la mention complémentaire « vendeur de produits multimédia ».

#### Concours

Ce BO donne les informations sur le concours d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. À noter : le BO 2 de ce mois de janvier 2005 apporte toutes informations sur le concours national « Initiatives Jeunes » : les meilleurs projets de création d'entreprises pour l'année scolaire 2004-2005.

### BO 2

#### BTS

Un texte apporte des modifications dans le règlement

général du BTS (modification au décret du 9 mai 1995).

#### En lycée

Pour les classes de première et de terminale des séries économique et sociale, scientifique et littéraire et également pour la série sciences et technologies de la gestion, des modifications dans l'organisation et dans les horaires.

#### Sorties scolaires avec nuitées

Une circulaire apporte distinction dans ces sorties entre les séjours courts (avec moins de 4 nuitées) et les classes de découverte (4 nuitées et plus).

### BO 3

#### Autorisation d'absences...

... pouvant être accordées aux personnels pour les principales fêtes religieuses des différentes confessions (catholique, protestante, orthodoxe, arménienne, musulmane, juive, bouddhiste).

#### Pour la sixième

La parution des nouveaux programmes se poursuit : voici ceux concernant l'enseignement de la technologie.

#### Encore le BTS

Définition et conditions de délivrance du BTS « conception de produits industriels », avec le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

seigneront sur les formations et la multitude de débouchés offerts par un secteur de la santé en pleine expansion. Et les jeunes diplômés pourront éventuellement trouver un emploi sur place. Les Hôpitaux de Paris, par exemple, proposeront 1 200 postes d'in-

firmières. Parmi les trois conférences inscrites au programme : « Intégrer une formation médicale ou paramédicale : concours, admission, sélection ».

Demande d'invitation en ligne sur : [www.studyrama.com/salons](http://www.studyrama.com/salons)

**Et si l'orientation était d'abord une affaire de confiance ? Dans un monde où l'instantanéité a remplacé la durée, où les modèles et les références se multiplient, peut-on demander à un adolescent de s'engager dans une filière en vue d'un métier ? Lui apprendre à discerner ce qu'il aime, à mettre des mots sur son trajet, voilà le rôle de l'école. L'épauler pour qu'il croie en lui, voilà la tâche de l'éducateur. Visite guidée d'établissements catholiques où s'orienter, c'est découvrir son potentiel.**

# Vivre, c'est choisir !

## Sommaire

### Dans le bon sens

■ *Stratégies originales d'accompagnement, partenariat entre un collège et des lycées professionnels, retour au lycée pour préparer le bac à 24 ans et plus... Les idées ne manquent pas. Trois exemples à Rennes, Saint-Étienne et Angers.*

### « On peut tout casser »

■ *Bernadette Sow aide les collégiens et lycéens de Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux dans leur orientation. L'établissement s'il est coté n'a rien d'élitiste, et la psychologue de l'éducation valorise la voie professionnelle.*

### Les clefs d'un bon CV

■ *Pourquoi un CV envoyé spontanément par un jeune retient-il l'attention, et pas un autre ? Marie-Laurence Alexandre et Élodie Dufour, respectivement responsable du développement des ressources humaines et chargée du recrutement et des relations écoles à Bayard Presse, répondent.*

### « Pas de voie royale »

■ *La motivation des élèves, reconnue et encouragée, peut ouvrir plus largement les portes de leur orientation. Christiane Durand témoigne. Membre de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique, elle a été professeur de français en lycée technologique, responsable d'un collège et formatrice.*

### Des outils pour (s')orienter

■ *Guides, Olympiades des métiers, coaching...*

**L'**orientation ? C'est apprendre à se situer à tout moment ! », parole d'une directrice des ressources... très humaine<sup>1</sup>. Le contraire d'une gare de triage donc, une image négative et douloureuse imprimée dans l'esprit de bien des familles. C'est en effet d'orientation qu'il a été le plus question au cours des 13 000 débats sur l'école organisés par la commission Thélot. Mais sait-on que depuis 1996, l'éducation à l'orientation (EAO) définie par les circulaires<sup>2</sup> doit permettre aux collégiens et lycéens de connaître leur environnement, les voies de formation, ainsi que leurs capacités, leurs intérêts ? Cela pour qu'ils modifient leurs représentations qui sont « souvent simplifiées ou stéréotypées, voire erronées ». Au-delà, « il s'agit d'équiper le jeune pour qu'il soit en mesure de faire le moment venu un choix adapté tout au long de sa vie professionnelle, voire personnelle<sup>3</sup> ». Dans cet esprit, des écoles catholiques ont réussi, avec beaucoup d'intelligence et d'énergie, à transformer un processus de sélection en un parcours choisi. Ainsi, à Rennes, au lycée Jeanne-d'arc, en section technologique, chaque élève est accompagné, plus qu'orienté. Un regard positif d'adulte l'aide à construire une véritable estime de soi, souvent très fragile au départ. À Saint-Étienne, c'est dès le collège, qu'on se préoccupe de faire découvrir aux élèves qu'il n'existe pas

qu'une filière d'excellence, pourtant présente au lycée avec des classes préparatoires. Grâce à une ouverture constante sur l'univers technologique et professionnel, les jeunes du collège Saint-Louis peuvent apprivoiser une autre manière de prendre leur place dans le monde. Là aussi, un accompagnement adulte vigilant et bienveillant les aide à découvrir leurs talents. Et comme il n'est jamais trop tard, les « décrocheurs » trouvent l'occasion de rebondir au lycée Sainte-Agnès d'Angers, où l'on peut préparer le baccalauréat à son rythme et émerger du traumatisme de l'échec. Parce que vivre, c'est choisir. Avec et grâce à des adultes à l'écoute.

■ **MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Muriel Penicaud, DRH chez Dassault Systèmes, qui fut membre de la commission Thélot, s'exprimait sur l'orientation au cours du colloque organisé par l'Urapel de Versailles le 6 novembre dernier au lycée Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux.

2. Respectivement : circulaire 96-204 du 31 juillet 1996 relative à la mise en œuvre de l'expérimentation de l'éducation à l'orientation au collège (BOEN 31 du 5 septembre 1996), et circulaire 96-230 du 1<sup>er</sup> octobre 1996 relative à la mise en œuvre d'une éducation à l'orientation dans les LEGT (BOEN 36 du 10 octobre 1996). Sur l'EAO, voir aussi le document support pour la mise en œuvre de démarches d'orientation en collège, LEGT et LP sur le site <http://www.eduscol.education.fr> (rubrique « orientation »). Pour une présentation détaillée de l'EAO, on pourra se reporter à ECD 218 d'octobre 1997 (pp. 20 à 31).

3. « L'évaluation de l'orientation à la fin du collège et au lycée - rêves et réalités de l'orientation », Maryse Hénoque et André Legrand, mars 2004. Ce rapport est disponible sur le site du Haut Conseil de l'évaluation de l'école : <http://cisad.adc.education.fr/hcee> (rubrique « publications »).



# Propos d'orientés

## Jean-Côme Vercoustre : « Puisque j'aimais les chiffres... »



« J'ai toujours été un élève moyen, sauf en mathématiques. En troisième, je suis passé d'Alsace à la région parisienne, où l'on m'a inscrit à Notre-Dame-du-Grand-champ, à Versailles. J'ai redoublé la troi-

sième et je pouvais passer en seconde générale, à condition que ma moyenne remonte encore. Mais je me demandais où cela me conduirait et j'ai choisi de faire un BEP\* de comptabilité, puisque j'aimais les chiffres. Les enseignants me soutenaient beaucoup. Après avoir rencontré cinq élèves de BTS\*\* qui avaient commencé, comme moi, par un BEP, j'ai eu envie de continuer : c'est plus facile de travailler quand on sait quelle voie on veut suivre. Mon BTS en comptabilité et gestion en poche, je vais préparer un DESCF\*\*\* en alternance... »

\* Brevet d'études professionnelles.

\*\* Brevet de technicien supérieur.

\*\*\* Diplôme d'études supérieures comptables et financières.

## Nicolas Buzeau\* : « J'ai subi l'orientation »



« J'ai subi le collège jusqu'en troisième, enfin j'ai suivi le parcours général... En échec, je m'abandonnais au fil de l'eau. Mes parents sont venus avec moi rencontrer mon professeur principal : impossible de continuer

en voie générale. Mon père avait son CAP\*\* de pâtissier et n'était donc pas hostile à la voie professionnelle. Par contre, ma mère l'était fortement. Ensemble, ils tenaient un restaurant : j'aurais donc pu sans problème suivre une filière hôtellerie. Mais c'est le milieu automobile qui me passionnait. En juin, j'ai pu faire un stage chez un garagiste, ami de mon père, ce qui m'a donné envie de devenir mécanicien. Puis j'ai cherché des établissements qui m'accepteraient. Saint-Nicolas (établissement lasallien d'Issy-les-Moulineaux) n'avait pas de place dans cet-

te section mais on m'y recevait en carrosserie. Pourquoi pas, ai-je pensé ? Et j'ai réussi à me motiver : je voulais prouver à ma mère que je ne m'étais pas trompé de voie, bien que je sois descendu très bas à ses yeux ! Après mon BEP, j'ai donc passé mon bac professionnel en quatre ans, puis complété mon éducation avec le garagiste ami de mes parents, qui faisait de la compétition automobile. Les professeurs d'atelier m'ont encouragé, ainsi que le professeur principal. On m'a aidé à combler mon retard dans les matières générales. Après mon BTS de carrosserie, j'ai travaillé dans un bureau d'études, passant de la réparation à la construction, tout en continuant à pratiquer ma passion : la compétition. Enfin, j'ai trouvé un poste au sein d'un grand groupe automobile, où cette fois, je ne m'occupe plus de carrosserie mais... de mécanique !

\* Mécanicien chez PSA à Montlhéry (Essonne).

\*\* Certificat d'aptitude professionnelle.

## Maurice Gironda\* : « Mes parents ont paniqué »



« J'ai passé mon enfance au milieu des moteurs d'avions... Mes deux frères voulaient devenir ingénieurs et quand j'ai annoncé mon désir de devenir enseignant, mes parents ont paniqué. Mais le directeur

du collège Jeanne-d'Arc de Dourdan (Essonne), où j'étais inscrit, m'a emmené dans sa DS chez M<sup>gr</sup> Martin qui m'a aussitôt parrainé. Après une formation universitaire en mathématiques, je suis devenu chef d'établissement à 27 ans ! »

\* Directeur diocésain du Val-d'Oise.

## Claude Thélot\* : « Je ne savais ce que je voulais faire »



« J'étais au lycée Voltaire, à Paris : bon élève. Quand, en fin de classe de première, j'ai manifesté l'envie de faire du théâtre, mon père m'a dit : « Fais d'abord math élem.\*\*. » Et je me suis retrouvé à Louis-le-Grand, où

cela a bien marché. C'est un bon lycée, avec des élèves un peu particuliers [...]. Ni à 14 ans ni à 18 ans, je ne savais ce que je voulais faire : je ne crois pas que l'on puisse le demander à un jeune de cet âge. En revanche, on peut essayer de faire naître cette question : qu'ai-je envie d'apprendre ? Pour ma part, j'étais au clair sur ce que je souhaitais étudier [...]. « En sortant de l'École polytechnique, j'ai choisi d'intégrer l'École de la statistique. Et depuis trente-quatre ans, je réfléchis aux évolutions de la société française. Je suis très attaché au développement de passerelles [aux études] entre l'action et la réflexion, susceptibles d'aider à fonder une politique. Dans un monde où la division du travail s'accélère, où l'on ne peut donner toutes les connaissances à un jeune, où l'incertitude s'accélère, l'orientation devient difficile et il est périlleux de la fonder sur un projet professionnel. »

\* Conseiller maître à la Cour des comptes, président de la commission du débat national sur l'avenir de l'école.

\*\* Première année scientifique de classe préparatoire aux grandes écoles.

## Muriel Penicaud\* : « J'étais une fille, on m'a laissée en paix ! »



« Comme personne ne se préoccupait vraiment de moi, j'ai évité la classe préparatoire et j'ai choisi l'université. Là, j'ai obtenu une bourse pour le Canada où j'ai étudié les stratégies scolaires en milieu défavorisé. Ma

chance a été d'y faire des rencontres extraordinaires. En six mois les acteurs principaux de ce domaine m'ont tous ouvert leurs portes. J'en ai tiré une grande leçon : la confiance qu'on met en vous est un formidable accélérateur de potentiel. »

\* Directeur général-adjoint chez Dassault Systèmes.

Les témoignages reproduits dans ces deux pages ont été recueillis par Marie-Christine Jeannot lors du colloque « Les professionnels face à l'orientation » du 6 novembre 2004, organisé par l'Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Urapel) de Versailles et animé par Danièle Luccioni, au groupe scolaire Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). ■

# Dans le bon sens

Stratégies originales d'accompagnement, partenariat entre collège et lycées professionnels, retour au lycée à 24 ans et plus... Les idées ne manquent pas. Trois exemples à Rennes, Saint-Étienne et Angers.

## La « thérapie de la confiance »

Lycée Jeanne-d'Arc, Rennes (Ille-et-Vilaine)

**A**w bissimila ! Jeanne-d'Arc ka kantansota an ka nege juru siraw be<sup>1</sup>... » Dès le message d'accueil téléphonique, le lycée Jeanne-d'Arc, à Rennes, surprend. Il est diffusé en... dix langues dont le bambara du Mali ! Façon d'afficher l'identité forte d'un établissement<sup>2</sup> qui a choisi de jouer « à haute dose » la carte de l'international et de l'interculturel. Les élèves, explicite Annie Postigo-Oillic, la directrice, « doivent être fiers d'être ici ». Guère évident pour un lycée où l'investissement premier se fait sur des classes STT<sup>3</sup>. Qui signifient un « *palier supplémentaire de réussite* » pour les élèves venant de BEP<sup>4</sup>, mais aussi trop souvent une « *orientation par défaut* » pour ceux issus de l'enseignement général. Qu'importe, « *ici, on met la barre très haut : pas seulement en exigences intellectuelles mais pour toute la personne* ». Et puis surtout, on se donne tous les moyens de la déclaration d'intention. Bien plus qu'orienté – désastreuse litote qui camoufle tant d'abandons –, chaque élève est accompagné. Tout commence à la rentrée, raconte Elbane Hamady, prof de maths et responsable des premières, par deux journées d'intégration en groupes de deux classes, hors établissement, avec exercices sportifs et animations de fondation du groupe. Une « *respiration* » qui se poursuivra toute l'année dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire, avec la « *banalisation* » de deux demi-journées, l'une pour des cycles de formation – une vingtaine au choix – sur la culture chinoise, la création d'un site web, la culture religieuse, la lecture de l'ima-

ge, etc. ; et l'autre... qui est définie mois par mois par les profs, et qui peut être de suivi particulier en maths si certains décrochent ou d'accompagnement psy pour pallier un manque de concentration, ou encore de reprise d'une ambiance de classe avec débats, exercices de gestion des conflits... Et si tout va bien, eh bien dans la classe, elle est consacrée à un « *projet citoyen* » par groupes.

Sans oublier le prof principal qui reçoit chaque élève plusieurs fois l'an en première et terminale pour faire le point sur son projet professionnel, des simulations d'entretien d'entrée en BTS<sup>5</sup>, etc. Suivi ouvert depuis cette année aux secondes, avec entretien toutes les trois semaines avec un des enseignants, « *pour relire son parcours* ».

**« Les élèves arrivent parfois complètement cassés par leur parcours d'échec ou le manque d'écoute dans leurs établissements antérieurs. »**

C'est que les élèves que l'on accueille, confie Annie Postigo-Oillic, « *ont un travail énorme d'estime de soi à faire, de goût retrouvé pour l'école et de projection dans l'avenir. On parle souvent ici de thérapie de la confiance, avec comme moyen, l'accompagnement individualisé* ».

D'autant, complètent de concert deux enseignants, Fabienne Pincemin et Gaël Arhant, qu'en dix ans le profil des jeunes a profondément changé : ils sont plus passifs, consommateurs, immatures, moins rebelles aussi par rapport aux cadres ambiants. Et ils ont encore plus de difficulté à définir leur projet. Alors, « *on leur consacre beaucoup de temps et toute la chaîne des personnels se mobilise. Après tout, s'ils sont en STT c'est quand même qu'ils ont un bon socle de capacités. Mais ils nous arrivent parfois complètement cassés par leur parcours d'échec ou le manque d'écoute d'en-*



*seignants dans leurs établissements antérieurs* ».

L'accompagnement, c'est aussi la formule « *Coup de boost* » – coanimée avec un revigorant dynamisme par Solène Héligon – ouverte aux élèves volontaires, les plus en panne de projet ou de motivation. En lien avec le Centre des jeunes dirigeants de Rennes, 13 élèves, accompagnés par un « *parrain* » à raison d'une rencontre mensuelle, au moins, « *trouvent*

un regard d'adulte, ni prof ni parent, pour les aider à se fixer de bons objectifs, à savoir prendre conseil, à ne jamais désespérer, à discerner leurs matières préférées... et à prendre conscience du paradoxe qu'il y a pour eux de ne pas plus se mobiliser par exemple... », témoigne Éric Lefeuvre, avocat, l'un de ces « parrains », sans doute d'autant plus motivé pour cette mission que lui-même reconnaît avoir été un temps en échec scolaire... Pour ces élèves, un stage de « positivisme » et de gestion du temps, sur trois demi-journées au lycée, complète le dispositif.

Accompagnement encore, avec le service « Espace Info Avenir », la permanence que

tations – et stratégiquement placé à l'entrée du CDI<sup>7</sup> – pour, selon leurs propos, « offrir [leur] propre connaissance des univers professionnels, mais aussi [leur] expérience d'adultes, en écoute et dialogue qui manquent souvent aux jeunes. Pour les aider par exemple à faire le deuil de leur rêve, décalé avec leur parcours, ou plutôt les aider à trouver les autres voies réalistes de son accomplissement ». Une trentaine d'élèves viennent ainsi chaque semaine se confier, échanger, chercher – en complément de tout ce que leur offre par ailleurs le lycée –, telle Kelly, 19 ans, en BTS de secrétariat de direction, intéressée par les ressources humaines mais en quête d'un projet plus précis et de sources

« Passion sport » (avec bien sûr stages dans le domaine, mais aussi études statistiques sur les fans du club rennais de foot en cours d'année, etc.) et « Passion travail social » (avec une ouverture particulière sur ces métiers). Il s'agit là, comme Elbane Hamady, de « créer de la motivation autour de leur centre d'intérêt, de renoncer à leur passion – être prof d'EPS<sup>8</sup> par exemple – et leur permettre de se raccrocher aux autres cursus du domaine ; et ce, entre "mordus", élèves... comme profs ».

Et l'international que nous évoquons en ouverture ? L'enseignement des langues, mais aussi la formation à l'économie solidaire, l'ouverture aux cultures, la sensi-



**Relais.** Parmi les parents qui assurent à tour de rôle deux heures quotidiennes de permanence à l'Espace Info Avenir, il y a Gaëlle Gobaille, Agnès Gueville et Françoise Thouvenot. (Photo : J.-L. Berger-Bordes)

tiennent chaque jour, de 12 heures à 14 heures, à tour de rôle, une quinzaine de parents membres de l'Apel<sup>6</sup>. Le jour de notre reportage, Gaëlle Gobaille, Agnès Gueville et Françoise Thouvenot étaient donc dans leur local tapissé de documen-

d'information. Et elle témoigne que décidément « ici, l'élève est vraiment au cœur de l'école ; on ressent le désir d'unité entre profs, élèves, parents... ».

### STT « mention européenne

Accompagnement toujours, avec une stratégie originale – unique en France semble-t-il – de « classes à profil », en première et terminale, qui regroupent exclusivement des passionnés de thématiques communes :



**Sourire.** Pour Annie Postigo-Oilic, qui dirige l'établissement rennais, « les élèves doivent être fiers d'être à Jeanne-d'Arc ». (Photo : J.-L. Berger-Bordes)

bilisation artistique sont bien sûr particulièrement poussés, pour une profonde imprégnation du monde. Mais il y a aussi six classes de STT dites de « mention européenne », dont un des cours est assuré en anglais ou en espagnol. Et l'an prochain, en BEP, au moins la moitié des élèves aura des cours de techniques sanitaires en anglais.

Enfin, tout ce dispositif d'accompagnement est étroitement articulé avec le rôle pivot d'une psychopédagogue, Colette Chrétien, en quasi plein-temps, dont 50 % consacrés à cette écoute de proximité propre au projet de l'établissement : quelque 150 élèves, en suivi le plus souvent, viennent ainsi trouver un soutien de prévention ou d'alerte – qui ouvre parfois sur la suggestion d'un réel suivi thérapeutique, hors établissement bien sûr. Mais elle anime aussi des ateliers de projets, de préparation aux entretiens de recrutement, ou encore de formation des enseignants à...



# Dossier → Vivre, c'est choisir !

l'orientation, et intervient ponctuellement comme un recours « quand les enseignants ne savent plus que faire » pour consolider les projets des élèves.

« C'est en fait toute l'ambiance du lycée qui nous appuie, conclut Yasmina, 19 ans, en terminale option commerce avec mention européenne. Et pourtant, STT, je voulais pas trop. C'étaient les classes poubelles, dans le lycée d'où je viens. Mais après avoir redoublé ma seconde, avec toujours un niveau trop faible, je me suis dit que je n'avais rien à perdre. Mais je n'avais plus confiance, j'étais déçue par moi, après avoir galéré en me croyant bête parce que j'avais de mau-

vaises notes et qu'on me le faisait bien comprendre. À Jeanne-d'Arc, je me suis reprise en main, j'ai eu de super profs, que j'ai eu aussi envie de rendre fiers de moi, eux qui m'avaient donné la pêche et qui avaient mis leur confiance en moi. » Yasmina voudrait devenir éducatrice spécialisée en entrant en IUT<sup>9</sup>. Mais elle a aussi déjà exploré les autres filières qui la conduiront à la réussite de son projet, par cette voie ou une autre. Elle y croit. Elle a raison.

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. « Bienvenue au lycée Jeanne-d'Arc. Toutes nos lignes sont occupées... »
2. Sous tutelle congréganiste des Sœurs de Saint-Meen,

le lycée Jeanne-d'Arc accueille 1 100 élèves, dont environ la moitié en BTS, 150 élèves en BEP, et 350 en STT (en 3 classes de seconde, 7 de première et 5 de terminale). Il intègre une filière de formation continue Arep (Association régionale d'éducation permanente) et prépare aussi à un diplôme d'université réalisation multimédia et à un diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale. Un internat abrite 50 élèves, dont les familles n'habitent pas forcément très loin, mais qui sont souvent en rupture familiale ou qui le demandent d'eux-mêmes pour mieux se mobiliser sur leurs études. Adresse : 61 rue de la Fontaine, CS 20815 - 35708 Rennes Cedex 7. Tél. : 02 99 84 30 30.

- Internet : [www.lycee-ja-rennes.org](http://www.lycee-ja-rennes.org)
3. Sciences et technologies tertiaires.
  4. Brevet d'études professionnelles.
  5. Brevet de technicien supérieur.
  6. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
  7. Centre de documentation et d'information.
  8. Éducation physique et sportive.
  9. Institut universitaire de technologie.

## « Ici, on réfléchit à soi ! »

### Collège-lycée Saint-Louis, Saint-Étienne (Loire)

**A** l'école, on réfléchit à beaucoup de choses, mais pas forcément à soi ! » Hervé Santangelo, professeur d'italien en collège, lycée et classes préparatoires à Saint-Louis<sup>1</sup> et responsable des classes de seconde, a, comme bien des adultes, gardé le terrible souvenir des copies que le professeur rendait à ses élèves dans l'ordre décroissant des notes...

« J'ai bien vu qu'en professionnel, il faut être aussi intelligent qu'ailleurs ! »

Aujourd'hui, dans cet établissement stéphanois, on est loin de telles pratiques. À l'inverse, l'équipe s'efforce d'aider les jeunes à se construire tout au long d'un projet individuel de formation minutieusement balisé au cours duquel ils sont toujours accompagnés. Notamment lors des entretiens trimestriels-bilans (dits « pauses structurantes » entre pédagogues) instaurés à Saint-Louis depuis six ans, juste avant chacun des conseils de classe : cette conversation d'au moins dix minutes entre les 235 élèves de seconde et leur professeur principal est préparée par un questionnaire musclé. Qu'y demande-t-on au jeune ? De faire le bilan du trimestre écoulé. D'anticiper l'appréciation



**Profs et élèves.** Pour Dominique Berthéas (en haut, à droite), directrice générale de Saint-Louis, les jeunes ont besoin de s'autoévaluer et de relire leur parcours, avec l'aide de leurs enseignants - De gauche à droite : Paul Ragey, directeur adjoint du collège Saint-Louis, Martine Perrio, professeur d'arts appliqués à Sainte-Marie, Christian Saura, professeur de technologie à Sainte-Barbe, et Marion Granger, professeur de français à Saint-Louis. On retrouve cette dernière avec les élèves de 3<sup>e</sup> SFC 2004-2005. Page suivante : Hervé Santangelo et des élèves de seconde. (Photos : M.-C. Jeannot)

du conseil sur son travail. De se donner des objectifs pour les trois mois suivants :

sérieux face-à-face avec lui-même ! Pour l'enseignant, ce sont cinq heures d'at-



tention supplémentaire inscrites à un agenda déjà chargé, mais passionnantes pour mesurer l'efficacité de son travail (tous les professeurs ont été formés à l'écoute active).

« On ne pense jamais à tout, ça revient après être sorti du bureau », explique Fabien, 15 ans. Il travaille l'italien en option LV3, la musique, et envisage l'an prochain une première S « pour devenir prof de maths, comme mon oncle et ma tante ». Son enseignant sourit en l'écoutant : « Si l'entretien continue intérieurement, une fois franchie la porte du bureau, c'est qu'il est important et permet de progresser ! »

« C'est vraiment ouvrir les yeux sur soi-même ! », s'enthousiasme Cédric, 16 ans, qui



vit positivement une deuxième année de seconde parce qu'il en a fait le choix réfléchi : « On se pose des questions, on est vraiment face aux conséquences de son comportement. Du coup, on grimpe l'échelle ! Tout simplement ! »

« Grimper l'échelle », c'est bien ce qui comp-

te à Saint-Louis où le projet d'établissement affiche un objectif clair et exigeant : « Donner à chacun les moyens de construire un parcours de formation et d'émancipation de la Personne. »

En septembre 2000, quand Dominique Berthéas, la directrice générale, et son équipe ont répondu à un appel d'offres du délégué académique aux enseignements techniques du rectorat de Lyon, c'était pour relever, encore une fois, ce défi. Il s'agissait alors, en créant en lycée technologique et professionnel un enseignement optionnel baptisé « Savoir-Faire et Culture<sup>2</sup> » (« SFC »), de faire découvrir un autre univers aux élèves. D'en montrer l'originalité, la créativité, les caractéristiques pédagogiques : activités manuelles, ouvertures culturelles, initiatives individuelles et travail d'équipe, soutien du professeur à un projet exigeant des croisements de compétences, y compris théoriques. Comment, par exemple, réaliser une lanterne magique (projet de cette année) sans calculer l'espacement nécessaire entre les douze encoches qui en marqueront le cercle ? Bref, le contraire d'une voie de relégation. Mais l'occasion pour chaque élève volontaire (aucun n'a été « orienté » dans cette voie), de prendre mieux conscience de ses goûts et compétences.

### Bilan positif

Ce dispositif en alternance (qui suit le principe des Junior Entreprises) s'appuie en effet sur un partenariat entre Saint-Louis et deux lycées professionnels catholiques : Sainte-Barbe (lasallien, comme Saint-Louis, secteur industriel – électricité et mécanique : on y découvre

la fabrication d'un produit) et Sainte-Marie (secteur tertiaire, photo et communication graphique : on y travaille la promotion et la vente de l'objet réalisé)<sup>3</sup>. Même si, à la rentrée 2004, l'inquiétude des familles a fait passer les effectifs de la troisième « SFC » de vingt élèves à neuf, le bilan est positif. Enseignants du collège, des lycées professionnels, élèves, direction, tout le monde est content ! Même les jeunes qui après ce petit voyage en terres nouvelles n'y ont pas trouvé chaussure à leur pied. Telle Naziha : « J'ai suivi cette option par curiosité. Nous avons fabriqué une trousse de secours à Sainte-Barbe et inventé, à Sainte-Marie, une publicité (texte et image). Travailler en petits effectifs m'a beaucoup plu. Mais je ne suis pas douée. J'ai choisi de m'accrocher en général. Et j'ai bien vu qu'en professionnel, il faut être aussi intelligent qu'ailleurs ! » Édouard, lui, élève de troisième cette année, a vérifié sa vocation de manuel grâce à l'option « SFC » : c'est décidé, il sera ébéniste !

■MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Le collège-lycée Saint-Louis compte 1 440 élèves, du collège aux classes préparatoires, et 180 adultes dont 130 enseignants. On est admis en sixième avec avis de passage et entretien de motivation. Adresse : 22 rue Désiré-Claude, 42030 Saint-Étienne Cedex 2. Tél. : 04 77 43 24 80. Site internet : [www.stlouis42.org](http://www.stlouis42.org) E-mail : [secret-direction@stlouis42.org](mailto:secret-direction@stlouis42.org)

2. Principe d'immersion en lycée professionnel, aujourd'hui repris dans le schéma de la « nouvelle troisième » adopté par François Fillon.

3. En quatrième, les élèves se voient proposer l'option SFC ou latin. L'option SFC se déroule sur 28 semaines réparties en cinq cycles de cinq semaines plus un cycle final de trois semaines. Les séances de travail ont lieu au lycée professionnel, une fois sur deux en binôme avec l'enseignante de lycée et celui de collège en français ou en mathématiques, afin d'aider les élèves à faire le lien entre savoir-faire et connaissances théoriques. Au terme de l'année la moitié des élèves continue en général, l'autre moitié choisit la voie technologique ou professionnelle.

## « Bacheliers de la seconde chance »

### Lycée Sainte-Agnès, Angers (Maine-et-Loire)

**S**e présenter au bac après plusieurs années de décrochage du cursus général, c'est possible. À Angers, le lycée Sainte-Agnès ouvre ses portes aux plus motivés et les prépare au bac en un an ou deux. Reconnaissance sociale, regain de confiance, passeport pour entamer des études,

autant de bénéfices pour ces lycéens sur le tard qui veulent commencer une nouvelle vie.

Le « lycée du soir » de Sainte-Agnès<sup>1</sup> d'Angers (Maine-et-Loire) accueille et forme de jeunes adultes qui souhaitent passer leur baccalauréat. Crise de l'adolescence, orientation vers l'enseignement professionnel, engagement précoce dans le monde du travail, aléas de la vie... autant de chemins – et de détours – qu'ont parcourus ces élèves avant de tenter un nouveau départ. Cette formation sur mesure a été créée en 1999, peu après une assemblée générale du personnel où Jean-Baptiste Barrette, fraîchement nommé à la tête de l'établissement, entendit parler de l'expérience déjà en œuvre au lycée Sainte-Geneviève de Rennes. Le nouveau directeur de Sainte-Agnès fit le

voyage en Bretagne afin de voir comment les choses se passaient sur le terrain. Il fut d'emblée séduit par la démarche et se souvient encore du témoignage d'un jeune qui lui a dit avoir « rêvé depuis des années » d'une telle structure. Dès la rentrée suivante, Sainte-Agnès ouvrait ses portes aux premiers lycéens du soir. Aujourd'hui, deux séries, L et ES<sup>2</sup>, accueillent une vingtaine d'élèves, répartis dans quatre classes de terminale et de « prébac » – une année préparatoire dont la nécessité est évaluée au cas par cas par l'équipe éducative. Pensés pour des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, les cours étaient à l'origine regroupés en fin de journée. Peu à peu, il s'est avéré que la formule attirait surtout les 18-35 ans (l'âge moyen est de 24 ans). « Quelqu'un

# Dossier → Vivre, c'est choisir !

de 35-40 ans, qui a déjà une stabilité, professionnelle ou familiale, ne peut pas fournir aussi facilement l'effort que cette préparation demande. Et pour un tel public, ce n'est pas vital, alors que pour nos élèves, ça l'est »,

explique Jean-Baptiste Barrette. Dans les faits, une petite minorité des effectifs travaille. Les horaires ont donc été ajustés, et les journées commencent désormais à onze heures pour se terminer au plus tard à vingt heures trente. Un moyen, selon Christian Defillon, professeur de philosophie et professeur principal du lycée du soir, de « s'assurer que ces jeunes, souvent désorientés, habitués à vivre la nuit plutôt que le jour, retrouvent une certaine régularité après une longue période de laisser-aller. Au moins, en les faisant venir à onze

heures, on sait qu'ils se lèvent et qu'ils vont ensuite déjeuner. » Il tempère son optimisme en évoquant la question de l'absentéisme, prégnante dans ces classes : une difficulté qui, parmi d'autres, a motivé l'embauche à temps plein de Christelle. Chaque jour, elle accueille les lycéens, les écoute parler de leurs problèmes – personnels, d'argent, de drogue... « Avec elle, ils peuvent à la fois s'épancher et se faire secouer », résume Christian Defillon. Christelle s'assure aussi que tous sont bien présents et leur téléphone s'ils manquent à l'appel : « On les tient tant qu'ils continuent de venir en cours, il ne faut pas qu'ils décrochent, poursuit Christian Defillon. Mais des efforts constants sont nécessaires pour éviter de les braquer : être patient, prendre le temps de comprendre qui est l'élève. »

## Le suivi et l'attention dont bénéficient ces lycéens renforcent leur sentiment de sécurité et leur confiance en eux.

La routine a peu de chance de trouver sa place ici, et chaque année une journée qualifiée d'« antirouille » par Jean-Baptiste Barrette, réunit responsables éducatifs et enseignants des quatre classes pour « repenser les structures ». De ces séances émergent des choix d'innovations, telles que la réduction de la durée des cours, passée de

une heure à trois quarts d'heure, et la mise en place des cours de méthodologie. Des temps de transdisciplinarité ont également été conçus à l'intention de ces lycéens. Une grande souplesse des dispositifs permet de



**Nouveau départ.** Le bac, plus qu'un diplôme, peut être un symbole. (Photo : S. Bizouard)

proposer des adaptations en début ou en cours d'année : modulation de l'emploi du temps pour un élève qui travaille, dispense des cours de philo et d'histoire-géo en prébac pour libérer du temps à un autre qui a du mal à suivre le rythme. Christian Defillon voit le lycée du soir comme un « laboratoire » : « Si des élèves de BEP<sup>3</sup> sont capables de passer le bac en un an, la façon d'enseigner y est pour beaucoup. » Jean-Baptiste Barrette constate que la plupart de ces jeunes sont partis du lycée avec un sentiment d'échec. Ils retournent dans un lieu dont ils ont un souvenir douloureux. « Alors on fait tout pour que cela ne leur rappelle pas leur passé », explique-t-il.

Barbe naissante, oreille percée, Gurvan, 19 ans, avoue garder un mauvais souvenir du collège où il se sentait plutôt l'âme d'un rebelle : « Je me disais que je n'étais pas fait pour ça. Je ne supportais pas d'être assis sur une chaise à apprendre des choses que je n'avais pas choisi d'apprendre. » Fou de musique bretonne, il se destine à la lutherie. Il entame un BEP productique mécanique et obtient son brevet en deux ans, avec de très bonnes notes, parce qu'il est alors « très motivé ». Il complète sa formation par un CAP<sup>4</sup> d'ébénisterie, en un an au lieu de trois, les matières générales déjà en poche grâce à son brevet. Il enchaîne ensuite les missions d'intérim, « monte des camping-cars », puis part quelque temps en Bretagne chez un oncle luthier. Là, il travaille dans une

fonderie. À la fin de son contrat, en mars dernier, il revient chez ses parents, à Angers, et continue les petits boulots. Il tourne avec un bagad<sup>5</sup>, y donne des cours de musique. « Je voulais rentrer dans une

école de musique traditionnelle bretonne réputée, il me fallait le bac pour cela. » Au CIO<sup>6</sup>, il entend parler du lycée du soir de Sainte-Agnès. Il rencontrera d'abord Christelle – ensemble, ils ont « une bonne accroche » –, puis le directeur, avec qui il a « une bonne discussion philosophique ». En septembre, il fait sa rentrée en prébac L. Aujourd'hui il se dit amoureux de la langue française et passionné par tout ce qui touche à la pédagogie. Il affirme que ses profs y sont pour beaucoup : « Ils donnent de leur temps, ils finissent plus tard leur journée pour nous. Je trou-

ve ça très généreux. Ils m'ont donné goût aux études. Et aujourd'hui, je suis là parce que j'ai envie d'être là. »

## En recherche

Le suivi et l'attention dont bénéficient ces lycéens renforcent leur sentiment de sécurité et leur confiance en eux. Clothilde se sent « plus encadrée qu'au collège où, lorsqu'on avait du mal on était laissés de côté. J'ai plus confiance et j'ai envie de me battre pour mes études. » Aliénor, elle, apprécie d'être « considérée comme une personne, pas comme une élève ». Les parcours de chacun, très divers, elle les juge « enrichissants sur le plan social ». Et Florian ajoute : « Je me sens intégré, car tout le monde est mature et les profs nous encadrent bien. » L'image qu'ils ont d'eux-mêmes se modifie en cours d'année. Ils sont en recherche, et le bac, bien plus qu'un diplôme, est pour eux un symbole : « Avoir son bac, c'est vécu comme une reconnaissance très forte, explique Jean-Baptiste Barrette. L'équipe a encore plus envie qu'ils réussissent le bac que les autres. Et leurs joies, leurs échecs, on les partage plus fortement aussi. »

■ SOPHIE BIZOUARD

1. Adresse : 7 rue Volney 49000 Angers.

Tél. : 02 41 88 22 72.

Internet : <http://perso.wanadoo.fr/sainte.agnes.49>

2. Respectivement : « Littéraire » et « Économique et sociale ».

3. Brevet d'études professionnelles.

4. Certificat d'aptitude professionnelle.

5. Formation musicale traditionnelle bretonne.

6. Centre d'information et d'orientation.



# « On peut tout casser »

Depuis 15 ans, Bernadette Sow aide dans leur orientation les collégiens et lycéens de Saint-Nicolas à Issy-les-Moulineaux. Dans cet établissement coté qui n'a rien d'élitiste, cette psychologue de l'éducation valorise la voie professionnelle !



© S. Horguelin

**Saint-Nicolas, c'est plus de 1 200 élèves. Vous ne pouvez pas tous les aider à s'orienter<sup>1</sup>...**

**Bernadette Sow<sup>2</sup>** : Je concentre mes efforts sur le collège. Je vois tous les jeunes de 3<sup>e</sup>, et à la demande des enseignants, certains de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> en grande difficulté. Je rencontre aussi des 2<sup>des</sup> qui doivent être ré-orientés ou ne savent pas quel bac choisir, et quelques terminales.

**« Je crois à la force du témoignage. »**

**En quoi consiste votre travail avec les 3<sup>es</sup> ?**

**B. S.** : Plus d'un tiers ne pourra pas poursuivre au lycée. C'est notre contexte ! Ces élèves ne se sentent pas à leur place. Notre objectif est de leur proposer des formations plus concrètes qui mettront leurs compétences en valeur. Ils choisiront pour la plupart un CAP ou un BEP<sup>3</sup>. Mais il est hors de question de les obliger à choisir un métier s'ils n'ont aucune idée précise.

**Comment procédez-vous ?**

**B. S.** : Dès octobre, j'utilise des logiciels d'aide à l'orientation, tels que *Potentiel Éducation* et *GPO*<sup>4</sup>. *Potentiel Éducation* comprend un module de connaissance de soi qui fait réfléchir les élèves sur leurs centres d'intérêt. Un deuxième module d'information sur les métiers leur suggère le sec-

teur professionnel qui leur correspond le mieux. *GPO* favorise la découverte du monde extérieur en informant sur les études et les métiers. Parallèlement, je présente en classe toutes les voies possibles après la 3<sup>e</sup>. Les élèves peuvent aussi me rencontrer et consulter les revues et documents du BDI [*bureau de documentation et d'information*] et les sites métiers et filières en ligne. Et puis, ils font une semaine de stage de « découverte du monde professionnel ». Quand leur projet est mûr, je les incite à se rendre aux portes ouvertes des écoles pour voir s'ils ne se sont pas fait de fausses idées.

**Certains élèves ne rechignent-ils pas à entrer dans la voie professionnelle ?**

**B. S.** : Si, bien sûr. Et souvent, ils vont en 2<sup>de</sup> alors que leurs résultats sont trop justes. La 2<sup>de</sup> est devenue pour beaucoup une classe de détermination. « *On va lui laisser sa chance !* », entend-on dans les conseils de classe. Mais on n'imagine pas combien il est difficile après une année de lycée de s'inscrire en BEP comme si on sortait de 3<sup>e</sup> !

**Comment positiver cette orientation ?**

**B. S.** : Je crois à la force du témoignage. Un ancien élève est revenu me voir, rayonnant. Lorsqu'il était en 3<sup>e</sup> d'insertion, il avait un petit niveau mais une très forte motivation pour l'hôtellerie. Après un CAP, un BEP et un bac pro, il est entré dans la vie active. Il dirige aujourd'hui une grande chaîne d'hôtels-restaurants et souhaite parler à nos jeunes. Il veut leur dire qu'on peut monter dans la voie professionnelle et avoir plus tard un très bon métier.

**Vous croyez donc que la voie professionnelle est une voie de réussite réelle ?**

**B. S.** : Je vais être honnête : c'est une voie de réussite en fonction de l'endroit où l'on étudie. Il y a des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA)

que je ne conseillerai pas. D'autres sont des lieux d'épanouissement. Les établissements qui ont le souci de l'élève font vite le plein, et en mai il est déjà trop tard pour trouver une place.

**Que répondre à un élève faible qui veut devenir pilote de ligne ?**

**B. S.** : Je ne lui dirai jamais : « *Pilote, tu rigoles !* » En brisant son rêve, on peut tout casser. Progressivement, je l'aiderai à être moins ambitieux et à descendre les échelons. Pourquoi ne pas l'envoyer voir les métiers proposés par l'armée de l'air ou se renseigner sur les CFA qui forment à la maintenance des avions ? Ce ne sont pas ces élèves qui m'effraient le plus. Je redoute davantage ceux qui ne s'intéressent à rien et risquent d'être orientés par défaut. Ils font partie de ceux dont on aurait dû s'occuper plus tôt. A 16 ans, en 3<sup>e</sup>, ils ont redoublé plusieurs fois et n'ont plus de goût pour rien. J'explore avec eux en vain tous les secteurs d'activités. Je me tourne alors vers les parents pour savoir ce qu'ils font en dehors de la classe. Quand ils possèdent un centre d'intérêt, cela signifie qu'ils gardent encore une vigueur. Aux conseils de classe de 3<sup>e</sup>, je repère très vite ces élèves pour lesquels ce sera compliqué. Avec le professeur principal, nous savons que nous aurons du pain sur la planche !

■ PROPOS RECUEILLIS  
PAR SYLVIE HORGUELIN

1. Saint-Nicolas, sous tutelle des Frères des écoles chrétiennes, regroupe quatre structures (collège, lycée professionnel, lycée général et technologique, centre de formation d'apprentis) et accueille 1 250 élèves. Adresse : 19 rue Victor-Hugo, BP 19 - 92132 Issy-les-Moulineaux Cedex. Site : [www.st-nicolas.org](http://www.st-nicolas.org) - Dir. : Bernard Pistre.

2. Les psychologues de l'éducation (salariés à temps plein ou partiel dans un établissement scolaire) qui s'occupent aussi d'orientation sont peu nombreux dans l'enseignement catholique. Contact : Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique (Anpec), 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Site : <http://anpec.scolanet.org>

3. Certificat d'aptitude professionnelle ; Brevet d'études professionnelles.

4. Édités respectivement par Chrysis et Delta Export.

# Les clefs d'un bon CV

Marie-Laurence Alexandre est responsable du développement des ressources humaines à Bayard Presse. Élodie Dufour est chargée du recrutement et des relations écoles. Elles nous disent ce qui attire leur regard dans le CV d'un jeune...



**Quels sont vos critères de recrutement quand vous embauchez un jeune ?**

Marie-Laurence Alexandre et Élodie Dufour : Pour un premier emploi, nous sommes attentives à sa formation, à la globalité de son cursus, très sensibles à une certaine pluridisciplinarité et à son niveau de culture générale. Dans un groupe de presse comme le nôtre, un goût prononcé pour l'écrit et une sensibilité



Marie-Laurence Alexandre (en haut) et Élodie Dufour.

littéraire sont indispensables pour la plupart des postes.

Nous sommes également très attentives aux expériences de stages : à leur nombre (a-t-on fait le strict minimum ou plus ?), à leur diversité, à leur contenu, en prise ou non avec le terrain, à la manière dont le jeune s'y est investi.

Comptent beaucoup, également, sa motivation pour entrer dans notre groupe<sup>1</sup>, le secteur d'activité que nous représentons et son argumentation en ce sens dans la lettre de motivation.

Reste la personnalité. Pour réussir dans une entreprise de presse, il faut être dynamique, adaptable, souple, entreprenant, être doté de solides qualités relationnelles, ainsi que d'une forme de créativité et de curiosité.

**Quel est le poids des diplômes dans votre appréciation et dans le déroulé ultérieur de carrière ?**

M.-L. A. et E. D. : Un diplôme pèse à 50 % dans une décision de recrutement sur un

profil débutant. Il garantit un certain niveau, notamment de culture générale, très importante, ainsi que de qualification théorique dans le domaine concerné.

**« Une formation généraliste ne donne pas forcément d'idée concrète des métiers. »**

Dans la gestion d'une carrière, il est moins prédominant que les expériences qui suivent son acquisition, ainsi que le développement progressif des compétences. Disons qu'une formation initiale peut définir une capacité de conceptualisation et une vision stratégique.

**Quels conseils donneriez-vous à des lycéens ?**

M.-L. A. et E. D. : D'abord, de multiplier les occasions de découvrir différentes formes d'entreprises : des petites, des grandes, dans plusieurs domaines d'activité. En effet, une formation généraliste ne donne pas forcément d'idée concrète de la réalité quotidienne des métiers.

Ensuite, de se créer un réseau, en conservant des contacts réguliers avec les entreprises déjà fréquentées, les professionnels croisés dans les Salons, ou des amis d'amis...

On peut aussi se choisir des professionnels comme « interlocuteurs privilégiés », une manière de « parrains professionnels » pour suivre, conseiller, orienter les choix concrets dans le monde du travail. Il faut aussi développer les activités extraprofessionnelles positives qui permettent d'améliorer la confiance en soi et de constituer des points forts dans l'élaboration d'un projet professionnel : pour mieux savoir ce que l'on aime vraiment faire ou pas du tout. Aller à l'étranger, développer sa curiosité en rencontrant d'autres cultures, en apprenant à s'adapter, à développer son sens de la débrouillardise, est une excellente manière de se préparer à rebondir, ensuite, dans des situations professionnelles complexes.

■ PROPOS RECUEILLIS

PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Découvrez le groupe Bayard et ses métiers sur internet : [www.bayardpresse.com](http://www.bayardpresse.com)

## Équitable, l'orientation ?

→ Le destin scolaire, puis social, des élèves se joue en grande partie en fin de troisième, de seconde et au moment d'entrer dans le supérieur. Dans l'idéal, on pourrait imaginer que les décisions prises reflètent la valeur scolaire de l'élève pour qu'il s'oriente vers une voie convenant à ses talents. Or une étude publiée dans *Éducation et formations*\* montre bien que les enfants ne sont pas tous logés à la même enseigne : de grandes différences existent selon l'origine sociale, le sexe et l'académie.

● La demande des familles est fonction des spécificités de formation de l'académie : on ajuste ses ambitions et ses désirs à l'offre locale.

● Les familles manifestent une ambition

plus ou moins grande selon leur origine sociale, et les conseils de classe ne corrigent pas des demandes trop modestes même si les résultats de l'élève pourraient le permettre. Ils semblent pénaliser les redoublants.

● Les filles demandent la filière S deux fois moins souvent que les garçons. Elles envisagent moins souvent que les garçons d'entrer en classe préparatoire.

● Les IUT\*\*, originellement réservés aux bacheliers technologiques, recrutent surtout des bacheliers généraux. ■ MCI

\* N° 66 (juillet-décembre 2003), « Les processus d'orientation sont-ils équitables et efficaces ? ». Téléchargeable en PDF à l'adresse : [www.education.gouv.fr/stateval/revue/revue66/resuef66.htm](http://www.education.gouv.fr/stateval/revue/revue66/resuef66.htm)

\*\* Instituts universitaires de technologie.



# « Pas de voie royale »

La motivation, reconnue et encouragée, des élèves, peut ouvrir plus largement les portes de leur orientation.

Christiane Durand<sup>1</sup> témoigne.

**R**apte aux études secondaires » : j'ai trop souvent lu cette notation sur les carnets scolaires d'élèves qui arrivaient dans les sections STT<sup>2</sup> où j'enseignais le français. Comment dès lors se motiver et croire à la filière que l'on vous a imposée ? Je me souviens de ces garçons qui me disaient, avec amertume et souffrance : « Vous avez choisi votre métier, madame, cela se voit, mais nous, puisqu'on est là, on ne le choisira pas. » Mon travail était

difficile, ils faisaient preuve d'une certaine maturité, avaient construit des points d'appui dont ils n'avaient pas conscience, par rapport à d'autres pour qui le parcours scolaire avait été plus aisé.

« C'est dire que les enseignants doivent éviter de se résigner, sous prétexte, comme je l'ai souvent entendu, de ne pas leurrer les élèves. Je me souviens ainsi d'une jeune fille qui voulait être prof d'anglais, et y est effectivement parvenue, en passant par la voie du bac techno. Même s'il n'y a que 10 % des élèves qui retrouvent la voie dont ils rêvaient, cela vaut la peine de se battre. Sans dire aux élèves que c'est impossible, ni bien sûr sous-estimer le travail qu'ils devront accomplir, il vaut mieux soutenir les élèves motivés, comme ceux que je voyais en dehors des cours, pour corriger leurs devoirs supplémentaires... Sur les huit ans que j'ai passés en lycée, j'ai bien dû avoir deux ou trois

élèves qui pouvaient ainsi changer de voie, chaque année, et j'en ai vu beaucoup d'autres poursuivre sereinement leurs études dans la voie technologique. Je les faisais ensuite venir témoigner devant les autres élèves, ce qui avait beaucoup plus de poids que tout ce que je pouvais dire. »

## L'école, l'élève et... la famille

« Cette expérience m'a beaucoup éclairée lorsque j'ai été responsable de collège, et confrontée à l'orientation en troisième. Il est alors essentiel que les enseignants travaillent bien ensemble, pour mettre en cohérence leurs critères d'évaluation, leurs représentations sur les filières, si variées parfois... »

« Il reste que dans tout processus d'orientation, il y a l'école, l'élève et... la famille. Quand celle-ci est attentive, vigilante, rencontre les enseignants, tout peut se passer en concertation. Mais, trop souvent encore, les élèves ont peur "d'être orientés" sans que leur famille ait les moyens de les aider,

faute de savoir se repérer dans les arcanes du système. Parfois, les élèves s'autocensurent, ils se résignent, dans un contexte familial éloigné de la culture de l'école.

« L'important est de bien faire comprendre qu'il n'y a pas une voie royale et que, quels que soient les parcours, on peut retrouver la voie de sa vocation, y compris en études supérieures. Mais pour les élèves, psychologiquement, c'est encore loin d'être acquis.

« Nous voyons heureusement, à l'observatoire, de plus en plus d'enseignants de troisième qui travaillent avec des profs de seconde, s'appuyant sur les acquis des élèves pour imaginer avec eux leur parcours, pour articuler au mieux le passage entre ces deux étapes. C'est d'ailleurs là un des engagements fréquents des récentes assises. « Il faudrait en fait que les enseignants de troisième aient une meilleure connaissance des filières professionnelles et de leurs exigences, afin qu'elles ne soient pas une orientation en quelque sorte par défaut.

« Et puis, ce qui revient beaucoup aussi dans les engagements des assises, ne pas évaluer seulement à partir des notes mais aussi des passions et talents cachés, qui sont bien sûr difficiles à exprimer à l'âge des élèves de troisième.

« On pourrait davantage repérer leurs points d'appui, pour aller dans le sens des "bilans de compétences", articulant résultats scolaires et connaissance de soi. Cela dépend beaucoup, il est vrai, de l'atmosphère que les enseignants savent, ou non, établir dans leurs classes.

« Dans ces années collège qui sont d'abord celles du fondement de la personnalité, il faudrait proposer une formation beaucoup plus large et casser les hiérarchies entre les disciplines afin de développer toutes les palettes de chaque personnalité, désinhiber certains élèves, et avant tout leur donner confiance en eux et en l'avenir ».

■ PROPOS RECUEILLIS

PAR JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Christiane Durand, membre de l'observatoire national de pédagogie du secrétariat général de l'enseignement catholique, a été professeur de français en lycée technologique, responsable d'un collège, et formatrice.  
2. Sciences et technologies tertiaires.



D.R.

déjà de leur faire accepter d'être là et de les convaincre qu'une orientation n'est jamais définitive, qu'ils pouvaient aussi en sortir par le haut. Une écoute, des relations, afin qu'ils puissent se remettre au travail en recouvrant une bonne image d'eux-mêmes, en ayant conscience aussi de ne pas recevoir un enseignement au rabais.

**« Parfois, les élèves s'autocensurent, ils se résignent. »**

« Bien que le français soit précisément une des matières principales qui les avait, vu leur faiblesse, conduits à cette orientation, j'ai ainsi toujours voulu maintenir un haut niveau, pour les honorer. Et de fait, les élèves se surpassaient. Malgré leurs difficultés, essentiellement à l'écrit, ils pouvaient avoir des résultats tout à fait corrects au bac, étant parfaitement capables d'avoir une pensée personnelle.

« D'autant que, du fait de leur parcours

# Des outils po

## Consultez-les...



### ● Les dossiers et le Kiosque de l'Onisep

– « Après le Bac 2005 », un guide généraliste, utile pour préparer l'après-bac : l'ensemble des études et les cycles sont classés par filières, 440 p., 9 €.

– La collection « Parcours - Construire son avenir », pour découvrir un secteur professionnel. Tout est balisé, du droit à la santé en passant par les métiers de l'internet ou les arts graphiques. Des portraits de jeunes et des conseils jalonnent les

pages claires et vivantes. Chaque titre (avec un cédérom indiquant les établissements concernés par la formation présentée) : 12 €.

– L'Onisep a conçu un tout nouvel espace documentaire qui prend place dans les centres de documentation et d'information (CDI) : le Kiosque. Les délégations régionales sont prêtes à répondre aux questions que les chefs d'établissement pourraient se poser.

Renseignements : 01 64 80 35 00. Achats et commandes des guides : Librairie de l'éducation, 13 rue du Four, 75006 Paris. Commandes en ligne et liste des délégations régionales de l'Onisep sur le site : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### ● L'orientation en ligne

France 5 Éducation offre aux élèves et aux parents un nouveau rendez-vous mensuel : le site « Orientation(s) ». Pour son premier numéro : « Les inscriptions après le bac », « Comment devenir ingénieur » et « La réforme du LMD (licence, master, doctorat) ». <http://education.france5.fr/orientation/>

### ● Guide 2005 « Études sup' »

L'édition 2005 de ce hors-série de *Phosphore* présente 6 000 établissements et 20 000 diplômés, et inclut un test d'orientation : « Pour quelles études êtes-vous fait ? » Existe en quatre versions régionales : Grand Ouest, Rhône-Alpes/Auvergne, Méditerranée, Sud-Ouest. 244 pages, 9,90 €. Renseignements 0 825 825 830 (0,15 €/min.). En kiosque actuellement. Commandes en ligne sur le site : <http://boutique.bayardweb.com/phosphore>

### ● L'orientation scolaire expliquée aux parents

De l'école primaire au bac, Anne Leguy, Bruno Magliulo et Julien Maraval « décryptent la vie scolaire dans les moindres détails, et chaque fois sont mis en parallèle public et privé », soulignait la présentation de cette somme (454 p.) dans ECA 284.

Éditions L'Étudiant, 19 €. En librairie ou commande en ligne : [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

### ● Spécial Bretagne

« L'annuaire des formations supérieures du 3<sup>e</sup> millénaire, 2005-2006 », édité par l'enseignement catholique de Bretagne, présente plus de 150 formations : BTS, classes préparatoires aux grandes écoles, préparations pour devenir enseignant, licences, maîtrises, etc. Disponible gratuitement à l'adresse suivante : CAEC secrétariat, 5 rue des Capucins, BP 222 - 22002 Saint-Brieuc Cedex 1. Tél. : 02 96 68 32 68. Consultable aussi sur le net : [www.caecbretagne.asso.fr](http://www.caecbretagne.asso.fr)

## Les métiers ont leurs « Olympiades »



Rien de tel pour découvrir des métiers méconnus et des jeunes passionnés par leur profession que de se rendre aux finales régionales et/ou nationales des Olympiades des métiers. Les finales nationales se sont déroulées à Nantes du 19 au 22 janvier 2005, mais sachez que les prochaines devraient se tenir en Alsace et seront tout aussi riches\*...

Les premières Olympiades sont nées en 1950. En France, les Compagnons du devoir s'en occupaient jusqu'en 1990 où les pouvoirs publics ont décidé de

s'investir en créant le Comité français des Olympiades des métiers (Cofom) – sous forme d'association loi 1901 : manière de promouvoir des voies d'excellence méconnues où l'on peut s'épanouir et gagner sa vie, en les faisant découvrir aux jeunes. Trente-neuf métiers différents seront représentés aux finales internationales (semblables aux jeux Olympiques pour le sport) qui se dérouleront à Helsinki, en Finlande, du 26 au 29 mai prochain. La France présentera des candidats dans 38 métiers qui vont de la réfrigération technique à la coiffure, en passant par la taille de pierres et la soudure ou la plomberie. Le principe est le même au cours de toutes les épreuves (avec un entraînement intensif, physique et mental, pour les finales internationales) : faire la démonstration de son excellence au cours d'une épreuve pratique, en temps limité. Les candidats doivent être âgés de 18 à 23 ans, mais sont de statuts variés : apprentis, compagnons, stagiaires, salariés, en formation alternée, etc. En 2003 la moitié environ étaient déjà salariés. Chaque candidat titulaire se prépare aux épreuves avec son suppléant, sous la conduite d'un expert bénévole. Beau compagnonnage...

■ MCG

\* Ce sont les conseils régionaux qui déterminent les dates et l'organisation des sélections régionales puis nationales, en lien avec les organisations professionnelles. Ils préviennent par voie de presse. On peut suivre la programmation des sélections sur [www.cofom.org](http://www.cofom.org) - E-mail : [cofom@wanadoo.fr](mailto:cofom@wanadoo.fr) - Adresse : 7 rue d'Argout, 75002 Paris.

Les bonnes idées méritent d'être diffusées...

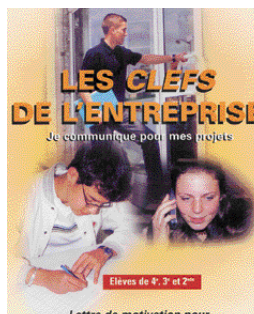
En voici une, destinée à valoriser une bonne intégration en entreprise durant des stages en alternance. C'est Didier Cahour, directeur de l'enseignement technique à Notre-Dame-du-Grand-champ\*, et son adjointe à la pédagogie en alternance, madame Sella, qui l'ont concrétisée en 2001. Dans ce grand lycée (1700 élèves dont 700 étudiants), on a choisi de récompenser officiellement – par une médaille de bronze, d'argent ou d'or remise lors d'une cérémonie officielle – les jeunes les mieux intégrés à leur entreprise durant leur parcours en alternance.

« Ce ne sont pas forcément les meilleurs sur le plan scolaire, mais ceux qui ont le comportement le plus



# ur (s')orienter

## Apprendre à communiquer



Il faut avoir été mauvais élève puis confronté à la débrouille, et ensuite avoir longuement interrogé les adolescents d'aujourd'hui pour être capable d'inventer « les Clés de l'entreprise » : une méthode et des outils pour aider les jeunes à s'orienter\*. Tel est en effet Arnaud Savin\*\*, ancien responsable du recrutement dans une grande entreprise, devenu animateur-formateur depuis cinq ans. Plus de dix mille jeunes se sont ainsi initiés à l'entretien téléphonique et aux contacts avec des professionnels (recherche d'un stage de

découverte, d'un contrat d'apprentissage) grâce à ses conseils et aux séances de formation\*\*\* qu'il organise (à la demande des enseignants ou des chefs d'établissements privés ou publics). Il sait ce que les employeurs aiment entendre et apprend donc aux jeunes à dire les bonnes phrases au bon moment, après avoir mûrement réfléchi à leurs objectifs... Même pour décrocher un premier stage d'immersion en troisième, il est utile de clarifier sa motivation, d'apprendre à parler clairement, de rassembler son vocabulaire, de l'étoffer, de trouver les biais pour décrocher un rendez-vous ! Que les jeunes soient au collège, au lycée ou dans un CFA\*\*\*\*, Arnaud Savin leur propose un guide correspondant à leur niveau, comportant un mini-quiz (pour tester ses aptitudes), une stratégie de

recherche de rendez-vous, des listes d'organismes à contacter, des modèles de lettres de motivation, de CV, de rendez-vous d'embauche. Ses modules de trois heures (facilement mis en place dans les établissements : il apporte le matériel téléphonique adapté à un travail de groupe) aident les jeunes à se valoriser et à se mettre en marche. On leur propose aussi de créer leurs cartes de visite, de personnaliser leur courrier. À vos marques, prêts... ■MCJ

\* Les Clés de l'entreprise - A.S. Projets, 31 rue de Wattignies, 75012 Paris. Télécopie : 01 43 47 16 12.

\*\* Cf. le portrait d'Arnaud Savin, ECA 270, pp. 34-35.

\*\*\* 305 € TTC pour trois heures de coaching collectif par groupes de 15 à 25. L'établissement peut demander des aides financières, notamment au conseil régional pour ce type de travail. Les guides sont vendus 2 € TTC par paquets de 30.

\*\*\*\* Centre de formation d'apprentis.

## Les Césars de l'alternance

positif », explique Didier Cahour.

« Dans chaque section concernée, un formateur est chargé du suivi de l'alternance en entreprise. Et nous lui demandons chaque année au mois de février, de nommer une dizaine de jeunes [étudiants de seconde année] susceptibles d'être récompensés. Les trois meilleurs étudiants sont choisis en fonction des notes obtenues sur les grilles d'évaluation remises non seulement aux formateurs en lien avec les entreprises, mais aussi aux étudiants délégués. L'appréciation des formateurs représente 40 % de la note, celle des délégués [qui apprécient l'esprit de classe] 10 % [le reste relève du bulletin]. »

Résultat : un bien meilleur esprit d'équipe, une convivialité accrue. 70 % des jeunes viennent à la cérémonie qui rassemble

étudiants et formateurs (y compris les tuteurs en entreprise). Bonne occasion aussi pour ceux qui ont quitté le lycée, d'y revenir et de donner de leurs nouvelles. « C'est devenu un rite ! », constate Didier Cahour avec plaisir.

Il arrive que des jeunes soient récompensés (en avril) mais ratent leur BTS (en mai) : c'est l'occasion de constater qu'ils ne sont pas nuls mais qu'un échec fait partie de la vie et se dépasse. ■MCJ

\* Adresse : 97 rue Royale, 78009 Versailles Cedex. Tél. : 01 39 24 12 80. Site internet : [www.nd-grandchamp.fr](http://www.nd-grandchamp.fr) - Cinq sections sont concernées par les Césars dont trois BTS en alternance : BTS assistant de direction, BTS assistant de gestion, BTS action commerciale, DECF (diplôme d'études comptables et financières), DESCF (diplôme d'études supérieures comptables et financières). Une sixième entrera dans le jeu à la rentrée 2005 : le CAP de vente.

## Les parents d'élèves sur le front de l'orientation



Au centre des missions de l'Unapel\* : aider les familles à s'orienter dans la jungle des filières, des métiers... et des établissements scolaires. Les outils mis à leur disposition sont nombreux et de qualité. Le magazine Famille et Éducation, outre ses rubriques régulières (primaire, collège, métiers...) édite des hors-série concis et clairs, tel « Le guide de la rentrée 2004 ». Le site « Apel Parent\*\* » fourmille d'informations à jour sur le système éducatif et l'enseignement privé. Enfin, la plate-forme téléphonique nationale, « Apel service », développée avec l'École des parents et des éducateurs, réunit une équipe de spécialistes. Psychologues, juristes, conseillers scolaire et d'orientation... répondent aux questions des parents\*\*\*. Plus

original encore, le service d'information et de conseil aux familles, présent dans la majorité des Urapel\*\*\*\*, fonctionne grâce au réseau Sif (Service d'information des familles) et au réseau Jed (Jeunes et leurs difficultés). Il informe sur la vie scolaire, les études, les diplômes, les professions, les établissements spécialisés ou conseille des jeunes en difficulté scolaire. Très appréciés aussi, les BDI (bureaux de documentation et d'information) Info Avenir se trouvent dans de nombreux collèges et lycées catholiques. Les parents bénévoles qui les animent renseignent sur les études et les métiers et organisent des journées carrières et métiers. À l'échelon national, régional ou local, la préoccupation des parents d'élèves est toujours la même : aider les familles, souvent bien démunies, à se repérer. ■SH

\* Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01 53 73 73 90. Fax : 01 53 73 74 00.

\*\* [www.apel.asso.fr](http://www.apel.asso.fr)

\*\*\* Numéro azur 0 810255 255, disponible du lundi au vendredi de 10 h à 19 h, pour le prix d'un appel local.

\*\*\*\* Unions régionales des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre dont la liste sur trouve sur [www.apel.asso.fr](http://www.apel.asso.fr)

# ANNE-MARIE LANGÉARD-DUVIVIER

## Docteur ès écoute

Musicienne, psychologue et musicothérapeute, Anne-Marie Langeard-Duvivier fait découvrir aux enseignants pourquoi les oreilles de leurs élèves ne leur sont pas toujours acquises...

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Ce n'est pas une bavarde, loin de là. Une attentive, oui. Douce, tranquille, en demi-teintes – roux et noir – sur fond de passion. Comment pourrait-elle cultiver l'éloquence alors qu'elle est maîtresse ès écoute : psychologue clinicienne en libéral et en collège, chargée de cours à Paris-V et responsable de la formation en musicothérapie à la Schola Cantorum<sup>1</sup> ? « Pour moi, explique-t-elle, être musicothérapeute, c'est d'abord vivre dans et par la musique. »

Quand elle récapitule sa vie, on entend des bruissements à tous les tournants : « Dans ma petite enfance, la musique était présence et attention de mes deux parents. Dans mon adolescence, danse, amitié et premiers flirts. Soutien pour reprendre courage et confiance dans la vie. Réconfort et source d'énergie pendant mes études. Compagne de joie discrète et intense, au milieu de la famille et des amis. Rêve, jeux, réjouissance permanente avec mes enfants petits... »

Sécurisante, esthétique, indispensable, la musique. À l'écoute des concertos 21 et 23 de Mozart, elle est toujours émerveillée par la sensibilité et la profondeur du compositeur. Et n'oublie pas la voix de sa mère entonnant l'opérette *Les cloches de Corneville* : « Elle chantait comme elle respirait. » Petite Normande réfugiée en Bretagne pendant la guerre, Anne-Marie Langeard-Duvivier en a gardé l'amour des binious et de l'intérêt pour les jeunes compositeurs bretons : « Ils savent se nourrir du passé. »

Dernière d'une série de trois filles, elle a commencé le piano à cinq ans, plus tôt que les autres, et c'est encore cet instrument qui réunit aujourd'hui les sœurs devenues femmes. « On se donne à apprendre des morceaux tournant à quatre mains... »

Que faire quand, élève de terminale dans une école catholique de filles (en 1961), on « touche » un extraordinaire prof de philo, religieuse, tout droit sortie de la catho d'Angers ? Tomber amoureuse de la philo, et plus particulièrement de la psychologie, qu'elle découvre alors. En même temps que le droit à la parole :

« Cette enseignante avait introduit au lycée le théâ-



tre, le sport, les discussions avec les élèves. » À Caen, Rennes et Paris, c'est donc la psychologie qu'Anne-Marie étudie. Elle obtiendra une maîtrise de psychologie et un DESS<sup>2</sup> de psychopathologie et de clinique, adulte et enfant. Avec l'idée, évidemment, de lier mots et sons. À 38 ans, la voilà devenue, parallèlement, professeur de musique pour les enfants. Dix années durant, elle pratique l'initiation musicale en maternelle, dans des écoles de musique dites expérimentales, et prend en charge l'apprentissage du solfège qu'elle veut épanouissant pour tous ses élèves. « Lorsque j'ai pris conscience de cette association étroite de la musique avec mon évolution personnelle, j'ai réellement commencé à évoquer la nécessité pour moi de formations plus poussées autant sur le plan musical que sur le plan thérapeutique. »

## De l'idée à l'évidence

« Cadeau du ciel » : ainsi qualifie-t-elle le premier congrès de musicothérapie auquel elle assiste en 1983 : « J'ai compris dès ce jour avec une soudaine évidence que la belle réserve de musique que j'avais intériorisée depuis ma naissance pourrait être transformée, sculptée en un outil thérapeutique plus affiné et plus adapté à mes capacités et à mes goûts artistiques profonds. » Ouverture professionnelle, donc, et cheminement progressent. Ce qui l'intéresse ? L'apprentissage des enfants et des adolescents – la pédagogie musicale en particulier –, la recherche de supports originaux pour faire face aux dramatiques situations d'échec. Commentent alors ses premières « prises en charge », couronnées de succès : un jeune trisomique de 16 ans (qui faisait de la batterie et aimait beaucoup chanter) et un jeune homme autiste de 25 ans, qui progressent énormément dans leur capacité d'écoute et de mémorisation au bout de trois années de travail avec elle. « L'évolution de leur langage, leurs recherches de contact dans la vie familiale et sociale m'ont vite fait comprendre que la musique m'avait permis de leur proposer un outil thérapeutique adapté à leurs besoins profonds de communication et de restauration de capacités de langage chanté et parlé. »

**« La position d'écoute est vitale pour le psychisme. C'est une position relationnelle qui fait entrer en contact avec le monde extérieur. »**

Et puis l'idée s'affine, jusqu'à devenir évidence : « L'écoute musicale, en tant que support ludique et émotionnel pourrait être une entrée privilégiée pour structurer l'écoute des élèves en difficulté... La position d'écoute est vitale pour le psychisme. C'est une position relationnelle qui fait entrer en contact avec le monde extérieur. Quand on écoute de la musique avec un enfant, on lui demande d'être attentif à ce qu'il ressent : quand il en parle, ensuite, on constate qu'il a vécu quelque chose de très profond en rapport avec ce qu'il a entendu. »

Confrontée à des enfants de cinq ans en échec

## Ces enfants qui n'écoutent pas

→ « Quand on écoute, on est face à ses propres facultés de donner du sens à ce que l'on entend. Or, conscients de leurs lacunes de compréhension et de vocabulaire, les enfants en échec scolaire sont renvoyés à leur solitude et envahis par une angoisse qu'ils ne peuvent gérer. Écouter, c'est dire « oui » à celui qui parle : comment continuer de le faire quand l'autre est si loin ? C'est particulièrement dur pour ceux qui manquent de dialogue à la maison et dont les parents minimisent, ne comprennent pas bien ou dévalorisent la parole », explique Anne-Marie Langeard-Duvivier. Or, dans l'organisation actuelle de l'école, les élèves sont soumis à l'écoute de la parole d'un adulte du matin au soir : « Quel adulte ferait la même chose sept heures par jour ? En primaire les analyses de séquences classes montrent que les enfants ont un maximum de bonne écoute de dix à seize minutes. Comment tenir cinquante minutes ? Mais il est difficile de le faire comprendre aux enseignants qui parlent lacunes de compétences scolaires... »

Depuis huit ans qu'Anne-Marie Langeard-Duvivier est psychologue au collège Jeanne-d'Arc-Saint-Aspais de Fontainebleau (77), elle a noué avec l'équipe des liens de confiance suffisants pour que s'élabore un travail commun. Notamment à propos des difficultés d'écoute des groupes-classes de sixième. Certains enseignants lui demandent des séances de formation pour se sensibiliser aux problèmes de leurs élèves : « Je leur fais écouter de la musique, des textes, des histoires pour que, mis dans une situation équivalente, ils comprennent le problème. » Ils perçoivent alors qu'un élève peut être dans l'impossibilité d'entendre leur parole sans vouloir se rebeller contre eux.

Base de la réflexion, l'écoute, quand elle est partagée, permet de prendre sa place dans un travail commun.

MCJ

scolaire qui n'arrivent pas à écouter, elle se demande pourquoi ils n'ont pas la mémoire des sons : « Je savais qu'ils recevaient bien les sons mais il ne se passait rien avec les lettres. » Ainsi, le petit-fils d'une amie, qui redouble son cours préparatoire sans aucune amélioration : « Comme je voyais qu'il aimait la musique, je l'ai fait lire à haute voix en lui demandant de me redire le son des lettres. "Mais tu es en train de me dire que les mots font de la musique, comme les cloches !", s'est-il exclamé. J'ai compris les racines du mal dont il a alors été guéri : il sonorisait sans écouter, répétait mais ne mémorisait pas. »

## Apprentissage sonore

Pour avancer, Anne-Marie Langeard-Duvivier décide de mieux étudier « les conduites d'écoute chez l'élève en échec scolaire ». Ce sera le thème de sa thèse de doctorat de psychologie clinique à Paris-V. Elle travaille dans des classes de perfectionnement pour voir comment les élèves réagissent à la musique, pratique des tests d'intelligence en même temps que des bilans sonores : ceux qui ne mémorisent pas les sons ne les ont pas écoutés et sont les plus mauvais en dictée. « Je les leur faisais préparer. Comment ? Avec des exercices d'écoute musicale que suivaient l'écoute d'un mot ainsi que la mémorisation du son de ce mot. Dès qu'ils se dispersaient, dès qu'il y avait un bruit, j'arrêtais. Ils ont ainsi pris conscience des parasites qui les empêchaient d'écouter. Par la suite, l'institutrice obtenait plus facilement le calme, et surtout, une meilleure réceptivité aux sons. La musique est un catalyseur dans la création d'une dynamique de groupe, à la fois élément de sécurité et de structuration. Mais il est difficile ou impossible d'écouter de la musique avec un groupe hétérogène si l'on n'établit pas de relation individuelle avec chacun de ses membres. Sans un regard à chacun d'eux, ils n'écoutent pas... »

Aujourd'hui, Anne Marie Langeard-Duvivier continue son travail sur l'écoute, base du développement, et sur ce que l'on vit au cours d'un apprentissage sonore : la durée, en particulier. Problématique autant chez les enfants en échec que chez les surdoués « qui veulent tout faire vite à tout prix ou rien. Une écoute musicale pourrait les aider à s'étaler dans la durée, à mieux vivre et accepter l'effort prolongé, à se structurer dans un temps réel d'écoute. »

La musique adoucit les mœurs, dit-on. Parce qu'elle peut apporter un soutien réel et qu'elle ouvre les esprits et les cœurs... ■

1. École de musique et de danse ouverte à tous. On y pratique aussi la danse-thérapie et la musicothérapie, unité dont Anne-Marie Langeard-Duvivier est responsable. Adresse : 269 rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01 43 54 15 39.

2. Diplôme d'études supérieures spécialisées.

## Savoir +

→ On peut contacter Anne-Marie Langeard-Duvivier :

- par fax : 01 64 31 12 86 ;

- par e-mail : [langeardduvivier.am@wanadoo.fr](mailto:langeardduvivier.am@wanadoo.fr)

# Un grand pas vers l'entreprise

**Avec un enseignement adapté et individualisé, le centre Alter/Pro a remis sur la voie de la formation professionnelle des élèves déscolarisés. Une démarche éducative qui répond aux attentes de bon nombre de jeunes désireux d'entrer dans le monde du travail.**

■ BRUNO GRELON

**L'**apprentissage et la formation en alternance offrent une vraie solution pour beaucoup de jeunes arrivés en fin de collège qui ne savent plus quoi faire et où aller. » Quand Véronique Daguin, explique la création du centre Alter/Pro, on devine la passion contenue et toute la volonté de la jeune femme pour développer le projet qu'elle a porté à bout de bras pendant deux ans. « C'était un pari mais nous savions qu'il y avait un véritable besoin dans la région, et nous avons pu ainsi répondre aux attentes des jeunes et aussi d'un certain nombre d'entreprises qui manquaient de personnel qualifié. »

Dans ce « nous », Véronique Daguin englobe Notre-Dame-du-Grandchamp à Versailles<sup>1</sup>, un lycée d'enseignement général, technique et professionnel (secrétariat, comptabilité), à l'origine de cette création.

**Malgré un parcours pas toujours aisé en collège, ou ailleurs, et parfois des difficultés familiales, tous les jeunes ont envie de s'en sortir.**

« Nous avons constaté qu'il manquait une formation particulière pour ceux qui avaient arrêté leurs études mais qui cherchaient toutefois un diplôme après avoir travaillé, explique Didier Cahour, directeur de l'enseignement technique à Notre-Dame-du-Grandchamp. En 1998, avec le



**Auprès de leur arbre.** Les élèves du centre Alter/Pro, quelques-uns de leurs formateurs et une œuvre collective réalisée en cours d'arts plastiques. (Photo : B. Grelon)

principe de la validation des acquis de l'expérience [VAE] qui menait vers le bac pro, nous avons entrepris quelque chose que nous avons arrêté en 2001. Ce n'était pas le bon public et Grandchamp n'offrait pas l'image de marque idéale. »

Mais à Versailles, on n'abandonne pas pour autant l'idée de s'occuper de cette tranche de population scolaire abandonnée par le système : jeunes totalement déscolarisés ou ayant des difficultés avec l'enseignement traditionnel. L'établissement fait faire une étude par un cabinet extérieur qui lui confirme que ce besoin est bien réel dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, située à quelques kilomètres de l'établissement versaillais. Aus-

sitôt le lycée cherche à mettre en place une structure.

Choisie pour son charisme, son désir de continuer à travailler auprès des jeunes après huit années d'enseignement dans ce secteur, dans les domaines du droit et de l'économie, Véronique Daguin sait que la tâche ne sera pas facile et qu'il y a tout à faire.

Les locaux sont trouvés dans un grand immeuble juste en face de la gare, car la facilité d'accès est essentielle, aussi bien pour venir suivre des cours que pour rejoindre son lieu d'apprentissage. « Il fallait un endroit différent d'une école traditionnelle où les jeunes se sentent bien où ils aiment à se retrouver, propice à l'étude et propice aux échanges. »

Situés au deuxième étage, les locaux du centre Alter/Pro couvrent 400 m<sup>2</sup> et rappellent ceux d'une grande entreprise. La vaste double salle d'accueil se partage entre CDI<sup>2</sup> et espace détente. C'est un véritable lieu de passage, d'échange et de rencontre. De part et d'autre, de larges couloirs desservent d'un côté la salle des formateurs, le bureau de la direction et un lieu de réunion, et de l'autre des salles de cours et une vaste salle informatique.

L'aventure commencée en septembre 2002 trouve sa concrétisation en mai 2003. « C'était une période clef, se rappelle la directrice d'Alter/Pro, celle où les jeunes qui ont arrêté leurs études se trouvent sans solution



de rechange pour septembre. Nous nous sommes efforcés de faire connaître le centre, en particulier lors de journées portes ouvertes à Grandchamp, mais aussi auprès de la mission locale de l'ANPE<sup>3</sup>. Le premier jour, nous avons cinq élèves. Le bouche-à-oreille, notre travail de communication, l'effet boule-de-neige ont fait qu'en juin, ils étaient dix-huit. »

## Écoute et pédagogie

Adaptée au marché local de l'emploi, la formation est orientée vers les métiers de la vente. Mais la première année est difficile. Sur les dix-huit jeunes entrés en section passerelle, destinée à la recherche d'un contrat d'apprentissage, seuls huit signent effectivement un contrat et cinq choisissent une autre formation que le commerce. Par ailleurs, il faut tout le dynamisme de l'équipe dirigeante pour aider les élèves à trouver des stages. Sur cent entreprises contactées, seules une dizaine répondent par l'affirmative.

Aujourd'hui, Alter/Pro a trouvé sa vitesse de croisière. On compte cette année 48 contrats d'apprentissage, dont 31 sont en première année de CAP<sup>4</sup> et 17 en deuxième année. D'autre part, le centre a mis en place une structure pour les moins de 16 ans, une classe préparatoire à l'apprentissage (CPA) qui accueille 17 jeunes. « La priorité est de leur réapprendre des données de base – arriver à l'heure, savoir s'exprimer, par exemple – et retrouver les exigences de l'entreprise pour qu'il puisse, au cours de l'année, accéder sans difficulté aux douze semaines de stage en entreprise », explique Véronique Daguin.

Dans cet objectif, l'encadrement a été choisi pour ses capacités d'écoute et de pédagogie. Ici on ne parle pas de professeurs mais de formateurs, tous plus ou moins issus du monde de l'entreprise, tous pratiquement polyvalents. Ils se chargent aussi bien des matières traditionnelles que de l'enseignement professionnel. « Non seulement ils rencontrent régulièrement les élèves pour faire le

point avec eux sur leur entreprise et leur vécu au centre, analyse Véronique Daguin, mais ils sont toujours disponibles pour échanger et remotiver ceux qui en ont besoin. »

Malgré un parcours pas toujours aisé en collège, ou ailleurs, et parfois des difficultés familiales, tous les jeunes ont envie de s'en sortir. Issue d'une troisième d'insertion, Aurore, 16 ans, en première année, hésitait entre vente et coiffure. Motivée par son professeur de français, elle découvre Alter/Pro au Carrefour des métiers : « Je voulais travailler dans la mode et le prêt-à-porter, dit-elle, mais j'ai trouvé une boulangerie et finalement cela me plaît, et je crois que je vais rester dans l'alimentaire et même poursuivre mes études vers un BEP<sup>5</sup>. » Dans la même classe, Anaïs, 17 ans, se rappelle une bonne scolarité jusqu'en troisième, puis une secondecatastrophique : « J'ai véritablement coulé cette année-là. Le niveau était très haut et je ne suivais pas du tout en comparabilité. En juin, j'ai rencontré madame Daguin, puis j'ai cherché longtemps une entreprise. J'ai fini par la trouver en décembre : un magasin de fruits et légumes. J'ai appris à accueillir les clients, à rester aimable et souriante, à rendre la monnaie. Le plus dur, c'est d'être toujours debout. »

Quant à l'ambiance à Alter/Pro, elle apprécie surtout le dialogue permanent : « J'ai la sensation de parler avec mes parents... »

En deuxième année, les parcours sont déjà différents. Raphaël, 18 ans, qui ne supporte pas trop de rester sur sa chaise, a découvert l'alternance grâce à la mission locale : « Je travaille dans une supérette où il faut savoir tout faire, même le pain. Le plus difficile est sans doute de veiller constamment à garnir les rayons. » Michaël, 19 ans, qui n'a pu faire carrière chez les pompiers pour raison de santé, a choisi presque naturellement le commerce. « J'ai découvert le centre sur une affiche et cela m'a semblé tout simple de me former dans ce domaine qui est déjà celui de ma famille. Aujourd'hui je suis au rayon boulangerie-pâtisserie d'un hypermarché, côté fabrication. J'en suis ravi, mais dès que je travaillerai, je postulerai comme pompier volontaire. » Magali, 21 ans, qui, elle, avait déjà un petit parcours professionnel, a pu ainsi se réorienter. « Avec mon CAP de cuisine, j'ai pu travailler deux ans chez un traiteur italien, raconte cette jeune fille qui ne manque pas de caractère. Cela ne me plaisait pas trop. J'aurais bien repris des études mais la chose semblait assez difficile, d'au-

tant que j'avais des problèmes avec les mathématiques. J'ai profité du fait d'être au chômage pour rencontrer un conseiller d'orientation qui m'a proposé cette formation en alternance. Cependant l'alimentation, ce n'est pas mon créneau. Moi ce que j'aime, c'est vendre des chaussures. J'ai d'ailleurs trouvé un commerçant chez qui je vais pouvoir faire mon apprentissage. »

## Valorisant

Aujourd'hui à Alter/Pro comme à Grandchamp, on montre une certaine satisfaction d'avoir mis en place un système qui devrait se développer au cours des années avec en particulier la mise en place d'un BEP pour donner une qualification supplémentaire. Une voie que bon nombre d'élèves de seconde année envisagent de prendre... alors que certains, il y a deux ans, avaient totalement interrompu leurs études. « C'est la chose la plus valorisante que nous puissions connaître, résume Véronique Daguin. Voir ces jeunes, découragés à leur arrivée, s'accrocher à leur projet. » ■

1. Le centre Alter/Pro est une délocalisation de l'unité de formation par apprentissage (UFA) de cet établissement.

2. Centre de documentation et d'information.

3. Agence nationale pour l'emploi.

4. Certificat d'aptitude professionnelle.

5. Brevet d'études professionnelles.

## Alter/Pro mode d'emploi

→ L'entrée au centre de formation de Saint-Quentin-en-Yvelines est simplifiée et passe tout d'abord par un entretien personnalisé avec le candidat. Le responsable jugera des capacités du jeune mais surtout de ses motivations à suivre une formation. Ceux qui ne sont pas au niveau entameront une formation passerelle, courte ou longue, qui leur permettra d'intégrer la formation par l'apprentissage.

Les formations proposées sont les suivantes :

– CPA (classe préparatoire à l'apprentissage) des métiers de la vente, qui concerne des jeunes de 15 ans, d'un niveau de 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>, motivés par les métiers de la vente et souhaitant conclure un contrat d'apprentissage l'année suivante.

– CAP employé de commerce multispécialité (employé de grande surface, de libre-service ou de rayon, gendrier-caissier).

– CAP employé de vente spécialisé en produits alimentaires ou en produits d'équipement courant.

Ces CAP concernent tout jeune de 16 à 25 ans, dégagé du premier cycle de l'enseignement secondaire. La formation se déroule en deux ans et prépare à un diplôme de niveau V. Elle offre une période d'essai de deux mois et un statut salarié. Les élèves touchent une rémunération en pourcentage du Smic et les entreprises bénéficient d'une aide à l'embauche, d'une aide à la formation et de l'exonération des charges salariales et patronales. ■

Alter/Pro – Immeuble international,  
11 avenue de la Gare, 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Cedex. Tél. : 01 30 43 52 14.

# Un collège qui a la pêche !

La pêche à la ligne est, mine de rien, une école de concentration, de minutie et de curiosité !  
Bref, un facteur d'équilibre. Au collège Jeanne-d'Arc de Fougères (Ille-et-Vilaine),  
les élèves en font l'expérience toutes les semaines...

■ **MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

**L**es yeux d'Élodie se sont allumés : un gardon vient de mordre à l'hameçon. Les garçons de son groupe (les pêcheurs vont par trois) sont fiers : c'est la première prise de l'après-midi en ce lundi un brin humide. Prestement, ils détachent le petit poisson au ventre blanchâtre et le rejettent dans l'étang. « No Kill » : c'est la règle d'or de cet itinéraire de découverte un peu particulier<sup>1</sup>. En bottes et pull chaud, la jeune fille est à son affaire au bord de cette eau calme : « J'aime bien la nature. » D'habitude, elle pêche le week-end, « avec mon parrain et le parrain de ma sœur ». Et sa mère lui apprend à vider les truites qu'ils ramènent « quelquefois ». Mais plus qu'un plaisir gastronomique, la pêche est pour Élodie, comme pour tous les élèves de la section ouverte de la sixième à la troisième, « une manière de souffler. Après les contrôles du lundi matin et les cours, on arrête de stresser. L'après-midi, on a la pêche<sup>2</sup> ! ».

**Depuis que Luc Jamet a introduit les cannes à pêche à Jeanne-d'Arc, tous les élèves poursuivent sans essoufflement jusqu'en troisième...**

Aujourd'hui, grâce à la pêche, elle peut imaginer les réflexes du poisson voyant se profiler des ondes à la surface de l'eau : signal de danger, poisson plus gros à l'horizon, vite, se cacher ! Éviter les ondes, donc... Du coup, Élodie n'aime pas le vent. Elle sait aussi que les poissons voient l'ombre des humains

se dessiner sur le fond des rivières : se placer de préférence sur la rive ombragée pour faire de bonnes prises ! Mine de rien, la pêche vous emmène loin au pays des connaissances transdiscipli-

qui devrait se renouveler en 2006.

## Inspiré et passionné

Vingt sur vingt en technologie, parfois des faiblesses dans les matières générales : Élodie

d'Ovide Decroly. « Si on n'a pas des élèves heureux, un peu plus sûrs d'eux-mêmes, dit-il, je ne vois pas comment les intéresser à l'histoire ou aux maths ! »

De fait, des liens interdisciplinaires se font en toute occasion,



**Encourageant.** Un gardon vient de mordre à l'hameçon. (Photo : M.-C. Jeanniot)

naires : non seulement on découvre le corps des poissons, mais on apprend le montage du matériel, les différents types de pêche au coup (immobile), le cycle de l'eau et le fonctionnement d'une station d'épuration ou l'entretien d'une rivière. Quand on ne se retrouve pas en Irlande – patrie des poissons ! – comme ce fut le cas l'an dernier, pour un mémorable voyage d'étude

bénéficie totalement de cet itinéraire de découverte, « inventé » à son arrivée au collège Jeanne-d'Arc<sup>3</sup> de Fougères (Ille-et-Vilaine) il y a trois ans par le directeur Luc Jamet, pour motiver autrement ses élèves. Il s'agit de partir de leurs centres d'intérêt, pour les conduire loin. Telle est sa conviction de pédagogue inspiré par la foi des Frères des écoles chrétiennes et passionné par les travaux

et différemment selon les classes et les programmes : études des pourcentages en mathématiques à partir des composantes de la nutrition du poisson, analyse du style journalistique en français, réalisation d'un cédérom sur le voyage en Irlande et utilisation d'un appareil de photo numérique en technologie, construction d'une maquette du centre de pisciculture de l'étang de Galaché en arts plas-



tiques... La stratégie se révèle efficace, puisque depuis que Luc Jamet a introduit les cannes à pêche à Jeanne-d'Arc, tous les élèves poursuivent sans essouffement jusqu'en troisième.

« Pour bien pêcher, il faut une grande disponibilité d'esprit et de cœur », constate le directeur, Breton de souche, un bateau sur l'étagère de son bureau, une gaule dans son coffre de voiture. « L'exercice, estime-t-il, est excellent pour des enfants instables, happés par les écrans de la société de consommation, énervés par des heures d'ordinateur. Après neuf heures passées sur les bateaux à pêcher en Irlande, je n'ai jamais entendu par-

tration, la pêche est – encore pour quelques années peut-être<sup>4</sup> – un rituel familial. Servane Helleux (6<sup>e</sup>), Élodie Painturier (5<sup>e</sup>), Lucien Raux (4<sup>e</sup>), David Neveu (4<sup>e</sup>), Jean-Benoît Rossignol (3<sup>e</sup>), adeptes de l'« option », ont tous commencé très tôt à tenir une gaule, et ils conservent des souvenirs chaleureux d'adultes de leur famille ou d'un voisin les ayant plus ou moins initiés. Découvrir le directeur du collège en tenue de campagne, c'est, d'une certaine manière, le sentir membre du club des « proches » : vraiment déterminé à vous pousser à réussir. « Je me souviendrai toujours du

Les parents semblent d'ailleurs avoir reçu le message sept sur sept. « Cette année, ils nous aident, y compris pour les cours théoriques », observe le directeur. Un père, magasinier et pêcheur émérite, a organisé ses horaires de travail pour se libérer le lundi après-midi, jour de la section pour les sixièmes et les cinquièmes. Il a rédigé de magnifiques fiches techniques sur les hameçons et intervient en cours. Au pays de Fougères, truffé de ruisseaux, rivières et plans d'eau (classé bassin de première catégorie, fréquenté par les salmonidés), les parents aiment que l'univers scolaire leur donne l'occasion de s'en rapprocher en valorisant une culture locale, donc, un peu d'eux-mêmes.

### Une vraie pro

Deux familles ouvrent leurs étangs aux classes. Trois autres (parents d'élèves pêcheurs) se sont proposées pour accueillir le week-end des élèves internes la semaine, attirés par l'option malgré l'éloignement de leur domicile. Mais sans le par-

truite. Ni bénéficier de la même chaleur humaine, élargie au-delà du collège et des familles. Non seulement l'association prête les gaules<sup>6</sup> et ses équipements (21 bassins de pisciculture, une écloserie, une salle) mais elle engage aussi son jeune animateur permanent, Laurent Chotard, pêcheur passionné et très compétent, dans l'aventure collective. C'est lui qui assure les cours des troisièmes. Nadège Duclos, professeur d'éducation physique et sportive, a, elle aussi, beaucoup investi et a fait l'effort, pour ses élèves, de s'initier au lancer de canne, à la vie des poissons, bref, de devenir une vraie pro : « Je ne connaissais pas, sauf pour avoir été à la pêche en mer avec mon grand-père. »

Quant à Luc Jamet, il se charge lui aussi d'un groupe. Tout en prévoyant l'avenir : il travaille en ce moment avec deux de ses collègues, directeurs des lycées (général et agricole) pour organiser une seconde avec options permettant de poursuivre dans l'un et l'autre établissements, en exploitant les acquis des années pêche : un vrai vivier de formations d'avenir ! Élodie et les autres y trouveront sûrement leur bonheur. ■



**Au rendez-vous.** De haut en bas et de gauche à droite : ce lundi, l'étang de Montrichard appartient aux cinquièmes. Laurent Chotard anime la Gaule fougèraise. Jean Gondol, membre de cette association et grand-père passionné, a initié à la pêche sa petite-fille de quatre ans. Quant à Élodie et son groupe, à eux la première prise ! (Photos : M.-C. Jeanniot)

ler de fatigue. Le matin, ils sautaient dans leurs bottes avant même d'avoir pris le petit déjeuner. »

Au-delà d'une école de concen-

jour où les élèves m'ont vu arriver dans la cour en pull et bottes alors que je suis coutumier du costume-cravate », dit Luc Jamet avec émotion.

tenariat établi dès l'origine avec l'association de pêche locale, « La Gaule fougèraise<sup>5</sup> », les élèves de Jeanne-d'Arc n'auraient pas pu taquiner la

1. La pêche attire 74 élèves sur les 520 du collège : 19 en sixième, dont 5 filles, 29 en cinquième, avec 6 filles, 16 en quatrième, tous des garçons, et 10 garçons en troisième. Créée en 2002, la section comptait alors 16 élèves de quatrième. D'autres sports sont proposés, avec aménagement des horaires : judo, basket, football, badmington, ainsi que de la musique.

2. C'est le mardi pour les quatrièmes et les troisièmes, histoire de ne pas se bousculer au bord des étangs et de partager les cannes prêtées par l'association « La Gaule fougèraise ». Les élèves qui choisissent la pêche ne sont pas inscrits au la ou à la section européenne.

3. Adresse : 8 rue Jeanne-d'Arc, BP 50413 - 35300 Fougères. Tél. : 02 99 99 07 41. E-mail : jeanne-d-arc.fougeres@35.scolanet.org

4. Le nombre des pêcheurs est en déclin, ainsi que celui des poissons pêchés, à cause de la pollution et de la canicule.

5. Association de pêche et de pisciculture créée en 1906, dont le président est Michel Leduc. Contact : Laurent Chotard, Pisciculture de Galaché. Tél. : 02 99 99 68 08.

Un partenariat est aussi établi par l'association avec un institut médico-éducatif : 26 jeunes participent à la section pisciculture.

6. Les familles ne donnent que 30 euros par an, dont 23 pour le permis pêche. L'Ogec et le conseil général soutiennent la section.



# Les garanties de prévoyance consolidées

Depuis le début de l'année 2005, un tiers des personnels œuvrant dans l'enseignement catholique a changé d'organisme de prévoyance, et la remise en ordre du système va se poursuivre.

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Le suspens n'aura duré que quelques mois, mais l'enjeu était d'importance : un tiers des plus de 200 000 salariés travaillant dans des établissements catholiques d'enseignement n'avait plus de prévoyance (couverture incapacité, invalidité, décès) à la fin de 2004.

Les AGF qui l'assuraient avaient, pour des motifs de stratégie propres à leur groupe, choisi de résilier leur contrat. Il n'a guère été toutefois difficile de leur trouver des successeurs, l'enjeu de 21 millions d'euros de cotisations (en base 2003) permettant tout de même de bonnes conditions de négociations.

Un organisme, la Cairpsa Carpreca Prévoyance, a donc repris au 1<sup>er</sup> janvier 2005, aux mêmes garanties, les contrats des établissements en Alsace et Lorraine. Tandis que les établissements des autres régions se mettaient d'accord pour choisir, bien souvent de concert, par département ou région, soit AG2R, pour environ 25 %

## 12.1.6 – Invalidité Absolue et Définitive du Conjoint

Si après le décès du Participant, ayant donné lieu au versement du capital prévu au présent contrat, le Conjoint non remarié vient lui-même à être reconnu en état d'invalidité absolue et définitive, reconnue et indemnisée par la Sécurité sociale au titre de la troisième catégorie d'invalide, avant l'âge de 60 ans, si un ou plusieurs enfants restent à charge, le règlement d'un nouveau capital et de majoration(s) est effectué au Conjoint.

Le capital n'est plus dû au décès du Conjoint.

## 12.1.7 – Décès postérieur du Conjoint

Dans le cas ou après le décès d'un Participant, ayant donné lieu au versement du capital prévu au présent contrat, le Conjoint non remarié décède lui-même avant l'âge de 65 ans en laissant un ou plusieurs enfants à charge, l'Institution procède au règlement d'un nouveau capital et de majoration(s), à ceux-ci ou à leurs représentants légaux.

## 12.1.8 – Décès simultané du Participant et de son Conjoint

En cas de décès simultané des conjoints, si un ou plusieurs enfants demeurent à charge, les prestations sont doublées ou versées une nouvelle fois.

## 12.1.9 – Définition du conjoint

Les époux et épouses des participant(e)s qui ne sont ni séparés de corps judiciairement, ni divorcés.

## 12.1.10 – Allocation d'obèques

En cas de décès du Participant ou d'une personne ou d'un enfant à charge, il est versé une allocation d'obèques dont le montant est fixé au Titre II « Conditions Particulières ».

L'allocation est versée dans la limite des frais réels et des montants prévus aux conditions particulières, à la personne ayant exposé les frais d'obèques et le justifiant sur facture acquittée.

## 12.1.11 – Règlement

En cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du participant ou du conjoint, le Souscripteur doit en aviser par écrit l'Institution ou son délégué. Une demande de prestation en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive indiquant les pièces à produire et les renseignements à communiquer lui sera communiquée.

Ces documents devront être dûment complétés et retournés à l'Institution accompagnés de tout ou partie des pièces suivantes :

- acte de décès,
- acte de naissance intégral du bénéficiaire de la prestation, daté de moins de 3 mois, avec mentions marginales,
- certificat post mortem établi par le médecin spécifiant que le décès est naturel ou accidentel,
- en présence de personne infirme à charge, la carte d'invalidité civile ou d'attribution de l'allocation pour adulte handicapé,
- le cas échéant, copie de l'ordonnance désignant l'administrateur légal des biens de l'enfant mineur pour le versement des prestations le concernant.

**Garanties.** Quelques lignes d'un contrat.

des contrats, soit Prévoyance Canarep/Saint-Christophe Prévoyance pour près des trois autres quarts. Les conditions – garanties et taux par département ou région – étant bien sûr identiques, quel que soit l'opérateur choisi. Et ce dans le cadre, et c'était un élément majeur des négociations, d'une mutualisation des risques, assurée au niveau national et garante de la pérennité du système.

## « Club des cinq »

L'enseignement catholique a par ailleurs décidé de profiter de cette occasion pour parvenir d'ici à la fin de 2005 à une remise en ordre de l'ensemble des contrats de prévoyance couvrant les salariés œuvrant dans l'enseignement catholique. Un projet fondé sur une maîtrise totale de la protection sociale complémentaire et sur l'organisation d'une solidarité entre établissements pour les régimes de base. De fait, observe l'ensemble des partenaires employeurs, « à l'heure où, tous secteurs confondus, les régimes de prévoyance collectifs se dégradent de façon très importante, c'est en

étant regroupés que nous limiterons les risques qui, pris individuellement, pourraient, pour un établissement seul, s'avérer difficilement supportables ».

**L'objectif de toute cette attention est la qualité des garanties offertes aux salariés, conformément à l'esprit qui anime le projet de vie des établissements de l'enseignement catholique.**

Alors qu'une quinzaine d'organismes de prévoyance continuent à couvrir – hors ceux concernés par la reprise des contrats AGF – les salariés, l'objectif est de tout répartir dans une sorte de « club des cinq »,

## L'effet de la nouvelle loi sur les maîtres de l'enseignement privé

→ Leur statut a été, on le sait, opportunément éclairci par la loi du 5 janvier 2005 (cf. ECA 290, pp. 29 à 34) : les personnels enseignants et de documentation sont des « agents publics, employés et rémunérés par l'État » et « ne sont pas liés par un contrat de travail à l'établissement » où ils exercent. Alignement donc va être fait avec les conditions de retraite notamment de leurs collègues du public. L'écart, de 20 % à ce jour, devrait se combler d'ici à 2030, avec un premier saut de 5 % dès septembre 2005. Tandis que bien sûr, parallèlement, l'indemnité de départ en retraite, propre aux salariés du secteur privé, devrait à terme disparaître.

Reste une question, celle précisément de la prévoyance – obligatoire pour les cadres et bénéficiant aussi, par l'effet d'un volontarisme propre à l'enseignement catholique, aux non-cadres, au titre d'une convention de 1978 – à laquelle cotisent pour tout ou partie les établissements employeurs. Des négociations vont s'ouvrir sous l'égide du secrétariat général de l'enseignement catholique, la loi ayant d'ailleurs prévu en son article 5 que le gouvernement remettra aux parlementaires, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, « un rapport évaluant les mesures qui restent à prendre [...] notamment au regard de la retraite, de la protection sociale [...] ». ■



consolidant ainsi le système. Compte tenu du délai de résiliation de trois mois, c'est au plus tard le 30 septembre prochain que la commission paritaire nationale de prévoyance devra faire ses choix.

L'objectif de toute cette attention est la qualité des garanties offertes aux salariés, conformément à l'esprit qui anime le projet de vie des établissements de l'en-

seignement catholique. « *Nous souhaitons parvenir*, explicite Patrice Mougeot, secrétaire général de la Fnogec<sup>1</sup>, à un socle de garanties minimum pour tous, avec un taux de cotisation pour les cadres, d'une part, et les non-cadres, d'autre part. Sachant que des accords complémentaires régionaux, départementaux ou d'établissements seront toujours possibles pour aller au-delà de ce socle, si bien sûr les condi-

tions économiques des établissements le permettent. »

## Filiale

Rien d'étonnant, dans ces renégociations de confiance, à ce que les organismes les plus familiers de l'enseignement catholique y prennent une part active. Saint-Christophe Prévoyance fait ainsi tandem avec Prévoyance Canarep. Une alliance de longue date en fait. C'est en 1999 que la Mutuelle Saint-Christophe – assureur de référence de l'enseignement catholique – décida de créer cette filiale pour s'ouvrir au marché de la prévoyance des institutions chrétiennes. Aujourd'hui, expose Jean-David Kon, directeur commercial de Saint-Christophe Prévoyance, la société garantit ainsi quelque 10 000 personnes, en diocèses, congrégations... et aussi quelques établissements scolaires. Mais dans ce dernier univers, elle intervient surtout en tant que réassureur de Prévoyance Canarep, mettant par ailleurs à sa disposition sa force commerciale pour développer sa part de marché dans l'enseignement catholique.

Quant à Prévoyance Canarep, qui œuvre dans la prévoyance depuis 1972, elle couvre ainsi désormais quelque 120 000 personnes dans l'enseignement catholique, soit plus de la moitié des personnels y travaillant. Pour Christian Massol, directeur de Prévoyance Canarep, « *alors que la Canarep a déjà été désignée par les fédérations Arrco et Agirc comme "pôle professionnel" retraite de l'enseignement privé, cette affirmation de notre rôle prévoyance légitime plus encore notre mission pour la prise en charge de la protection sociale des salariés de l'enseignement catholique* ». Et puis, cet effet masse « *nous permet bien évidemment de proposer des taux de gestion parmi les plus faibles et des taux de cotisation particulièrement étudiés* ». ■

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

## Un exemple de ce que garantit la prévoyance

Couvrant les risques d'incapacité et d'invalidité et assurant le versement d'un capital décès et PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie), voici, pour simple exemple, les conditions d'un contrat de prévoyance tel que signé dans une région par certains établissements.

Cadres	Non-cadres
<p><b>Cotisations</b></p> <p>Tranche A 1,5 % + 0,1 % à la charge de l'employeur* 0,5 % à la charge du salarié</p> <p>Tranche B (obligatoire) 1,2 % + 0,1 % à la charge de l'employeur* 0,8 % à la charge du salarié</p> <p><b>Prestations</b></p> <p>● <b>Incapacité de travail**</b> 83 % du salaire brut (dans la limite de 100 % du net après rupture du contrat de travail)</p> <p>● <b>Invalidité permanente</b> 83 % du salaire brut (dans la limite de 100 % du net)</p> <p>● <b>Décès / PTIA (3<sup>e</sup> catégorie Sécurité sociale)</b></p> <p><b>Option I :</b> Adhérent sans personne à charge : 250 % du salaire annuel brut Majoration par personne à charge : 100 % du salaire annuel brut</p> <p><b>Option II :</b> Capital réduit : 250 % du salaire annuel brut Rente à chaque enfant à charge (également versée en cas de PTIA de l'assuré) : – jusqu'à 5 ans : 8 % du salaire annuel brut – de 6 à 14 ans : 12 % du salaire annuel brut – de 15 à 26 ans : 17 % du salaire annuel brut</p> <p>Double effet (avant le 65<sup>e</sup> anniversaire du conjoint) : Capital égal à 100 % du capital décès versé au décès de l'adhérent Ce capital est versé par anticipation en cas de PTIA du conjoint avant son 60<sup>e</sup> anniversaire</p> <p>● <b>Décès / PTIA par accident</b> Capital supplémentaire égal à 100 % du salaire annuel brut</p>	<p><b>Cotisations</b></p> <p>1,1 % + 0,1 % à la charge de l'employeur* 0,6 % à la charge du salarié</p> <p><b>Prestations</b></p> <p>● <b>Incapacité de travail**</b> 83 % du salaire brut (dans la limite de 100 % du net après rupture du contrat de travail)</p> <p>● <b>Invalidité permanente</b> 83 % du salaire brut (dans la limite de 100 % du net)</p> <p>● <b>Décès / PTIA (3<sup>e</sup> catégorie Sécurité sociale)</b></p> <p><b>Option I :</b> Adhérent sans personne à charge : 150 % du salaire annuel brut Majoration par personne à charge : 75 % du salaire annuel brut</p> <p><b>Option II :</b> Capital réduit : 150 % du salaire annuel brut Rente à chaque enfant à charge (également versée en cas de PTIA de l'assuré) : – jusqu'à 5 ans : 6 % du salaire annuel brut – de 6 à 14 ans : 9 % du salaire annuel brut – de 15 à 26 ans : 15 % du salaire annuel brut</p> <p>Double effet (avant le 65<sup>e</sup> anniversaire du conjoint) : Capital égal à 100 % du capital décès versé au décès de l'adhérent Ce capital est versé par anticipation en cas de PTIA du conjoint avant son 60<sup>e</sup> anniversaire</p>

\* Le taux additionnel de 0,10 %, perçu par précaution pour la revalorisation et le maintien des garanties décès des rentes en cours AGF, est pris en charge par l'employeur.

\*\* Prestation versée à l'issue de la période de maintien de plein salaire (accord paritaire du 8 septembre 1978). Pour le personnel n'ayant pas l'ancienneté requise, la franchise est égale aux délais de carence de la Sécurité sociale.

## Prestations en cours de service par les AGF

➔ Pas d'inquiétude pour les personnes précédemment couvertes par les AGF et actuellement en incapacité ou invalidité : elles continueront à percevoir leur rente des AGF. Et la revalorisation de ces rentes sera prise en charge par les nouveaux assureurs, grâce à une cotisation supplémentaire de 0,10 %, en 2005, intégrée à leurs contrats, assurant aussi le maintien de la garantie décès. Une cotisation supprimée ou ajustée pour 2006 en fonction du bilan du système. ■

# La religion... du corps

Incomprises ou rejetées, les diversités culturelles et religieuses pèsent sur bien des relations, en milieu scolaire notamment. Un nouveau cycle de formation de l'Ifer permet de confronter questions et expériences.

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

**S**i « l'ennui naquit un jour de l'uniformité<sup>1</sup> », on ne le risque certes pas à la formation Ifer<sup>2</sup> sur « Corps-Culture-Religion », initiée en janvier dernier à Paris. La richesse et la profondeur des échanges tiennent précisément à la diversité des stagiaires. Un étonnant et revigorant cocktail de travailleurs sociaux et d'animateurs culturels de France et de Belgique, de journalistes, de *designers*, ou encore d'un dominicain et d'un salésien. Mais de cadres éducatifs et surveillants – auxquels ce cycle est pourtant particulièrement destiné – point. Enfin, point encore, puisqu'il est toujours possible de le rejoindre en cours (cf. encadré).

Tous sont confrontés très quotidiennement et professionnellement à la problématique que rappelait Bernard Descouleurs, conseiller scientifique de l'Ifer et concepteur du cycle, « d'une laïcité qui a refoulé

les religions dans le culturel et les a frappées d'illégitimité culturelle, les excluant même de la communication sociale. Or, elles sont aussi productrices de sens, de lien social, et leur apport culturel est méconnu, voire refusé ». Et puis, faisant allusion aux replis identitaires ainsi paradoxalement encouragés : « Pour s'intégrer dans la communauté nationale, faut-il pour autant renoncer à son identité ? »

## Qu'est-ce que de jeunes designers pouvaient bien attendre d'un tel nourrissage ?

Son approche se veut dès lors résolument anthropologique : « Qu'est-ce que l'homme dit de lui-même à travers ses pratiques, croyances, interdits ? » Ce dernier mot était bien sûr au cœur des questionnements des stagiaires, et les premiers travaux en groupes faisaient fuser bien des appels, tel celui de

Silas, éducateur de prévention à Sarcelles (Val-d'Oise) : « Que dire à des jeunes qui se dénudent, que dire à des jeunes filles voilées ; surtout quand on a soi-même reçu une culture rigide ? » Sans oublier ce savoureux paradoxe lexical : « Comment le corps social peut-il être autant éclaté, quand le culte du corps n'a jamais été aussi développé ? »

## Alerte

Il convenait dès lors de couper les ailes à bien des « canards », en évacuant par exemple, se proposait Pierre Gibert, jésuite, exégète et historien<sup>3</sup>, « les fausses questions et faux reproches faits à la Bible, ce fleuve dont a voulu faire une citerne... dont on sait que l'eau y devient croupissante ». En oubliant aussi que « la Bible est plurielle, par définition composée, dans une longue histoire d'au moins huit siècles, de plusieurs "livres", de genres littéraires divers. Et qui a longtemps souffert de parcellisation et d'images réductrices, instrumentalises ». Et de rappeler que « le processus de "moralisation" de la Bible est récent, remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand on a voulu lui demander tant des règles morales que des raisonnements anthropologiques ».

Un exemple d'air du temps, pourra-t-on dire ? Paul aux Corinthiens (1-11,5-6) enjoint que « toute femme qui prie ou prophétise le chef découvert fait affront à son chef. Si donc une femme ne met pas de voile, alors qu'elle se coupe les cheveux ; et si c'est une honte pour elle d'avoir les cheveux coupés ou tondus, qu'elle mette un voile ». Et là, explicite Pierre Gibert, « on a retenu seulement le voile, alors que la révolution de Paul était que la femme aussi puisse prophétiser, c'est-à-dire prendre la parole dans la synagogue... ».

C'est dire que la Bible étant « l'expression littéraire d'un projet historique qui témoigne d'une quête de Dieu », il convient donc, « avant d'assurer : "La Bible dit que..." », de se dire : « Certes, mais où, quand, et comment ? »

Une alerte que reprend Michel Dousse<sup>4</sup>, islamologue, qui tient le débat autour du Coran lui-même, pour rappeler fortement que « hors l'expression intangible de la foi révélée, le Coran porte en son texte tous les ingrédients de son auto-relativisation ». Bien loin donc du « livre de recettes comportementales auxquelles il est parfois réduit », et

## Une formation grande ouverte aux cadres éducatifs et surveillants

➔ Original et décapant, profond aussi tant par la qualité des intervenants que par la démarche essentiellement « problématique » – c'est-à-dire partant des questionnements, au quotidien, de chacun –, le nouveau cycle de formation « Éducation-Communication-Travail social et Religion » de l'Ifer, a vocation à déboucher sur un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle (licence) et d'ouvrir même sur la formation diplômante de 2<sup>e</sup> cycle « Sciences et enseignement des religions » du même Ifer (cf. ECA 284, pp. 42-43).

C'est dire que ce cycle, prévu sur deux ans minimum, est tout adapté aux cadres éducatifs et surveillants qui rencontrent dans leur vie professionnelle des jeunes et adultes de toutes cultures, pour ouvrir leur compréhension et faciliter leurs échanges du quotidien, dans la vie d'établissement, dans la cour de récréation, à la cantine, etc.

Et pour eux notamment, la souplesse de la formation permet de suivre au choix, tout au long du cycle, tel ou tel des modules.

Le premier thème, « Corps-Culture-Religion », se décline ainsi en trois rendez-vous :

● Le « corps sexué », qui vient de se dérouler en janvier.

● Le « corps expression », du 15 au 17 avril 2005 – Le corps marqué : les signes tribaux d'hier et d'aujourd'hui, tatouages et scarifications. Rites initiatiques : excision et circoncision. Le corps lieu de l'émotion et de l'expérience du sacré ou de l'expérience religieuse : transes, envoûtement, extases...

● Le « corps individu », du 10 au 12 juin 2005 – Corps marchandise, corps prostitué. Le corps lieu de l'expérience de l'identité individuelle. Rites de sacralisation de l'entrée dans la vie et rites de sacralisation de la mort – rites funéraires. Question de la destinée/destination du corps : résurrection/réincarnation. Les autres thèmes seront définis ultérieurement, mais sont déjà prévus « La souffrance et la mort », et « Les femmes dans les différentes religions ».

Le coût de participation à chaque module est de 214 € en inscription individuelle, avec possibilité de prise en charge par la formation continue (375 €). Renseignements et inscriptions : secrétariat du CUCDB. Tél. : 03 80 73 45 90. ■



de la vacuité impérative de quelques préceptes. Bien loin là encore de ces « interdits qui donnent illusion d'identité au lieu de se référer à l'essentiel », celui d'un texte tout imprégné des cultures du désert et d'une sensibilité de crainte admirative devant l'œuvre de Dieu.

Ainsi, de la sourate 4, v.38, selon laquelle (traduction Dousse) « les femmes excellentes sont pieuses et gardiennes au service du mystère de ce dont Dieu a la garde [...] », Michel Dousse retient que « les femmes ont la garde de ce dont Dieu est la source, c'est-

Et Michel Dousse d'appeler à « retrouver la liberté originelle à laquelle invite, sous le regard de Dieu, les grands textes des religions ».

### Problèmes de terrain

Aux stagiaires Ifer de faire leur profit de cette exhortation... et de la faire partager. Mais à ce propos, si l'on comprend bien ce que des éducateurs peuvent retirer d'un tel nourrissage, qu'est-ce que de jeunes designers pouvaient bien en attendre ? Ils étaient pourtant huit, récem-

giaire », directrice du centre culturel Bruegel de Bruxelles, elle se déclare « tout à fait passionnée et nourrie par les intervenants. Même si ce premier module m'est apparu plus être d'histoire des religions. Mais sans doute fallait-il d'abord "fonder" la formation. J'attends beaucoup de la suite pour répondre aux problèmes de terrain très concrets que nous rencontrons. Par exemple, dans le quartier de mon centre, où 80 % des jeunes sont d'origine maghrébine, pour dialoguer sur la question du voile de plus en plus présente, ses réelles sources coraniques, et ses...



**En recherche.** Venus d'horizons très divers, les stagiaires composaient un étonnant et revigorant cocktail socioprofessionnel. (Photos: J.-L. Berger-Bordes)

à-dire la vie, elles ont cette supériorité sur l'homme... ».

Quant aux interdits, poursuit-il, il y a surtout beaucoup d'exceptions, qui les réduisent à peu. Les croyants sont ainsi libérés des interdits alimentaires – illustre Michel Dousse, puisant à la sourate 5 – sous la nécessité de la faim (v.5, traduction Kasimirski : « Celui qui, cédant à la nécessité de la faim, et sans dessein de mal faire, aura transgressé nos dispositions, celui-là sera absous, car Dieu est indulgent, Dieu est miséricordieux ») ou même pour partager un repas avec hommes et femmes d'autres religions (v.7, traduction Kasimirski : « La nourriture de ceux qui ont reçu les écritures est licite pour vous, et la vôtre l'est également pour eux »). De quoi alimenter peut-être, avec certes grandes réserves, des débats sur les repas « partagés » à la cantine...

ment issus d'une des plus grandes écoles, Creapole, telle Virginie, designer cosmétique qui relève déjà que « l'image du corps est très différente d'un pays et d'une culture à l'autre ; une telle formation est donc fort utile pour l'adaptation des packagings. Mais aussi, en ouverture personnelle, pour donner plus de sens à nos créations, plutôt que de "barbouiller" simplement des formes et des couleurs ». Rafraîchissant... Surtout lorsqu'on apprend qu'en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de leur école, ces designers avaient déjà bénéficié de 4 heures par semaine de... philosophie des religions<sup>5</sup>.

De son côté, Catherine Pesquet, formatrice d'assistantes sociales en Seine-Maritime, évoque « une formation qui nous a notamment donné le sens de toute la liberté du Coran. Et ouvert notre horizon... ».

Quant à Christine Rigaux, autre « sta-

réelles motivations chez les jeunes, de plus en plus jeunes d'ailleurs, à le porter ».

1. Selon Antoine Houdar de La Motte (1672-1731), en ses *Fables*.
2. L'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions (Ifer) dépend du Centre universitaire catholique de Bourgogne (CUCDB), lui-même sous tutelle de l'université catholique de Lyon. Adresse : Ifer, 69 avenue Aristide-Briand, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 73 45 90.
3. Auteur notamment de *La Bible - le Livre, les livres* (Gallimard), il est directeur de la revue *Recherches de science religieuse* et professeur d'exégèse biblique à la faculté de théologie de Lyon.
4. Docteur en histoire des religions, spécialisé dans l'étude comparative des trois monothéismes, il a été dix ans, sous le pontificat de Paul VI, théologien laïc au Vatican. À paraître en avril, *Marie la musulmane* (Albin Michel), ou Marie au regard du Coran.
5. Des cours assurés, et institués à son initiative, par Jean-Louis Bischoff, diplômé d'une école de journalisme avant d'œuvrer dans la communication du show-biz et de la politique, puis de passer un doctorat en philosophie des religions à l'École pratique des hautes études. Son enseignement conduit, « sous le regard rencontre et émotion, à faire émerger les nouvelles tribus culturelles ».

## Michael Jackson, la guerre du pétrole, la religion et moi

Heure de culture religieuse pour les sixièmes et les cinquièmes du collège épiscopal Saint-Étienne<sup>1</sup> à Strasbourg. Élèves juifs, musulmans et bouddhistes racontent ce qu'ils apprennent dans ce cours multiconfessionnel et prolongent spontanément leurs propos sur des thèmes bien en prise avec l'actualité.

**Alice :** Je trouve qu'étudier les différentes religions, ça apporte beaucoup, parce que souvent on juge les autres sans les connaître. Apprendre à connaître les religions des autres, ça nous aide à apprendre notre propre religion.

**Mohamed :** Ce que dit Alice est vrai. Vivre ensemble, c'est vivre avec toutes les religions. On a besoin de vivre ensemble pour connaître les autres, et il ne faut pas être racistes, sinon on ne s'entend plus.

**Abdullah :** C'est bien ce cours, parce

terroristes, les musulmans sont souvent repoussés. Il faudrait faire la différence entre ceux qui ne pensent qu'à faire la guerre et les autres.

**Mohamed :** Si on tue quelqu'un ou qu'on fait la guerre, nous, musulmans, on sera punis par Dieu, quelque chose va nous arriver.

**Alice :** Il ne faut pas lier les actes terroristes avec une religion. Ce n'est pas parce qu'une personne musulmane fait quelque chose que tous les musulmans font pareil.

**Samy :** Ce sont ceux qui ne pensent qu'à faire du mal qui commettent des actes terroristes. Les autres n'ont pas de raison d'être repoussés ou rejetés.

**Julien :** Parfois, il y en a qui disent qu'ils vont se faire frapper à cause des terroristes.

**Abdullah :** On apprend toutes les religions ici. Et on vit en communauté.

**Samy :** Si ici, au collège, on arrive à vivre ensemble, pourquoi les adultes n'arrivent pas à vivre ensemble ? C'est juste pour du pétrole ?

**Sacha :** Apprendre les religions, ça apprend à apprécier les autres avec leurs différences.

**Julien :** Quelqu'un à la cantine m'a demandé si j'étais juif. Je lui ai dit que oui. Il ne me croyait pas.

**Vincent :** Pour certaines personnes, un

juif, c'est quelqu'un qui porte la barbe et une kippa.

**Abdullah :** Ce qui compte, c'est ce qu'on pense à l'intérieur, pas ce que disent les autres.

**Mohamed :** Des gens font des actes terroristes parce qu'ils veulent s'approprier les biens des autres.

**Vincent :** Certains disent que s'ils font du terrorisme, ils seront plus près de Dieu.

**Alice :** Je trouve qu'il n'y pas de lien entre religion et terrorisme. Le terrorisme, c'est quelque chose de mal. La religion, c'est une croyance. Ce n'est pas parce qu'on croit en un dieu ou en un autre qu'on va faire du mal ou du bien.

**Karem :** Toutes les religions sont pareilles. Il n'y a pas de religion meilleure que les autres. On est tous pareils. Mais vivre ensemble, c'est accepter tout le monde avec sa religion et ne jamais se moquer. Si on voit quelqu'un de couleur de peau ou de race différente, ce n'est pas important.

**Baraâ :** Il y en a qui font la guerre aux pays d'Orient. C'est comme faire la guerre à la différence.

**Julien :** J'ai entendu aux infos que dans une usine, il y avait quelqu'un qui était noir, les ouvriers n'ont pas voulu de lui et l'ont ligoté. Je trouve que ce n'est pas juste.

**Mohamed :** Ben Laden a dit : « On est des musulmans, donc on va tuer tous ceux

« Ce n'est pas parce que c'est un musulman qui a fait un attentat que tous les musulmans sont des terroristes »



qu'on se rend compte que toutes

les religions se ressemblent. On doit tous respecter la religion des autres parce qu'on est tous égaux.

**Julien :** Si jamais il y a un problème sur la terre et qu'on a tous des religions différentes, on aura au moins appris à vivre ensemble.

**Alice :** Je pense que lorsqu'on a peur de la religion de l'autre, c'est parce qu'on ne la connaît pas.

**Mohamed :** Pour nous musulmans, comme pour les autres religions monothéistes, on est tous frères et sœurs parce qu'on est des êtres humains.

**Vincent :** Depuis qu'il y a eu ces actes

### Une formation à la tolérance

→ Chaque semaine, les élèves juifs, musulmans et bouddhistes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> du collège épiscopal Saint-Étienne, à Strasbourg, se retrouvent pour un cours d'histoire des religions. Ils sont une vingtaine à participer à ces séances intitulées « Théo » qu'anime Flore Fogarassy, professeur de culture religieuse. Au programme : découverte des croyances et des coutumes de chacun... De leur côté, les élèves catholiques et ceux dont les parents n'ont pas déclaré de confession participent à une heure de religion hebdomadaire. Quant aux élèves protestants, une heure de religion leur est spécialement dédiée. « En Alsace, la religion n'est pas un tabou ! », clame Alain Taverne, directeur de Saint-Étienne, qui offre ici à chacun la place et le temps pour s'exprimer et échanger en liberté, et vivre pleinement sa religion. Et en filigrane, une formidable formation à la tolérance.

■ SB





« Ce qui compte, c'est ce qu'on pense à l'intérieur. »

qui ne sont pas musulmans. » C'est pour cela qu'il y a la guerre en Orient.

**Karem** : Il n'y a pas de quoi avoir honte de sa religion. Aux infos, j'ai vu une personne qui disait qu'elle avait honte d'être musulmane à cause du terrorisme. Ce n'est pas en changeant de religion que l'on sera plus apprécié par les autres. Il ne faut pas avoir honte de soi.

**Samy** : Si on a honte de sa religion, on s'éloigne de Dieu. Michael Jackson avait honte d'être noir, il s'est fait teindre la peau en blanc, mais ce n'est pas pour ça



« On ne nous demande pas de croire aux autres religions, mais de les respecter. »

qu'il se sent bien maintenant.

**Abdullah** : Je suis d'accord. En se rendant blanc, c'est là qu'il s'est déshonoré.

**Mohamed** : Si on fait quelque chose de mal et que c'est ensuite suivi d'une bonne action, Dieu nous pardonne. Si on dit « Je ne t'aime pas parce que tu es d'une autre religion que moi », et qu'après on s'excuse, Dieu nous pardonne.

**Baraâ** : On n'est pas obligé de connaître la religion d'une personne pour connaître cette personne.

**Karem** : Ce n'est pas de sa faute si quelqu'un est noir. Et ce n'est pas pour ça que les autres sont mieux que lui.

**Pierre** : Si on change de peau comme Michael Jackson, ça ne nous rend pas plus heureux.

**Vincent** : C'est bien qu'on se réunisse

comme ça pour parler entre nous : on voit ce qu'il ne faut pas faire.

**Alice** : Avec les religions, il y a le problème de la laïcité à l'école. On peut avoir différents points de vue. On ne sera jamais tous d'accord.

**Baraâ** : Avoir honte de sa couleur de peau ou de sa religion, c'est idiot.

**Soufyane** : Ce n'est pas parce que c'est un musulman qui a fait un attentat que tous les musulmans sont des terroristes.

**Julien** : Soufyane a raison. Ce n'est pas pour ça que toute la troupe fait pareil.

**Alice** : Je crois que si toute la famille est d'une religion, on suit les pas de nos parents. Ça ferait bizarre de changer de religion comme ça.

**Abdullah** : Je reviens à Michael Jackson, j'ai entendu dire qu'il avait frappé son bébé parce que son père l'avait frappé enfant.

**Karem** : Quand on est noir et que l'on devient blanc, on ne va pas aimer les Noirs. S'il se moque des Noirs, c'est comme s'il se moquait de lui-même.

**Sacha** : On ne nous demande pas de croire aux autres religions, mais de les respecter.

**Mohamed** : La première fois que j'ai vu un Noir, j'ai pas compris. Mon père m'a expliqué, il m'a dit : « Il est né comme ça et c'est Dieu qui le veut. »

**Samy** : J'ai des copains d'autres religions, comme Julien. C'est pas pour ça que je vais leur faire la guerre.

**Sabrina** : Quand je suis amie avec des personnes, c'est parce que je les trouve gentilles, je ne leur demande pas leur religion.

**Samy** : Les religions c'est comme le foot : quelqu'un est musulman, quelqu'un est pour le PSG, quelqu'un d'autre pour l'OM. Ils ne vont pas se faire la guerre pour ça.

**Sacha** : Je pense que ceux qui profanent les cimetières sont lâches parce qu'ils s'attaquent aux morts.

**Ophélie** : Ils sont lâches parce qu'ils ne disent pas qui ils sont.

**Karem** : À propos des handicapés, j'en connais un dans l'école. Quelqu'un m'a dit : « On dirait qu'il danse. » Je lui ai répondu : « Si tu avais été handicapé, tu aurais aimé qu'on dise que tu danses ? »

**Abdullah** : Ma demi-sœur est née à cinq mois. Elle a failli être handicapée.

**Alice** : Par rapport aux handicapés, je ne vois pas pourquoi on se moque d'eux. Il faudrait les respecter parce qu'ils ont beaucoup de courage de vivre avec leur maladie.

**Samy** : C'est comme ceux qui se moquent

des noms de famille. Il n'y a pas à se moquer de monsieur Poubelle. Il était sûrement plus intelligent que nous puisqu'il a inventé quelque chose.

**Vincent** : Monsieur Poubelle ou monsieur Sand-



« Si ici, au collège, on arrive à vivre ensemble, pourquoi les adultes n'arrivent pas à vivre ensemble ? C'est juste pour du pétrole ? »

wich ont été respectés parce qu'ils ont fait quelque chose. Mais on ne devrait pas attendre que les gens aient fait quelque chose de spécial pour les respecter.

**Adéla** : Ceux qui se moquent des religions, des noms, des prénoms, devraient se mettre à la place des autres. Ils comprendraient.

**Mohamed** : Il y a une semaine, on m'a traité de « Sale Arabe ». On m'a aussi dit que j'étais un « BN ».

**Abdelfatah** : Au CM1, je parlais avec mon



« Si on a honte de sa religion, on s'éloigne de Dieu. »

copain Jordy, on a rencontré deux grands qui nous ont frappés avec des bouts de fer en me traitant de « Sale Arabe ».

**Pierre** : Si on va dans un autre pays, on se moquera peut-être de nous.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE BIZOUARD

1. Adresse : 2 rue de la Pierre-Large, 67084 Strasbourg Cedex. Tél. : 03 88 76 75 88.

# Le redoublement au cours préparatoire

**Une nouvelle étude montre que le redoublement concerne un élève sur 20 au cours préparatoire. En dépit des nombreux travaux qui mettent en évidence le caractère contre-productif du redoublement à ce stade de la scolarité, les enseignants restent attachés à cette mesure.**

■ VÉRONIQUE GLINEUR

Toutes les études conduites sur le sujet le confirment : le redoublement, surtout quand il touche les jeunes élèves, est une mesure pédagogique bien souvent inefficace et très pénalisante. Une étude de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), parue en 2003<sup>1</sup>, avait rappelé que « plus le redoublement intervient tôt dans la scolarité, plus il est, en moyenne, associé à une faible réussite scolaire ultérieure ».

L'étude sur le redoublement au cours préparatoire (CP) conduite par Thierry Troncin<sup>2</sup>, chercheur à l'Iredu<sup>3</sup>, confirme ces résultats. « Les redoublants de CP resteront en moyenne plus faibles que leurs pairs [...] et cette persistance d'un niveau faible n'est pas sans incidence quant à leur cursus scolaire : seul un quart d'entre eux atteindra la classe de terminale (un sur dix obtiendra son baccalauréat général ou technologique), près du tiers sortira du système éducatif sans qualification et près de la moitié ne réussira pas à obtenir le moindre diplôme. »

Reste qu'en dépit des conclusions des travaux conduits sur le sujet, les enseignants restent attachés à cette prérogative et que « le recours au redoublement quand des dif-

ficultés importantes persistent en fin d'année de CP est une pratique [déclarée] fréquente ». Cette pratique, les enseignants la justifient en avançant que « le passage en CE1 suppose une bonne assise dans les savoirs fondamentaux et que le retard initial [par rapport aux élèves promus] ne pourra non seulement pas être comblé mais qu'il aura tendance à s'accroître ». Ou encore, ils déclarent que le redoublement « préserve le désir d'apprendre, permet un nouveau départ, évite trop de souffrance en CE1 ».

**Si le redoublement du CP est perçu par de nombreuses familles comme une seconde chance, il est aussi vécu douloureusement.**

Pour Thierry Troncin, cette croyance dans les vertus du redoublement renvoie à la représentation que les enseignants se font de leur métier – un groupe d'élèves de même âge, constitué en classe et placé pour une année scolaire sous la responsabilité d'un enseignant – et à leur conception des apprentissages. Une conception linéaire qui fait que « chaque élève, en fin de CP, doit maîtriser des compétences mini-

males (définies par chaque équipe pédagogique ou par chaque enseignant) afin de poursuivre au CE1 dans les meilleures conditions ». Toutefois, souligne l'auteur, certains enseignants – ceux qui n'ont pas en charge une classe au quotidien<sup>4</sup> – demeurent réservés quant aux effets du redoublement. Et ils expriment des doutes quant à son efficacité pédagogique. Par ailleurs, ils mettent en avant « le caractère injuste de cette décision car située dans un contexte particulier<sup>5</sup> » et rappellent « ses effets psychosociaux sur l'enfant et son entourage ».

## Stigmate

Les décisions de redoublement affectent profondément les enfants et leurs familles. Sur les jeunes, le redoublement produit une série d'effets pervers. L'image du redoublement est en effet globalement négative. « Dans sept cas sur dix, les enfants déclarent que les redoublants de leur classe ne sont pas gentils ou font des bêtises. Dans les mêmes proportions ils estiment que leurs performances scolaires restent inférieures à celles de leurs nouveaux camarades ». Conséquence, sentiment de honte et/ou peur des moqueries, les jeunes taisent cet épisode de leur histoire scolaire qui les affecte non seulement en tant qu'élève mais en tant que personne dans sa globalité. Le redoublement stigmatise l'échec et entame l'estime de soi. Et cela d'autant plus fortement qu'il « s'impose aux yeux de la plupart des enfants comme une décision dont le principal responsable est l'élève lui-même qui, par manque de résultats et/ou d'investissement, n'est pas à la hauteur des attentes institutionnelles ». Ce stigmate que constitue le redoublement, les élèves le porteront longtemps en eux – « Il est difficile et peu concevable d'oublier cette première année de grande école, année qui s'est caractérisée par des difficultés d'apprentissage insurmontables et qui a été l'origine de souffrances et de découragements partagés, et qui a généré de nombreuses interrogations sans réponse » – et il ne sera pas sans conséquence sur la suite de leur parcours scolaire.

Parce que les parents sont particulière-

## Le redoublement en Europe et hors d'Europe

→ Selon Thierry Troncin (cf. notre article), les croyances en matière de redoublement sont nombreuses et ancrées. « La première, écrit l'auteur, consiste à penser que tous les systèmes éducatifs ont recours au redoublement : plusieurs pays, tels que ceux de l'Europe du Nord, l'Angleterre ou le Japon, favorisent la promotion automatique des élèves jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Le deuxième champ de certitudes a trait aux effets sociétaux du redoublement : y recourir agirait positivement sur le niveau global des élèves et sur les écarts entre les plus forts et les plus faibles. Les dernières études internationales – Pisa\* 2000, Pirls\*\* 2001 – montrent qu'il n'y pas de relation positive entre l'efficacité et l'équité d'un système éducatif et son usage plus ou moins intense du redoublement : les pays adeptes de la promotion automatique sont au contraire parmi les mieux placés dans la conjugaison de ces deux objectifs. [...] » ■

\* Programme international pour le suivi des acquis. L'évaluation conduite sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2000 s'était intéressée plus particulièrement à la compréhension de l'écrit. Une deuxième évaluation a été conduite en 2003 donnant la priorité à la culture scientifique (cf. ECA 290, p. 12).

\*\* Programme international de recherche en lecture scolaire. Cette évaluation conduite sous l'égide de l'Association internationale de recherche en lecture scolaire visait à évaluer les habiletés en lecture des élèves âgés de 9 ans.



ment sensibles à l'importance du CP dans la scolarité de leur enfant – cette classe apparaît comme la plus emblématique de notre système éducatif ; elle est celle

ment que c'est mieux pour lui. » Si le redoublement du CP est perçu par de nombreuses familles comme une seconde chance, une opportunité de repartir sur de

Je pensais pas qu'il y penserait encore aujourd'hui. Je crois que le mieux c'est de passer et de refaire ce qu'on sait pas bien. Je pensais pas comme ça au début mais j'ai un peu

changé d'avis parce que je vois bien que ça suffit pas de refaire une année pour que ça aille tout de suite mieux. »

### Pratiques et rythmes

La solution aux difficultés d'apprentissage que rencontrent certains élèves au début de leur parcours scolaire ne saurait résider dans un passage automatique dans la classe supérieure. Elle est à rechercher dans une différenciation des prises en charge pédagogiques et des parcours permettant ainsi d'adapter les pratiques des enseignants à la diversité des rythmes de développement et d'apprentissage des élèves<sup>6</sup>. Or, regrette Thierry Troncin, « en France, l'élève doit se soumettre à une organisation prédéfinie par disciplines, par années, par programmes, par classes, et certains enfants n'y trouvent pas leur compte<sup>7</sup> ».

REMARQUES GENERALES ET OBSERVATIONS		
L'ENSEIGNANT		LES PARENTS
CO UR S P R E P A R A T O I R E	1ERE PERIODE Travail satisfaisant. 8/11/03	
	2EME PERIODE Des progrès sont à noter. A doit poursuivre ses efforts - 29/3/04	
	3EME PERIODE L'entraînement à la lecture doit être poursuivi. Bon travail. 21/06/04	

REMARQUES GENERALES ET OBSERVATIONS		
L'ENSEIGNANT		LES PARENTS
CO UR S P R E P A R A T O I R E	1ERE PERIODE Les débuts sont difficiles ; beaucoup d'éléments ne sont pas mis en place (reconnaissance globale de mots, reconnaissance de sons dans une série de mots) A laisse souvent sa prise d'initiative ce qui n'est pas profitable.	
	2EME PERIODE Les résultats restent très moyens, malgré les efforts d'A. Il est dommage qu'A ne participe pas plus à la vie de la classe.	
	3EME PERIODE Il semble qu'A commença seulement à s'investir dans les apprentissages et dans la vie de la classe. Mais les acquis sont trop fragiles pour envisager un passage en CE1. Le redoublement s'avère nécessaire et judicieux.	

DECISION DU CONSEIL DE CYCLE	
Validé(e) en CE1 Le: 21/06/04 La Directrice, Les parents,	Autorisé(e) à redoubler le CP Le: La Directrice, Les parents,

DECISION DU CONSEIL DE CYCLE	
Validé(e) en Le: La Directrice, Les parents,	Autorisé(e) à redoubler le CP Le: maintien en CP La Directrice, Les parents,

**Affiner l'alternative.** Entre passage automatique et redoublement traumatisant, la solution ne se trouverait-elle pas dans l'adaptation des pratiques des enseignants du cycle 1 à la diversité des élèves ?

dans laquelle se joue une grande partie du destin scolaire des élèves –, ils contestent rarement une décision de redoublement. Et cela d'autant plus, qu'émanant des enseignants, une telle décision ne peut qu'être raisonnablement fondée. Ainsi explique un père de famille : « Moi, je suis d'accord avec ce qu'il y a de mieux pour mon enfant. Je fais confiance à la maîtresse. Elle fait bien son métier. Si elle dit qu'il faut redoubler, c'est qu'il faut redoubler. Je sais bien que normalement on ne doit pas redoubler le CP avec l'histoire des cycles. Alors si elle dit qu'il doit quand même redoubler, c'est vrai-

nouvelles bases, il est aussi vécu douloureusement et rime avec galère, mauvais moments, stress, tristesse ou angoisse. Ainsi cette mère de famille : « À la rentrée, ça nous a fait mal de la voir avec des petits bouts qui venaient de maternelle. Oui, ça on ne peut pas le nier, ça nous a fait quelque chose. » Au-delà, souligne Thierry Troncin, il n'est pas rare qu'après quelques mois le doute s'installe dans l'esprit des parents quant aux vertus supposées du redoublement et à ses effets psychosociaux. « Je crois pas que je prendrais la même décision aujourd'hui, déclare ainsi une mère de famille.

1. « Le traitement de la difficulté scolaire » dans *Éducation et formations* n° 66 (juillet-décembre 2003). Cet article est téléchargeable au format PDF sur internet à l'adresse : [www.education.gouv.fr/stateval/revue/revue66/resuef66.htm](http://www.education.gouv.fr/stateval/revue/revue66/resuef66.htm)
2. « Le redoublement au CP » de mai 2004. Ce document est disponible sur internet à l'adresse suivante : [www2.u-bourgogne.fr/IREDU/sem18054.pdf](http://www2.u-bourgogne.fr/IREDU/sem18054.pdf)
3. Institut de recherche sur l'éducation.
4. Enseignants qui interviennent dans le cadre d'un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) ou qui assurent des remplacements.
5. L'étude met en évidence « le caractère socialement différencié » du redoublement : celui-ci « s'observe parmi 13 % des enfants d'inactifs pour seulement 1 % des enfants de cadres et d'enseignants ».
6. C'est ce que permettaient les cycles mis en place par la loi d'orientation du 10 juillet 1989 : les élèves pouvaient progresser à leur rythme sans risque d'être contraints de refaire une année.
7. *Le Nouvel Observateur* n° 2067 du 17 juin 2004.

## Des outils de référence indispensables

### BON DE COMMANDE / STATUTS

NOM / ÉTABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL / VILLE : .....

Souhaite recevoir :

..... exemplaires du STATUT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE au prix de 6,86 € l'ex.,  
30 n le lot de 5 ex., 53 n le lot de 10 ex.

..... exemplaires du STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER DEGRÉ au prix de 4,50 € l'ex.,  
4 n l'ex. à partir de 5 ex., 3,50 n l'ex. à partir de 10 ex.

..... exemplaires du STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT DU SECOND DEGRÉ au prix de 3,05 € l'ex.,  
2,70 n l'ex. à partir de 5 ex., 2,30 n l'ex. à partir de 10 ex.

Ci-joint la somme de ..... €, en chèque bancaire à l'ordre de AGICEG - 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05



Lire l'organisation de l'enseignement catholique



Définir la mission de chef d'établissement dans le premier et le second degré

# DRH pour « développeurs de la richesse humaine »

Lors de la biennale des 6 et 7 janvier dernier (cf. pp. 6 à 8), Geneviève Iacono, universitaire spécialiste de la gestion des ressources humaines<sup>1</sup>, s'est penchée sur le « cas » de l'enseignement catholique. Pas trop grave docteur ? Non, si les chefs d'établissement relèvent quatre défis pour accompagner la carrière de leur personnel. Morceaux choisis d'une intervention stimulante.

**L**es responsables des établissements scolaires ont la responsabilité d'accompagner la carrière de leur personnel en cohérence avec leur projet éducatif. Pour y parvenir, voici quatre défis, comme quatre portes d'entrée dans le management.

## Le défi du temps

L'école est un lieu qui voit s'affronter des conflits de temporalité très marqués, du fait d'un rapport au temps contrasté. [...] Il y a des personnels inscrits dans le temps long de l'année scolaire qui assurent la

par l'heure de cours. [...] C'est dans ce temps très court que se valide la compétence du professeur, chaque jour à renégocier, chaque jour à réévaluer, en la rechargeant de sens et de valeurs. [...] Mais l'enseignant s'inscrit aussi dans le temps long qui correspond au temps de la formation, au temps long de la carrière qui, pour une grande majorité des enseignants, se déroule dans le même établissement. Cette mobilité faible est sans doute un point de vigilance à mettre en œuvre dans la gestion des carrières. La routine, la répétition, l'impression de déjà-vu sont des éléments qui peuvent tuer à

petit feu la motivation de l'enseignant. Donner une vraie visibilité à la gestion des carrières, communiquer de manière claire sur les mobilités réussies, ouvrir de véritables perspectives d'évolution professionnelle sont autant de souhaits partagés dans de nombreux ateliers.

L'articulation entre cette approche théorique des tensions sur les temporalités et la politique de ressources humaines vécue dans le quotidien peut trouver un début d'application concrète dans la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). [...] Plusieurs outils peuvent être initiés dans les établissements pour donner un cadre contraignant et

lisible à cette GPEC, tels le bilan social, les tableaux de bord, la gestion de la mobilité. [...]

## Le défi du territoire

Le défi du territoire emboîte immédiatement le pas à celui du temps. Temps et territoire sont intimement liés. Si le temps

définit le tempo de l'activité de l'établissement, le territoire en façonne la carte d'identité. « Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es », pourrait-on dire ! [...] En ce qui concerne l'enseignement catholique, son inscription territoriale est d'une grande complexité [...]. Elle résulte d'une double appartenance qui elle-même renvoie à des problématiques territoriales des plus diversifiées. On a d'un côté le pôle de la société civile et de l'autre le pôle du religieux.

Le pôle de la société civile se décompose en deux branches. Il correspond au fait que l'enseignement catholique est une structure civile avec ses buts, ses méthodes, des caractéristiques semblables à n'importe quelle institution scolaire. Se superpose à cette première logique, une mission de service public dont le cadre a été défini par la loi Debré. [...] Mais comme toutes les politiques publiques, le mouvement de décentralisation opéré d'abord en 1983, en 1992, et enfin en 2004, insère dans des problématiques régionales, départementales et communales la gestion des différents établissements scolaires, qu'ils soient privés ou publics. Cette prise en compte du territoire local est aujourd'hui un élément clef du pilotage budgétaire des établissements, et sur ce sujet, la situation est loin d'être homogène sur l'ensemble du territoire. [...]

Le deuxième pôle de la carte d'identité renvoie à l'idée que l'enseignement catholique est une structure d'Église, également d'organisation complexe. Fondé sur le droit canon, il est inséré dans un tissu pastoral et un territoire diocésain, sous l'autorité de l'évêque. [...] À cette première insertion ecclésiale se rajoute pour la grande majorité des établissements un lien plus ou moins fort, et plus ou moins lâche selon les cas, avec les congrégations fondatrices et dont la sphère d'intervention a souvent une portée universelle.

Cette relation complexe au territoire, à la fois complètement enracinée dans le local diocésain mais en même temps complètement ouverte à la problématique de



**Geneviève Iacono.** Maître de conférences à la faculté des sciences juridiques de l'université de Lyon 2, diplômée de l'Institut d'études politiques (IEP), agrégée d'économie et de gestion, docteur en droit public, elle enseigne la gestion des ressources humaines.

(Photo : S. Horguelin)

continuité du service et dont le rythme de congés n'est pas identique au calendrier des vacances scolaires. Ce sont évidemment tous les personnels de direction, administratifs et techniques. On a par ailleurs la catégorie du personnel enseignant dont le temps se vit de manière très paradoxale : temps très court de la classe, contraint



l'Église universelle incarnée par les différentes congrégations, constitue une donnée forte de l'identité de l'enseignement catholique [...].

Quel type de solidarités instaurer entre les établissements ? À quelle échelle nationale, régionale, diocésaine ou mondiale la mettre en œuvre ? Comment rendre plus fluide la mobilité des personnels ? [...] Toutes ces questions sont au cœur de la gestion des ressources humaines (GRH), car soit le territoire sera le lieu d'un repli frileux identitaire, aux accents communautaristes, soit, au contraire, il sera le véritable lieu d'ouverture vers de nouvelles solidarités à réinventer aujourd'hui entre religions et cultures, entre populations, identités et territoires.

### Le défi de la complexité

Le défi de la complexité recouvre deux notions centrales pour la gestion des ressources humaines : la compétence, d'une part, et l'évaluation, d'autre part. [...] C'est désormais dans la capacité à s'adapter à l'imprévu que se mesure la compétence des professionnels confrontés aux brouillages de leurs repères et contraints de réinventer le cadre de leur action.

### L'enseignement catholique a quelque chose de fort à dire à la société civile en matière de gestion des ressources humaines.

Cette nouvelle définition de la compétence cadre bien avec le métier d'enseignant, et c'est dans la confrontation à l'imprévu que se renégocie chaque jour la compétence de l'enseignant. La compétence n'est donc jamais un état, c'est toujours un devenir, qui dépend d'un équilibre subtil entre l'organisation qui sera plus ou moins porteuse d'initiative, mais aussi de la personne qui restera plus ou moins motivée tout au long de sa vie professionnelle. C'est à ce niveau qu'intervient le concept de reconnaissance comme axe central du management des compétences, et comme levier de la motivation. [...]

On pourra alors se surprendre à rêver d'une organisation idéale qui serait à l'image d'une organisation qualifiante : on y jouerait le jeu de la confiance dans les personnes, on saurait libérer l'initiative, la créativité, la prise de risque. On inventerait des formes de mutualisation, de capitalisation des compétences pour dépasser les travers de l'individualisme ambiant dans le monde de l'enseignement. L'accompagnement serait largement pratiqué pour anticiper, préparer, aider les personnes tout au long de leur

vie professionnelle. Cet accompagnement pourrait prendre la forme du parrainage, du tutorat, du coaching, l'enjeu étant principalement de mettre un dispositif de veille active pour prendre en charge les fragilités qui apparaissent un jour ou l'autre dans la vie professionnelle.

### Le défi de la responsabilité

Pour conclure cette présentation, j'évoquerai le dernier défi qui est celui de la responsabilité. Ce terme renvoie d'abord à une logique d'autorité qui est la capacité d'exercer un leadership. C'est ce leadership qui donne à la communauté éducative « le souffle » pour accomplir le projet qui est le sien.

L'autorité du responsable doit cependant s'exercer dans un cadre précis, pour définir l'espace des responsabilités, le processus de décision, l'identification claire des partenaires de la décision, des procédures, des règles de délégation et de contrôle. [...] Ce chantier passe dans sa réalisation concrète par une vraie politique d'information, de communication et de dialogue social (livret d'accueil, site intranet, bilan social).

Se pose aussi la question centrale de la formation préalable à l'exercice des responsabilités, et des qualités requises pour exercer des fonctions de gestion des ressources humaines. [...] Pour y répondre, on peut dire que la responsabilité peut s'exercer à deux niveaux. Il y a le niveau de l'expertise [...]: ce sont tous les documents qui serviront de point d'appui à la politique conduite (procédure de recrutement, référentiels de compétences, plans de formation). En revanche, le niveau opérationnel devra être mené au plus près du terrain pour faire vivre les outils proposés. [...]

Enfin, le dernier volet de la responsabilité concerne le management socialement responsable. Faire de la gestion des ressources humaines dans l'enseignement catholique un levier du management socialement responsable me semble un défi passionnant à relever. Cela suppose de passer d'une éthique prescriptive à une éthique intégrée dans toutes les micro-décisions qui font le quotidien de la vie de l'établissement. [...]

L'enseignement catholique bénéficie de plusieurs atouts pour développer une politique dynamique des ressources humaines. Il ne peut être délocalisé ; ses actionnaires n'exigent pas un taux de rentabilité de leurs actions à 15 % ; il n'a pas beaucoup de souci à se faire pour avoir des clients. Son insertion dans le territoire est bien assurée, et son produit de qualité. On pourrait donc rêver de voir s'amplifier le sens de sa responsabilité sociale. Pour que ce

concept ne soit plus seulement réservé aux entreprises cotées au Cac 40, soucieuses d'attirer les fonds éthiques. Il me semble que l'enseignement catholique et toutes les institutions d'Église ont un rôle très important à jouer sur ce sujet, comme l'ont fait en leur temps les communautés monastiques qui ont posé les premières règles du management, et plus récemment les congrégations religieuses dans la prise de conscience des placements éthiques.

L'enseignement catholique a quelque chose de fort à dire à la société civile en matière de gestion des ressources humaines. Mettre en pratique le management des personnes en tant que levier de la pensée sociale pour bâtir une gestion innovante et respectueuse des personnes. Faire de l'enseignement catholique un laboratoire de la pensée sociale du XXI<sup>e</sup> siècle et lui conférer le rôle de locomotive de bonnes pratiques sociales. Inventer les repères nouveaux au management, en faisant de la gestion des ressources humaines un élément central du projet d'établissement pour qu'à côté du projet pédagogique, le projet social devienne une réalité – ce dernier passe par le respect des personnes, la solidarité, l'attention aux plus pauvres, le principe de précaution à l'égard de toutes les formes de discrimination et l'inscription de l'enseignement catholique dans l'exigence du développement durable. Faire du chantier RH non pas un copié/collé « mal ficelé » de ce qui se vit dans l'entreprise... mais prendre la mesure de la spécificité de l'enseignement catholique pour diffuser la culture de la confiance, de la reconnaissance, de l'espérance comme point de repère de la GRH.

Et puisque le mot « ressources » pose problème, avec juste raison, du fait de sa logique mesurable, quantifiable et somme toute épuisable, je vous propose de changer de paradigme, en entrant dans la logique de la richesse humaine. Si l'on considère que l'homme ne peut se réduire à une variable d'ajustement des contraintes de l'organisation, il est possible d'aller encore plus loin en osant débaptiser la fonction. Ne soyons plus des directeurs des ressources humaines mais faisons en sorte de devenir des développeurs de la richesse humaine ! [...]. ■

1. Sur ce sujet, Geneviève Iacono a publié *Gestion des ressources humaines*, Montchrestien, 2002, 296 pages, 25 €.

### Savoir +

➔ **L'intégralité de l'intervention de Geneviève Iacono se trouve sur ECA+ ([www.scolanet.org](http://www.scolanet.org) - rubrique « Enseignement catholique actualités »).**

# Le fait religieux au lycée professionnel

**Saint Luc, mais aussi Voltaire, Martin Luther King ou Jean-Claude Carrière permettent au professeur de lettres, « professeur de tous les textes et de tous les discours », d'aborder le fait religieux en respectant et les programmes et les convictions de ses élèves.**

■ MOUNIR BEN TALEB<sup>1</sup>

L'enseignement du fait religieux n'est pas une nouveauté pour les élèves de première année du baccalauréat professionnel. Ils l'ont déjà rencontré dans leur scolarité au collège, en histoire, avec l'étude des Hébreux, les débuts du christianisme, le monde musulman, la place de l'Église dans le monde médiéval et les divisions de l'Europe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le fait religieux occupe deux chapitres importants au programme d'histoire de cette classe : l'évolution des trois grandes religions depuis 1850 et l'évolution des rapports entre société et religion. Pour ce qui est du programme de français, il répond depuis 1995<sup>2</sup>, à une double finalité : – concourir à la formation de la personne et du citoyen : la fréquentation des textes et des œuvres, qu'elles soient littéraires, picturales ou filmiques (cf. encadré), est le moyen privilégié de l'appropriation d'une culture commune et de la construction d'une identité personnelle ; – développer les compétences de communication (savoir dialoguer, exprimer sa pensée, comprendre un message, le reformuler...) communes à l'ensemble des disciplines scolaires et à la vie professionnelle ou sociale. Et d'ajouter cette phrase essentielle qui ne peut que décrier ou libérer le professeur de français réticent à l'approche du fait religieux dans le cadre de son programme : « *Le professeur de français est le professeur de tous les textes et de tous les discours.* » De ce fait, il n'y a pas de sujet ou de texte tabou dans la mesure où la sensibilité, la croyance (ou la non-croyance) de l'élève est respectée, et dans un cadre où le fait religieux n'est pas dissocié de l'enseignement de

la littérature ni de celui de l'histoire. L'enseignement du fait religieux dans le cadre des programmes est une occasion pour le professeur de français de transmettre à ses élèves une culture plurielle qui leur permettra de mieux comprendre la complexité du monde dans lequel ils vivent. D'échapper aux discours simplistes, aux amalgames et aux préjugés. De développer leur esprit critique en pensant par eux-mêmes. De plus, faut-il le rappeler, la connaissance des religions monothéistes et des spiritualités – quand elle est bien comprise – favorise la tolérance, la solidarité et le rapprochement entre les peuples.

## Héritage commun

Du reste, les juifs, les chrétiens et les musulmans ont un héritage humaniste et religieux commun. Et les hommes ne peuvent renier ce qu'ils ont été, quels que soient leur origine et les traitements qu'ils ont subis à travers l'Histoire. Car, comme l'écrit Hippolyte Simon, « *à refouler le religieux ne court-on pas le risque de le voir revenir, un jour sous des formes régressives, intégristes et/ou nationalistes*<sup>3</sup> » ?

Alors à chacun d'entre nous de s'engager et d'apporter sa pierre à l'édifice des humanités pour que l'obscurantisme n'éteigne pas les Lumières. ■

1. Professeur de lettres au lycée Montplaisir à Valence (Drôme). Membre du groupe « Lettres » de la mission de l'enseignement catholique « Enseignement et religions ».

2. BO spécial n° 11 du 15 juin 1995, « Programmes d'enseignement applicables dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel : français, histoire-géographie, mathématiques, sciences physiques ».

3. « Peut-on nier l'héritage religieux de l'Europe ? », *Le Monde* du 14 octobre 2000. M<sup>gr</sup> Hippolyte Simon est évêque de Clermont-Ferrand et délégué de la Conférence des évêques de France à la Commission des évêques de la Communauté européenne (ComECE).

Objectif

### Présentation du corpus

- Document 1 : Voltaire, « Le nègre de Surinam », *Candide*, chapitre XIX.
- Document 2 : Les Évangiles, extraits de Luc, de Jean, de Matthieu.
- Document 3 : Victor Hugo, « Melancholia », *Les contemplations*.
- Document 4 : *La Controverse de Valladolid*, téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe\* d'après le roman de Jean-Claude Carrière.
- Document 5 (évaluation) : Montesquieu, « De l'esclavage des nègres », *De l'esprit des lois*.

### Pour lancer la séquence

Pour traiter le groupement de textes dans des conditions favorables aux questionnements et aux réactions orales des élèves, il est nécessaire de leur proposer en début de séquence un test anonyme d'évaluation pour vérifier leurs connaissances sur le thème abordé et leur proposer quelques outils pour mieux appréhender ce même thème. On peut leur demander de définir les mots clés contenus dans les textes à étudier en classe, tels que religion, fétiche, idole, blasphème, création... ; s'ils connaissent une œuvre d'art, quelle que soit sa forme, qui ait un sujet religieux ; s'ils peuvent citer des personnages religieux, des lieux de culte, des phénomènes religieux.

### Séance n° 1

Objectif : identifier les représentations des élèves et leur culture religieuse.

– Compte rendu du test anonyme fait en classe pour lancer la séquence.

– Les représentations des élèves sur la religion et ses rapports avec les droits de l'homme.

### Séance n° 2

Objectif : identifier un texte argumentatif sur la critique de l'esclavage et la société qui le cautionne.

### Lecture analytique

Texte : Voltaire, « Le nègre de Surinam », *Candide*, Chapitre XIX.

### Questionnement

1. À quel type de texte appartient cet extrait ? Repérez les caractéristiques qui permettent de le définir.

2. Montrez en quoi ce texte est un texte ironique.

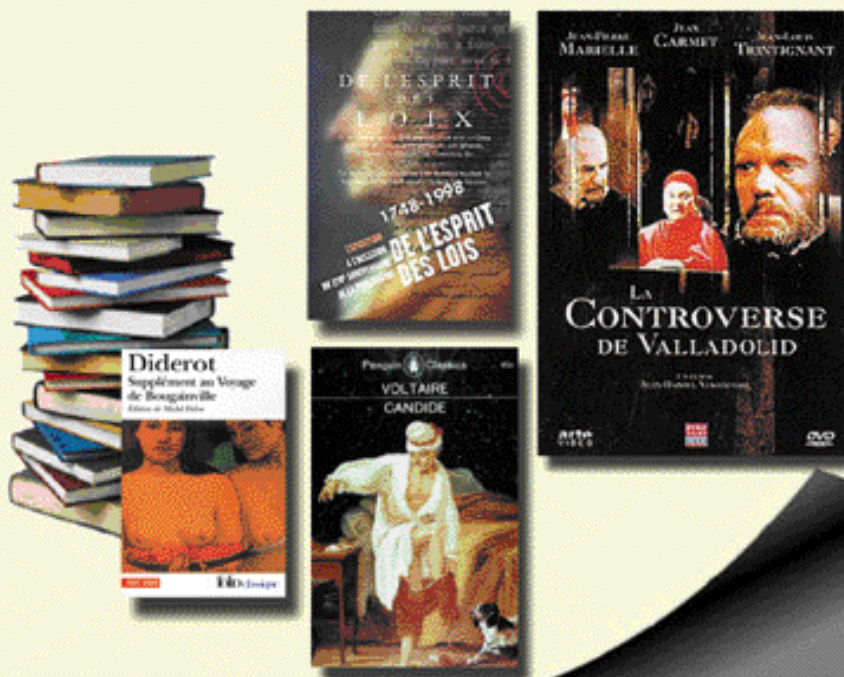
3. La critique de l'esclavage permet de mettre en cause presque toutes les institutions sociales : sur lesquelles Voltaire insiste-t-il le plus ?

**Réponses aux questions de lecture analytique suivies d'une synthèse**



# Plan de séquence

général : étudier le fait religieux comme dénonciation de l'injustice sociale et pour la reconnaissance des droits de l'homme.



**Résonances.** Le thème des droits de l'homme offre une belle occasion de vérifier que les textes « classiques » s'inscrivent dans l'Histoire mais aussi dans notre actualité.

## Séance n° 3

Objectif : étudier les valeurs chrétiennes et leur mise à distance par la société du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette séance s'inscrit dans le prolongement du texte de Voltaire. Elle présente un autre aspect de la question des écarts, au-delà de l'ironie de Voltaire, entre le comportement des esclavagistes envers les Noirs et l'affirmation des Évangiles sur l'amour du prochain.

### Lecture analytique

Textes religieux : extraits des Évangiles :

- « La parabole de la paille et de la poutre », Luc, 6,39-42.
- « La lapidation de la femme adultère », Jean, 8,2-11.
- « L'accueil de l'étranger », Matthieu, 25, 35-40.
- « L'amour du prochain », Matthieu, 22,34-40.

### Questionnement

- Quels sont les travers humains dénoncés par le Christ dans les deux premiers extraits ? Quelle(s) leçon(s) pouvez-vous en tirer ?
- Montrez en quoi dans le texte 3 l'accueil de l'étranger favorise la tolérance, la solidarité et les relations avec autrui.
- Quel(s) sens donnez-vous au commandement « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » dans le texte 4 ?

4. Confrontation des textes : comparez le texte de Voltaire avec les extraits des Évangiles. Relevez et étudiez le lexique du texte de Voltaire qui semble en décalage avec les valeurs chrétiennes.

**Réponses aux questions de lecture analytique suivies d'une synthèse**

## Séance n° 4

Objectif : identifier les indices religieux et les procédés rhétoriques qui les sous-tendent dans un texte en vers.

### Lecture analytique

Texte : Victor Hugo, « Melancholia », *Les contemplations*.

### Questionnement

- Quelle est la thèse développée par l'auteur ?
- Étudiez le champ lexical de la compassion et de l'indignation.
- Pourquoi Victor Hugo présente-t-il le travail comme une malédiction et un blasphème ? Sur quels procédés rhétoriques cette dénonciation repose-t-elle (vers 29 à 31) ?
- En quoi le travail des enfants est-il une atteinte à la création divine ?

**Réponses aux questions de lecture analytique suivies d'une synthèse**

## Séance n° 5

Objectif : entraînement à l'oral - argumenter à partir d'un film (*La controverse de Valladolid*). Débat à partir de la question qui agite la chrétienté en 1550 : « Qui sont les Indiens ? » Des êtres inférieurs qu'il faut soumettre et convertir, ainsi que le soutient le philosophe Ginès de Sépulvéda, un homme cultivé, rompu à l'art de la polémique ? Ou bien des hommes libres et égaux, des frères semblables aux Européens comme l'affirme le prêtre dominicain Bartolomé de Las Casas, homme de terrain qui a vécu de nombreuses années dans le Nouveau Monde ? Enfin, peut-on défendre l'esclavage, les injustices sociales, les guerres et leurs horreurs au nom de Dieu ? Un débat qui reste d'actualité.

## Évaluation de la séquence et prolongements

Texte : Montesquieu, « De l'esclavage des nègres », *De l'esprit des lois*.

### Compétences de lecture

1. À qui s'adresse l'auteur ? Dans quelle intention ? Quelle(s) information(s) sur le registre du texte fournit le titre de l'essai politique : *De l'esprit des lois* ?

2. Quelle est la thèse annoncée dans le premier paragraphe ? Montrez quels sont les différents arguments et précisez à quels domaines ils font référence.

### Compétences d'écriture

En vous appuyant sur les textes étudiés en classe et sur vos lectures personnelles, vous étayez la thèse de Diderot sur l'incompatibilité des arguments avancés par les esclavagistes avec les valeurs humanistes des chrétiens et des Lumières.

### Prolongements

– Chevalier de Jaucourt, « Traite des nègres » (article rédigé pour *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert).

– Article : « Les combats d'Amnesty », *Le Monde*, 30 mai 2001.

– Denis Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*.

– Voltaire, « Prière à Dieu », *Traité sur la tolérance*.

– Martin Luther King, discours prononcé le 28 août 1963 lors de la marche sur Washington\*\*

– Documents iconographiques : Hergé, *Tintin au Congo* (Casterman, 1946) ; Plantu, *Terre des hommes* n° 45 (juin 1981). ■ MBT

\* DVD Warner Home Video.

\*\* Cf. texte dans *Français - Bac Pro 1<sup>re</sup> et Term.*, Belin 2002.





# Un pont plus loin

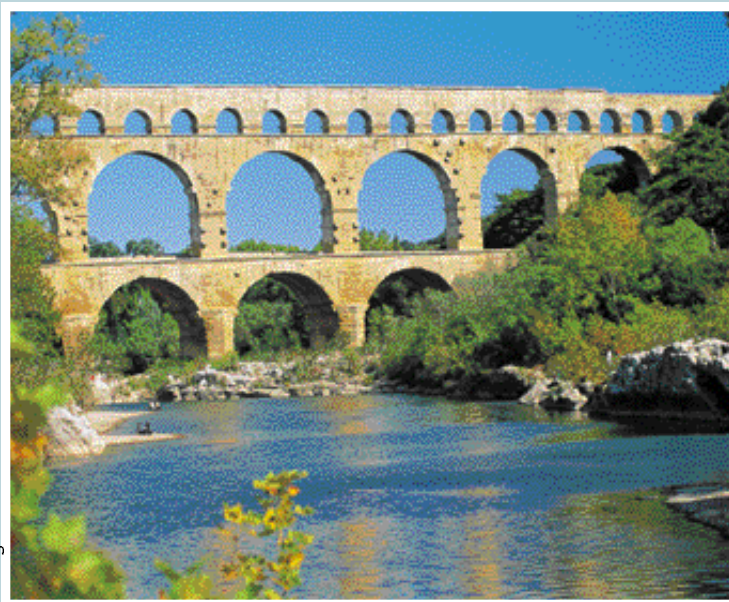
Monument remarquable, le Pont du Gard qui attire un million de visiteurs par an, était menacé de dégradation. Son nouvel aménagement environnemental remet le site en valeur et offre, à travers quatre espaces muséographiques, une redécouverte de la civilisation gallo-romaine.

Symbole du savoir-faire architectural romain, le prestigieux pont-aqueduc antique enjambe le Gardon depuis deux mille ans. Étonnamment haut pour l'époque (près de 48 m), long de 450 mètres, avec ses trois étages d'arcades aux voûtes inégales, le Pont du Gard a toujours été célébré comme un chef-d'œuvre, « un arc triomphal élevé par l'homme à son génie, en souvenir de l'utile et pacifique victoire qu'il a remportée sur la nature<sup>1</sup> ». Il était l'élément essentiel de l'aqueduc de 50 km destiné à alimenter en eau la ville de Nîmes.

**Les enfants jouent à l'écolier gallo-romain, pèsent des légumes achetés avec la monnaie de l'époque.**

L'ouvrage a fonctionné pendant 500 ans, la période optimale se situant aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avec un débit quotidien de 35 000 m<sup>3</sup> d'eau claire et pure. Abandonné au début du VI<sup>e</sup> siècle en tant qu'aqueduc, il est aménagé au XIV<sup>e</sup> siècle pour faciliter le passage des charrettes, puis transformé en pont routier en 1745.

Modèle emblématique, le Pont du Gard inspire, dès le Moyen Âge, les architectes des églises romanes des environs et ceux de plusieurs ponts sur le Rhône. Les compagnons du Tour de France adoptent l'usage de lui rendre hommage en gravant leurs marques et leurs outils dans la pierre. On en a dénombré quelque 320 marques différentes, allant de 1611 à 1989. Le lieu attire les visiteurs de marque, comme le roi Charles IX ou la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, et devient le cadre de fêtes fas-



© B. Liégoux

tuieuses ou populaires. Vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la foule s'y presse à Pâques et à la Pentecôte, dépassant les quinze mille personnes.

## L'eau, art de vivre

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1985, le site qui accueille jusqu'à un million de visiteurs par an a fait l'objet, après études, d'un réaménagement complet. Désormais un espace naturel de découverte longe le tracé de l'aqueduc sur 72 ha, traversés par 7 km de sentiers. Un espace muséographique restitue la civilisation romaine de la ville et de l'eau. Cette dernière fondait un véritable art de vivre, et ses bienfaits sont matérialisés par des motifs sculptés, des objets domestiques usuels et la maquette d'une magnifique *domus* de 500 m<sup>2</sup> où jardins, bassins, salles de bains, chauffe-eau bénéficiaient de l'eau courante sous pression. Puis on découvre les activités artisanales – blanchisseries et teintureries – et les thermes, lieu de rencontres et

culture (les plus importants incluaient une bibliothèque). La construction de l'aqueduc est évoquée par la reconstitution aux dimensions réelles des carrières, du canal et de deux arches du troisième étage du Pont du Gard. Moniteurs, bornes interactives, dioramas, bas-reliefs, maquette, carte, film, œuvres (lithos, peintures, photos...) illustrent aussi le chantier et la vie de l'ouvrage d'art.

Destiné aux jeunes de 5 à 12 ans et aux groupes scolaires<sup>2</sup>, Ludo est un terrain de jeux et de découverte. Les enfants jouent à l'écolier gallo-romain, pèsent des légumes achetés avec la monnaie de l'époque rentrent dans une *domus* (maison aisée) et une *insula* (maison pauvre), apprennent à quoi sert l'eau, comment elle circule, s'intéressent aux fouilles sur un chantier reconstitué et s'initient à l'observation des arbres et des animaux. Une salle de cinéma et une médiathèque permettent de prolonger la visite.

D'autre part, tout au long de l'année, le site propose un certain nombre d'animations culturelles (conférences-débats, soirées musicales, marchés régionaux) dont une exposition, « L'Aventure de l'eau » (jusqu'au 13 mars 2005), qui consiste en un grand et émouvant récit de voyage au fil du Gardon. ■ BRUNO GRELON

1. Alfred Léger, *Les travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains*, 1875.

2. Renseignements pour les groupes scolaires : 04 66 37 50 22. Pour préparer votre visite, vous pouvez aussi consulter le site [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)

## Mémoire de garrigue



© X. Testelin et P. Bourdais

ouvert sur la rive gauche du Gardon au printemps 2003, « Mémoire de garrigue » est un parcours muséographique dans un paysage méditerranéen retrouvé : quinze hectares de parcelles agricoles restaurées qui mettent en valeur le paysage et l'action des hommes qui l'ont façonné depuis 2 000 ans. Le parcours de 1,4 km se fait au gré du visiteur à travers céréales, vignes, oliviers, mûriers, chênes verts, arbres fruitiers et plantes aromatiques. ■ BG

LES FANTÔMES ET LA VIE

# Histoire d'un chagrin



→ « Je pensais que le chagrin manque d'élégance et je voulais d'abord être élégante. Je n'avais pas envie qu'on enfonce le clou. » Clémence de Biéville a perdu ses deux parents au seuil de sa vie d'adulte. Comment faire ensuite pour se débrouiller quand on est une jeune fille bien élevée, que l'on a appris à ne pas trop parler, à bien se tenir à table, à faire la révérence, « à ne pas corner les pages d'un livre », à ne pas tricher, à respecter ses ancêtres et à vivre dans les meubles qu'ils vous ont légués ? quand on entretient surtout avec « sa part d'héritage » une relation trop intime ? Élevée « dans une bourgade suisse entre le Rhône et les Alpes », la petite

Clémence a vécu hors de la réalité, entre un homme et une femme très amoureux l'un de l'autre, prompts à créer pour leurs deux filles un univers fantasque et merveilleux. Écrites avec pudeur, ces pages émouvantes racontent la difficulté de faire la part entre les fantômes que l'on traîne et la vie que l'on s'efforce de construire.

■ MATHILDE RAIVE

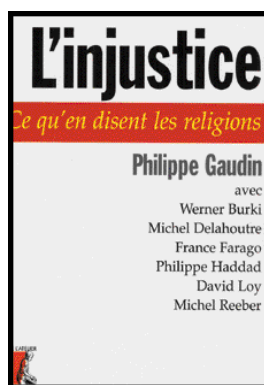
Clémence de Biéville  
L'armée rouge au fond du jardin  
Grasset  
122 p., 11 €



## Pas de jugement, des faits

→ Cet ouvrage brosse le portrait du catholicisme en France depuis la Libération jusqu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. On y trouve plus de 1 150 notes de bas de page pour étayer des recherches qui se voudraient plus approfondies. Le propos, synthétique, s'intéresse autant aux mutations de la presse catholique après 1968 qu'aux questions de conscience liées à l'affaire Touvier ou à la crise déclenchée en 1987 à l'Institut catholique de Lille par l'instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur les dangers de la procréation médicalement assistée et la génétique humaine. Une future référence. ■ MR

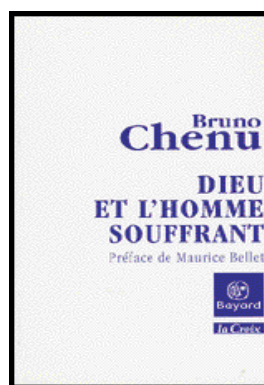
Marcel Albert  
L'Église catholique en France sous la IV<sup>e</sup> et la V<sup>e</sup> République  
Cerf  
282 p., 30 €



## Croire au plus juste

→ Philosophie et religions sont-elles dépassées aujourd'hui par l'autorité judiciaire pour juger des conflits humains ? « Si votre cœur vous condamne, Dieu est plus grand que votre cœur » (1 Jn 3,20), lit-on dans l'un des plus beaux versets de l'Évangile. Grâce aux éclairages et au débat entre les six auteurs venus d'horizons divers – pasteur protestant, prêtre catholique, philosophe, spécialiste de l'islam, enseignant bouddhiste, rabbin –, le terme de « justice » prend forme : entre « principe responsabilité et principe espérance », entre le désir d'harmonie et la foi dans un monde meilleur. ■ MR

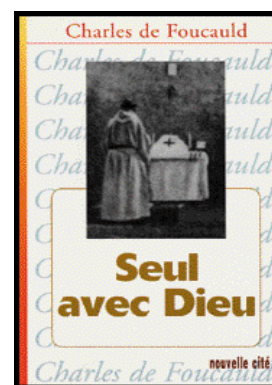
Philippe Gaudin (sous la dir. de)  
L'injustice - ce qu'en disent les religions  
L'Atelier  
175 p., 27 €



## Paix intérieure

→ « La première conviction à rappeler est que la souffrance est un scandale. Et que la foi chrétienne n'est pas une manière habile de le réduire, ce scandale. Car tout le ministère de Jésus est une mise en échec de la souffrance, un combat pour l'intégrité de l'homme, une pratique de guérison. » Ces mots ont été prononcés le 3 avril 2003 par l'ancien rédacteur du quotidien La Croix, Bruno Chenu, quelques mois avant sa mort. Lors de cette conférence, l'une des dernières prises de parole publiques de cet homme pudique, il évoque le cancer dont il est atteint. Il parle de sa foi en Dieu et en l'humanité, et cite abondamment l'ouvrage *L'épreuve ou le tout petit livre de la divine douceur* de Maurice Bellet, préfacier de cet opuscule. ■ MR

Bruno Chenu  
Dieu et l'homme souffrant  
Bayard/La Croix  
72 p., 9 €



## L'ardeur du cœur

→ « Je n'ai pas aimé le prochain comme moi-même, je n'ai pas veillé la nuit, je n'ai pas été humble (pensées), je n'ai pas été doux (pensées, paroles)... » Cela ressemble à une liste dressée par un enfant qui se préparerait pour la confession. Mais cette touchante succession de péchés est issue des carnets de Charles de Foucauld, une sorte d'examen de conscience qu'il consigne après trois années de vie – 1902, 1903, 1904 – à Beni Abbès. Ces notes de retraite éclairent les exigences de la règle des Petits Frères du Sacré-Cœur-de-Jésus qu'il a instituée. Celui dont on attend la béatification, celui qui s'est consacré à l'élévation spirituelle des populations de l'Afrique saharienne, livre ici l'intimité de sa foi. ■ MR

Charles de Foucauld  
Seul avec Dieu  
Nouvelle Cité  
Coll. « Spritualité », 256 p., 20 €





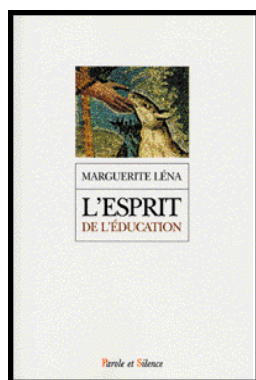
## Donner envie de grandir

➔ Évidemment, il y a la musique, les médias, les jeux vidéo ou le sport. Autant de sujets que Guy Lescanne, prêtre du diocèse de Nancy, a volontairement écartés de la série de thèmes qu'il a choisi d'aborder pour expliquer la difficulté que rencontrent les jeunes d'aujourd'hui à croire à quelque chose ou à quelqu'un. À leur avenir surtout. Mais aussi à leur famille, à la religion, à l'amour, à l'amitié ou aux adultes. Menée fin 2003 et courant 2004, une série d'entretiens qualitatifs préférant « l'intensité des rencontres à leur exhaustivité », a permis à l'auteur de construire ses deux premiers chapitres en choisissant l'objectivité et la métho-

dologie du sociologue qu'il est. Mais il n'hésite pas ensuite à « prendre parti », à exprimer son opinion de chrétien. Il est important de « crédibiliser l'acte même de croire, et de croire en soi-même ». Montrer un chemin plutôt que les accepter tous sous couvert de tolérance absolue, n'est-ce pas le premier pas vers la construction et l'engagement ?

■ MATHILDE RAIVE

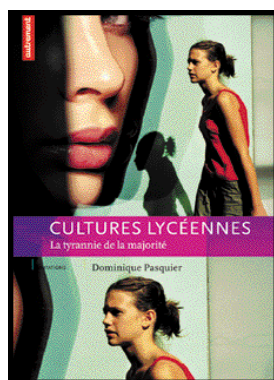
Guy Lescanne  
15/25 ans - « On ne sait plus qui croire... »  
Cerf  
Coll. « Histoire à vif », 252 p., 19 €



## Transmission de la parole

➔ « La vocation chrétienne de l'éducation déborde la question de l'école : elle commence en deçà, se poursuit à côté et au-delà », écrit en 1981 Marguerite Léna, forte de son expérience d'enseignante mais aussi de la connaissance de l'œuvre de Madeleine Daniélou, qui créait peu de temps avant la Première Guerre mondiale, une « école normale libre », rue Oudinot, à Paris. Évoquant cette femme courageuse dont le charisme marque la communauté Saint-François-Xavier, Marguerite Léna rappelle qu'elle était persuadée qu'il « n'est d'éducation que spiritualiste car éduquer n'est pas dresser mais s'adresser ». Réédité pour la deuxième fois, cet ouvrage fait le point sur cette pensée humaniste et éclairée de l'engagement éducatif. ■MR

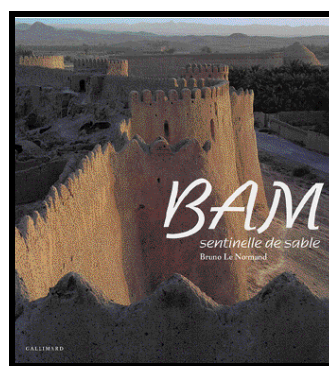
Marguerite Léna  
L'esprit de l'éducation  
Parole et Silence  
274 p., 20 €



## Être soi et les autres

➔ Les parents autoritaires d'autrefois n'étaient-ils pas moins despotiques envers les adolescents que le groupe de leurs propres pairs auxquels ils doivent se confronter aujourd'hui ? Entre ce qu'il faut faire, ce qu'il faut avoir, la façon dont il faut s'exprimer, s'habiller ou communiquer, c'est une véritable dictature de l'apparence que les jeunes s'imposent les uns aux autres. À partir d'une enquête réalisée en 2001-2002 dans trois lycées généraux et technologiques de la région parisienne grâce à des questionnaires et des entretiens individuels, l'auteur de cette étude – non exhaustive – dresse un constat accablant des stéréotypes en vigueur chez les jeunes d'aujourd'hui. ■MR

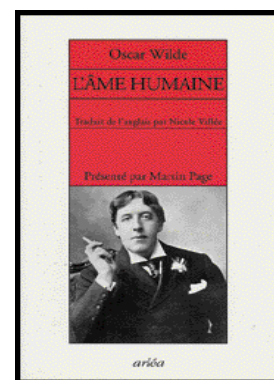
Dominique Pasquier  
Cultures lycéennes - la tyrannie de la majorité  
Autrement  
Coll. « Mutations », 180 p., 16,95 €



## N'oublions pas Bam

➔ Au petit matin du 26 décembre 2003, la terre tremble dans le Sud-Est iranien. Quelques secousses tuent 26 000 personnes et pulvérisent le plus bel exemple d'architecture en pisé au monde. Depuis, le silence est retombé sur les victimes et sur cette ville dévastée, surnommée autrefois « L'émeraude du désert ». Le château de sable n'est plus qu'un souvenir et il ne reste que les photographies prises avant sa destruction pour témoigner de la splendeur de cette citadelle fortifiée, vieille de plus de 2 400 ans. En attendant la reconstruction de ces vestiges inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, ce livre permet de se mobiliser contre l'oubli. ■MR

Bruno Le Normand (photos et dessins), Gilles Anquetil (texte)  
Bam, sentinelle de sable  
Gallimard  
120 p., 29 €

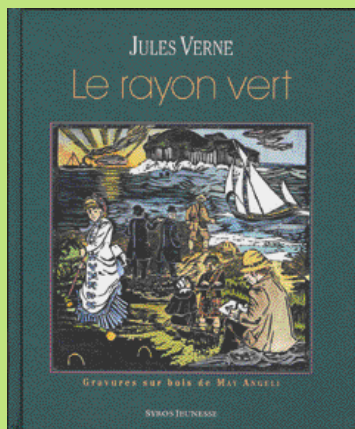


## Du grand art!

➔ « Le véritable artiste ne se soucie en rien du public », écrit Oscar Wilde en 1891 à l'intention des romanciers et auteurs dramatiques en puissance. Lisant ces mots quelque 110 ans plus tard, on rêve de les glisser dans l'oreillette des staracadémiciens si dociles... C'est peu dire que les propos de l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* sur l'art ou sur le « travail [que] chacun doit avoir la liberté de choisir » n'ont rien perdu de leur pertinence. Et si, selon une manie bien partagée, vous achevez votre lecture par la préface, vous aurez l'heureuse surprise de trouver en Martin Page qui la signe, un disciple dont le sens de la formule n'a guère à envier à celui de son maître : « Pour qu'Oscar Wilde naisse les dinosaures ont dû disparaître. » ■RT

Oscar Wilde  
L'âme humaine  
Arléa  
69 p., 11 €

## Exploration romantique

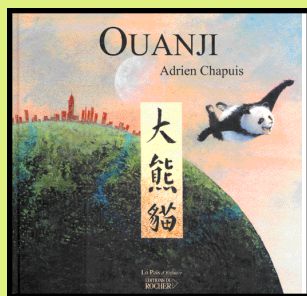


→ Centenaire de la mort de Jules Verne oblige, les commémorations, célébrations et autres rééditions ou interprétations vont marquer l'année 2005. Arrêtons-nous sur la réédition de l'un des écrits les moins connus du grand écrivain qui s'est inspiré d'un projet confié à Ferdinand de Lesseps : percer un canal en Tunisie pour relier les chotts (lacs salés au sud du pays) à la Méditerranée en passant par Gabès. Cette entreprise ne vit jamais le jour mais Jules Verne en fit un roman, le dernier qu'il corrigea avant sa mort en 1905 à l'âge de 77 ans. « Féministe et antiscientiste », la quête d'Helena qui refuse de se marier avant d'avoir vu le rayon vert, déton-

ne dans l'œuvre du romancier qui stimula plutôt les scientifiques et les aventuriers masculins que les suffragettes. Les subtiles gravures sur bois de May Angeli accompagnent parfaitement cette curiosité littéraire. Un régal que ne boudront pas les jeunes lecteurs (et lectrices !) à partir de 12 ans mais qui séduira également les aficionados de l'écrivain.

■ MATHILDE RAIVE

Jules Verne  
Le rayon vert  
Syrus Jeunesse  
286 p., 18 €



### Un drôle d'oiseau

→ Un panda qui vole ? Quelle histoire ! Et pourtant elle est vraie. Enfin, presque. Ouanji essaye de voler. Il s'imagine qu'en sautant très haut, il y réussira et parviendra à quitter cette clairière isolée où il s'ennuie. Heureusement, grâce au héron Lonkou, envoyé par le Grand Conseil des animaux de la forêt, le pauvre petit panda solitaire parviendra à s'envoler. Il rencontrera même Siu, l'une de ses semblables à qui il jouera un air de sa flûte enchantée. Merveilleusement illustré par un ensemble de collages, mêlant tissus, gaze et vignettes délicates, cet album aussi tendre que beau, est inspiré par la calligraphie et l'art de l'esquisse chinois. À partir de 7 ans. ■ MR

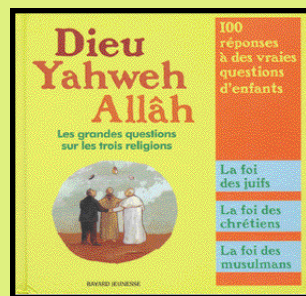
Adrien Chapuis  
Ouanji, le petit panda  
Le Rocher  
Coll. « Lo Pais d'enfance »  
28 p., 13,90 €



### Angoisses d'oursons

→ Qui est le chouchou ? La question taraude souvent les enfants persuadés que les parents ont forcément un « préféré ». Et si la réponse était « non » ? Si les parents aimaient tout autant chacun de leurs enfants ? Il suffit de leur demander. C'est ce que se décident à faire trois petits oursons. La réponse de Maman Ourse est plus que claire : « Grand ou petit, nous vous aimons tout autant. C'est ainsi. Trois préférés. Vous êtes tous mes préférés ! » Une charmante histoire illustrée tout en douceur et en aquarelles qui rassurera les petits angoissés. À partir de 3 ans. ■ MR

Sam McBratney (texte), Anita Jeram (ill.)  
Vous êtes tous mes préférés  
Pastel  
32 p., 13 €



### Qui croit quoi ?

→ Pourquoi les catholiques portent-ils leur main à leur front, sur la poitrine et enfin sur chaque épaule quand ils pénètrent dans une église, alors que les protestants ignorent ce geste ? Les premiers expriment ainsi que leur corps dans son entier est enveloppé du mystère divin, quand les seconds ont choisi d'éviter les signes extérieurs qui pourraient manifester leur foi. Cet album aborde les points communs et les divergences entre les différentes pratiques chrétiennes, musulmanes et juives. En sept chapitres et plus de 100 questions-réponses, ces pages racontent les grandes étapes de la vie, les fêtes, les lieux et les symboles de chaque religion. À partir de 8 ans. ■ MR

Katia Mrowiec, Michel Kubler, Antoine Sfeir  
Dieu, Yahweh, Allâh - les grandes questions sur les trois religions  
Bayard Jeunesse  
190 p., 19,90 €



### Des mots pour se comprendre

→ « Nous sommes nés là où la terre brûle, où les jeunes se sentent vieux très tôt, où c'est presque un miracle lorsque quelqu'un meurt de mort naturelle. Et moi, je veux continuer à croire que, si lui et moi parvenons à nous "parler" vraiment, ce sera la preuve que nous ne sommes pas deux peuples condamnés à perpétuité à la haine, sans remise de peine possible. » Tal Lévine, une jeune Israélienne, croit à l'impossible. Elle lance une bouteille à la mer, avec son adresse e-mail. Naïm, un Palestinien de 20 ans, la ramasse... La patience, et l'acharnement à communiquer malgré tout, font le reste. À partir de 10 ans. ■ MCJ

Valérie Zenatti  
Une bouteille dans la mer de Gaza  
L'École des loisirs  
Coll. « Médium », 167 p., 9,50 €



## Naissance d'un peintre



→ « Perdre une chose c'est bien triste. Mais perdre un chat : non ! Ce n'est pas permis. Peut-on perdre un chat, une chose vivante, un être vivant, une vie ? Mais perdre une vie : c'est la mort ! » Ainsi écrivait le poète Rainer Maria Rilke au jeune Balthus âgé de onze ans. Le futur peintre avait montré à Rilke une série de quarante dessins racontant l'histoire de la perte de son chat Mitsou. Le poète, enthousiasmé par le talent du jeune garçon, décide d'écrire un prologue – en français – et d'arranger la publication de cette œuvre à quatre mains. Ce sera chose faite en 1921. Longtemps épuisée, rééditée plusieurs fois, elle acquiert aujourd'hui une

dimension supplémentaire grâce à la voix de Michael Lonsdale. Souhaité par Balthus qui tenait beaucoup à ce que cette œuvre de jeunesse et ces lettres soient interprétées par le comédien, l'ensemble – destiné aux adultes comme aux enfants – est émouvant.

■ MATHILDE RAIVE

Rainer Maria Rilke (préface), Balthus (dessins), Michael Lonsdale (récitant)  
Mitsou, histoire d'un chat  
Seuil/Archimbad  
1 livre (92 p.) + 1 CD, 20 €



### Des rêves qui chantent

→ La poule Antoinette veut devenir célèbre, le petit arbre de la cité rêve d'une forêt, le train est amoureux de la mer et Simon est passionné par les mots et les langues. Ces charmants contes musicaux racontés avec entrain par l'actrice Marion Cotillard, sont entrecoupés de chansonnettes interprétées par le Chœur des Polysons. Ils témoignent de la vivacité créatrice d'Isabelle Aboulker, l'une des plus dynamiques compositrices actuelles, qui n'hésite pas à passer d'une œuvre pour adultes à une autre destinée au public enfantin. Quelques partitions reproduites dans le livret, ainsi que les morceaux pour piano seul, permettent aux enseignants de maternelle de reprendre ces airs en classe. À partir de 3 ans. ■ MR

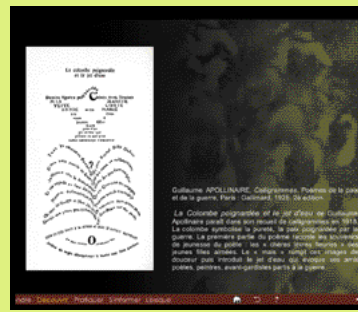
Isabelle Aboulker  
Cinq contes musicaux pour les petits  
Frémeaux et Associés  
1 CD + 1 livret (16 p.), 19,99 €



### L'anglais à la ferme

→ Pas besoin d'en faire trop. Selon leur habitude, les Albums du Père Castor se lancent avec simplicité dans l'initiation à l'anglais. En reprenant leurs classiques – ici un court texte et des illustrations de 1971 –, ils permettent aux enfants de découvrir durant 8 minutes la langue de Shakespeare par le biais d'un dialogue entre les animaux de la ferme et un chaton perdu. Entre les miaou, les coin-coin, les ouaf et les cocoricos, ce sont des mots faciles à prononcer et à retenir que le jeune auditeur apprendra à répéter à la suite du chien, du coq, du canard ou du chat, grâce au CD qui suit fidèlement les pages de l'album aux couleurs fanées. À partir de 3 ans. ■ MR

Natacha (texte),  
Albertine Deletaille (ill.),  
Claire Gervaise (adaptation)  
Little Lost Kitten  
Père Castor/Flammarion  
1 coffret livre-CD, 14,50 €



### Labyrinthe poétique

→ D'un enregistrement sonore du Pont Mirabeau, lu par Guillaume Apollinaire lui-même, jusqu'à la vidéo d'un surprenant happening poétique, en passant par la poésie informatique et l'e-poetry, ce cédérom aborde la foisonnante production d'un genre littéraire peu étudié au xx<sup>e</sup> siècle. Diverses propositions – « Comprendre », « Découvrir », « Pratiquer » et « S'informer » – permettent à l'utilisateur de jouer de la souris pour naviguer dans ce monde complexe des jeux de l'esprit. Cet objet esthétique est aussi un outil pédagogique : un lexique et des biographies complètes des auteurs évoqués permettent au néophyte de trouver ses repères. ■ MR

Alain Carrier et alii  
Créations poétiques au xx<sup>e</sup> siècle - visuelles, sonores, actions...  
Scerén/CRDP Académie de Grenoble  
1 Cédérom PC/Mac, 38 €



### 8 mars, soirée spéciale

→ Soirée spéciale sur KTO le 8 mars 2005, dans le cadre de la Journée internationale des femmes. À 20h50, *Solidairement vôtre*, le magazine hebdomadaire présenté par Valérie Tibet (cf. ECA 286, p. 57) aura pour thème « Le Mouvement du Nid ». Fondée au tournant des années 40 par l'abbé André-Marie Talvas, cette association 1901, ONG et mouvement d'Église, s'engage au plan régional, national et international, pour « un monde sans prostitution ». Suivra, à 21 h 45, *Blessures de femme* (notre photo). Ce documentaire de Patrice Rolet retrace le parcours d'un groupe de femmes, toutes victimes, à divers degrés, de violences conjugales. La caméra suit plus particulièrement Khadija. Fragile, instable et... courageuse, elle va, avec l'appui de Françoise, une éducatrice, renouer avec sa vie sociale et familiale. ■ RT

www.ktotv.com

## DEMANDE D'EMPLOI

→ **Surveillante expérimentée**, cherche poste en milieu scolaire. Accepte surveillance examens. **Disponible immédiatement.** Formation de surveillante de catégorie B.  
Tél. : 02 40 29 33 72.  
Mobile : 06 76 03 60 00.

## OFFRE D'EMPLOI

→ Dans la continuité de son évolution, un **groupe associatif principal acteur dans le domaine de l'informatique administrative et de gestion scolaire recherche un chef de projet** chargé de la coordination de la réalisation de ses futures applications. De profil ingénieur bac + 5, de préférence avec expérience autour d'une informatique au service du management et de la relation humaine, il s'intégrera à l'équipe d'une dizaine de techniciens de développement en qualité d'adjoint au directeur technique et répondra d'objectifs importants de réalisation en termes qualitatifs et quantitatifs.

Ce poste de cadre s'avère une expérience passionnante par le défi professionnel à relever ; la fonction est à pourvoir rapidement pour une durée déterminée de 18 mois, avec perspective d'évolution au sein d'un groupe national de 120 personnes selon les circonstances.  
Envoyer C.V. et prétentions à l'intention du directeur technique, à l'adresse : [embox@free.fr](mailto:embox@free.fr)  
Tél. : 06 87 81 45 18

## FORMATION

→ Vous avez dû interrompre votre scolarité ? Venez **préparer et réussir le bac (L ou S) en terminale du soir** : cours de 14 h à 21 h 30.  
Tél. : 04 78 29 87 09.  
E-mail : [charles.serin@wanadoo.fr](mailto:charles.serin@wanadoo.fr)  
Internet : [www.st-charles-de-serin.com](http://www.st-charles-de-serin.com)

→ Le **Forum Retz-Le Monde de l'éducation** aura lieu le 9 mars 2005 à la Maison de la Mutualité, à Paris. Le thème : « L'école et l'intelligence - ce qu'en pensent les psychologues aujourd'hui » permettra d'aborder « les diverses formes d'intelligence, les liens entre cognition et émotion, la place de l'inhibition dans la construction des savoirs, les différences entre connaissances rationnelles et connaissances fonctionnelles... ».

Invité d'honneur de cette journée, Howard Gardner, professeur en cognition et en éducation à la Harvard Graduate School of Education, prononcera une conférence intitulée « Les intelligences multiples à l'école aujourd'hui et demain ».

Inscription gratuite et obligatoire par fax : 01 45 87 57 47 ; par e-mail : [forum@editions-retz.com](mailto:forum@editions-retz.com)

## DOCUMENTATION

→ Des études à l'étranger, ça ne s'improvise pas. Avant de franchir la première frontière, il faut déjà trouver ses repères au royaume des sigles. *Toefl* et *Gmat*, par exemple, qui désignent des tests de langue en forme de sésame pour l'étudiant désireux de partir pour un pays anglo-

phone. Ou le fameux *ECTS* avec lequel il va bien falloir se familiariser puisqu'il va être mis en place partout en France. Sans parler de l'*AMBA*, de l'*AACSB* et autres labels d'État... Traductions et explications se trouvent dans l'*Officiel Studyrama des formations internationales*.  
Actuellement en kiosque. En librairie à partir du 16 mars. Prix : 6 €.

## SOLIDARITÉ

→ En ce début d'année 2005, **Pax Christi** propose une formule d'abonnement originale à ses adhérents. En choisissant le « **Pack Artisan de Paix** », ils recevront trois revues trimestrielles complémentaires : *Le Journal de la paix* (dossier du dernier numéro : « Les États-Unis après la réélection de George Bush ») ; *La Paix en marche* (journal des militants reflétant la vie du mouvement), *Fraternité des priants pour la paix* (textes de spiritualité et de méditation).  
Prix : 37,50 € (au lieu de 44,49 €).  
Contact : Pax Christi-France, 5 rue Morère, 75014 Paris.  
Tél. : 01 44 49 06 36.  
Internet : <http://paxchristi.cef.fr>

## LISTE DES ANNONCEURS

Mutuelle St-Christophe.....	p. 2
CIC .....	p. 4
CNED .....	p. 9
Humanis .....	p. 52
Cours Legendre.....	p. 59

## LA TOILE D'ECA

→ Voir ECA+ ([www.scolanet.org](http://www.scolanet.org))

## À votre service

→ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour accueillir et faire valoir des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce. ■

# Enseignement catholique

ACTUALITÉS www.scolanet.org

## vous offre votre petite annonce gratuite

**Enseignement catholique actualités**  
277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris  
Tél. 01 53 73 73 75, fax. 01 46 34 72 79

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Établissement/Organisme \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Ecrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

Numéro de votre département    Echanges  Cours  Documents  Contact  Divers

### TEXTE A PUBLIER

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

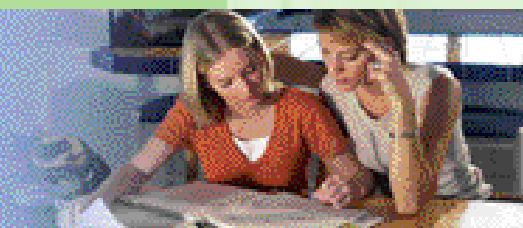
Tél. : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_





# Les Cours Legendre

Partenaires de l'enseignement catholique



## A vos côtés pour enrichir votre projet d'établissement.

Depuis toujours, les Cours Legendre accompagnent les établissements scolaires, pour l'évaluation ou l'entretien des connaissances de leurs élèves.

Aujourd'hui, nous proposons un ensemble de prestations pédagogiques pour vous permettre, en toute sérénité, de mener à bien votre projet d'établissement.

- **Correction d'examens blancs et organisation d'oraux.**
- **Organisation d'études dirigées et d'aide aux devoirs**, au sein de l'école.
- **Accompagnement scolaire** par internet, modulable en fonction des besoins et des objectifs pédagogiques.
- **Entretien des connaissances** des élèves, notamment pendant les vacances (cours d'été).

Toutes nos prestations sont assurées par des enseignants en exercice.  
44 délégations à votre service sur toute la France.

Pour toute demande d'informations contactez

Jean-Pascal DENIS tél : 01 42 71 96 33  
email : [jp.denis@cours-legendre.fr](mailto:jp.denis@cours-legendre.fr)

 **COURS  
LEGENDRE**

[www.cours-legendre.fr](http://www.cours-legendre.fr)

# L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



## Abonnez-vous!



**MONTANTS  
DES ABONNEMENTS :**  
septembre 2004- juin 2005

**L'abonnement : 45 €  
10 numéros par an**

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = .....  x 38 € = .....  x 33 € = .....  x 28 € = .....

Ci-joint la somme de ..... € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : ..... Adresse : .....

..... Code postal : ..... Ville : .....

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79